

Sous la direction de
FLORENCE SCHREIBER

[BIBLIOTHÈQUES, PORTES ET PONTS À LA FOIS ?]

**AUTOUR D'UNE CONFÉRENCE
DE DENIS MERKLEN**

Hind Bouchareb, Hélène Brochard, Tristan Cléménçon,
Sylvain Damy, Raphaële Gilbert, Farid Gueham,
Catherine Herbertz, Stéphanie Khoury, Dominique Lahary,
Denis Merklen, Maël Rannou, David Sandoz, Florence Schreiber

Préface de Julien Hage

2023

LA NUMÉRIQUE

Les Presses de l'Enssib ont fait une place, en 2016, à une collection d'ebooks gratuits, nommée La Numérique.

Depuis 2017, La Numérique expérimente une nouvelle formule en devenant un cadre d'édition pour des textes numériques experts et engagés.

Exclusivement numérique et entièrement gratuite, la collection souhaite prendre au sérieux et le numérique et le gratuit, soit : la recontextualisation de productions issues du Web d'une part et la vitalité des contributions volontaires d'autre part.

Muriel Amar

Directrice de la collection

Bibliothèques, portes et ponts à la fois ? :
autour d'une conférence de Denis Merklen
/ sous la direction de Florence Schreiber ;
préface de Julien Hage. – Données textuelles
(1 fichier : 3 Mo). – Villeurbanne : Presses de
l'Enssib, cop. 2023. – (La Numérique, ISSN
2492-9735).

L'impression du document génère 152 p.

ISBN 978-2-37546-174-7 (pdf) : gratuit

Dewey: 020, 025.1, 025.5, 025.6

Rameau :

Congrès et conférences
Bibliothèques – Associations -- France
Bibliothèques – Administration – France
Bibliothèques – Aspect social – France
Bibliothèques – Services aux publics
– France
Bibliothèques publiques – Publics – France
Bibliothèques -- Politique publique
Médiation numérique
Sociologie de la culture

.....
Presses de l'Enssib

École nationale supérieure des sciences
de l'information et des bibliothèques

17-21 boulevard du 11 novembre 1918

69623 Villeurbanne Cedex

Tél. 0472444343

< <https://presses.enssib.fr> >

Notice rédigée par la bibliothèque de
l'Enssib, 2023.



LISTE DES AUTEUR·ES

COORDINATRICE ET AUTEURE

Florence Schreiber

Ancienne directrice des médiathèques de Saint-Denis et responsable des partenariats, Réseau de Plaine Commune (Seine-Saint-Denis)

AUTEUR·ES

Hind Bouchareb

Responsable de la cellule Documentation et archives, Direction générale des affaires culturelles de Normandie

Hélène Brochard

Présidente de l'ABF (Association des bibliothécaires de France) et directrice de la médiathèque municipale de Villeneuve-d'Ascq (Nord)

Tristan Cléménçon

Chargé de mission accompagnement et inclusion des publics, Réseau des médiathèques de Plaine Commune (Seine-Saint-Denis)

Sylvain Damy

Responsable numérique et cinéma, médiathèque Jules-Verne à La Ricamarie (Loire)

Raphaële Gilbert

Précédemment directrice de médiathèques, coordinatrice de l'ouvrage *Penser la médiathèque en situation de crise*, actuellement chargée de mission évolution des bibliothèques et de leurs métiers, ministère de la Culture

Farid Gueham

Membre du comité de direction des médiathèques de Montpellier Méditerranée Métropole – Chef du département de la coordination des moyens et ressources

Catherine Herbertz

Directrice de la médiathèque Jules-Verne à La Ricamarie (Loire)

Stéphanie Khoury

Responsable jeunesse, médiathèque Andrée-Chérid à Andernos-les-Bains (Gironde)

Dominique Lahary

Bibliothécaire retraité, ancien directeur de la bibliothèque municipale de Vanves et de la bibliothèque départementale du Val-d'Oise

Denis Merklen

Professeur de sociologie et directeur de l'Institut des hautes études de l'Amérique latine (IHEAL), université Sorbonne-Nouvelle (Paris).

Maël Rannou

Élève conservateur à l'Institut national des études territoriales (INET) à Strasbourg

David Sandoz

Responsable du réseau des médiathèques de Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne)

PRÉFACIER

Julien Hage

Maître de conférences, pôle Métiers du livre, université Paris-Nanterre, laboratoire DICEN-IDF

POUR CITER CET OUVRAGE

Florence Schreiber (dir.). Bibliothèques, portes et ponts à la fois ? : autour d'une conférence de Denis Merklen. [En ligne]. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2023.

Disponible sur :

< <https://presses.enssib.fr/catalogue/bibliotheques-portes-et-ponts-la-fois> >.

ISBN numérique : 978-2-37546-174-7

DROITS D'AUTEUR

Ce titre est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons : attribution, pas d'utilisation commerciale, pas de modification.



PRÉSENTATION DE L'OUVRAGE

Cet ouvrage, *Bibliothèques, portes et ponts à la fois ?*, est né « d'une rencontre et d'un cheminement, d'un cheminement renouvelé par les rencontres » (Julien Hage) entre le sociologue spécialiste des quartiers populaires Denis Merklen et les bibliothécaires français. Dix ans après *Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques ?*, Denis Merklen retrouve les congressistes de l'Association des bibliothécaires de France (ABF) en juin 2022 pour une conférence inaugurale intitulée « Indispensables bibliothèques, proximité et distance ». À cette occasion, il observe la bibliothèque par ce qu'elle relie et ce qu'elle sépare, et la redéfinit comme une « *force de transformation sociale* ».

La collection La Numérique, dédiée à l'éditorialisation de textes déjà mis en ligne, prolonge ici cette réflexion en invitant une dizaine de bibliothécaires à se saisir de la conférence pour, en rebond, et depuis leur expérience professionnelle, donner à lire leur parcours de lecture, témoignage et bifurcation. Elles et ils discutent, prolongent la version écrite de cette conférence et y articulent, sous des formes variées, leurs centres d'intérêt (institutions, publics, métiers).

De son côté, Denis Merklen revient sur son texte, dans l'après-coup du congrès, en quatre courts textes inédits pour préciser sa position de sociologue, insister sur les enjeux politiques et les conflictualités contemporaines des bibliothèques en leurs territoires.

Des regards croisés qui nous interpellent sur les enjeux actuels *et brûlants* de la lecture publique.

REMERCIEMENTS

Ce livre n'aurait pu voir le jour sans la confiance de Denis Merklen, qui a accepté de livrer un instrument de travail, son support de conférence, à des relectures singulières et à des écritures nouvelles, situées loin de la sociologie, au plus près du terrain des bibliothèques. Nous remercions autant son courage intellectuel que sa confiance sans faille dans notre projet.

Nous souhaitons remercier très chaleureusement le bureau de l'ABF et sa présidente Hélène Brochard qui ont accepté que ce livre s'inscrive dans le prolongement du congrès 2022 à Metz, héritant de la qualité de sa programmation autant que de la dynamique de la manifestation portée par des congressistes impliqués.

La coordinatrice de l'ouvrage et la directrice de collection expriment tous leurs remerciements à la discrète Catherine Jackson, dont l'exigence et la ténacité ont été indispensables à la réalisation de cet ouvrage.

La coordinatrice de l'ouvrage remercie Muriel Amar pour son attention sans faille, sa pédagogie attentive et sa capacité à la reformulation au bénéfice des idées et de leur lisibilité.

Enfin, la directrice de collection souhaite remercier tout spécifiquement la coordinatrice de cet ouvrage, Florence Schreiber, qui s'est lancée, à peine retraitée, dans une aventure éditoriale toute nouvelle pour elle, avec son sens aigu du collectif, sa curiosité sans cesse renouvelée, ses qualités de cheffe de projet et son indéniable sens de la diplomatie.

Denis Merklen remercie Gabriela Pisano pour ses photos, et Torariel pour son dessin.

SOMMAIRE

Préface. Au pont traversé : la bibliothèque, fil d'Ariane, ou comment Denis Merklen vint aux bibliothèques9

par Julien Hage

Un discours de la méthode : ethnologie, comparatisme et mise en débat10

Quelles distances ? Le politique, la société, le populaire, l'écrit ?13

Un pont aux arches multiples, intersectionnelles.....15

Introduction. Une conférence qui s'écoute, se lit, se réécrit 16

par Florence Schreiber

Quatre thématiques de lecture17

Faire alliance19

.....

PARTIE 1. TEXTE ET CONTEXTES 21

Pour réfléchir et agir : généalogie d'un texte de commande22

Entretien avec Hélène Brochard, avec la participation du bureau de l'ABF

• Encadré 1. Présentation de l'ABF (Association des bibliothécaires de France)28

« Indispensables bibliothèques, proximité et distance » : texte de la conférence30

par Denis Merklen

Rebonds sur les murs de la bibliothèque42

par Denis Merklen

Premier rebond, pour que le sociologue ne dérape43

• Encadré 2. Microfiction. Rebondir sur les murs de la bibliothèque 47

Deuxième rebond, communiquer à distance pour débattre ensemble.49

Troisième rebond, le Web et la collection54

Quatrième rebond, quelle cause pour la bibliothèque? ...58

.....

PARTIE 2. TACTIQUES INSTITUTIONNELLES EN BIBLIOTHÈQUE..... 66

Lecture 1. La bibliothèque en sa localité : généalogie du dialogue entre bibliothèques et territoires67

par Hind Bouchareb

Le juste territoire de la bibliothèque : le définir et le connaître67

« Les municipalistes ne sont pas localistes » : ce que la décentralisation a changé (ou pas)69

Parler avec les « acteurs collectifs » locaux : des comités d'inspection et d'achat aux démarches participatives ..71

Lecture 2. Un abécédaire ou relire selon le chaos de l'ordre alphabétique.76

par Dominique Lahary

Autonomie et autodétermination76

Bibliothèques associatives78

Chaos79

Espace public79

Étonner, importuner	81
Lecture	82
Lien	82
Livre	83
Localité	84
Loi Robert	85
Politique publique	87
Proximité et distance	87
Publics et usagers	88
Épilogue	88

Lecture 3. Venir à la bibliothèque avec sa classe : le collectif comme outil d'émancipation ? 89

par Florence Schreiber

Élève ou enfant : un débat biaisé ou une ambiguïté positive ?	89
Évaluer un retour sur investissement ?	90
Une autre façon de s'adresser au groupe ?	91
L'autre identité de la classe : le collectif	92
Accueillir un collectif	93
Débattre avec un collectif	94
Imaginer avec un collectif	95
Un détour sur le patrimoine : rapport au livre	95
Croire ce que disent les livres	96

.....

PARTIE 3. REQUALIFIER L'APPROCHE DU PUBLIC EN BIBLIOTHÈQUE 97

Lecture 4. Bibliothèques, proximité et hospitalité 98

par Raphaële Gilbert

La proximité, ses idéaux et ses écueils .	99
Différentes formes de proximité : accessibilité, relation, réciprocité	102
La proximité, une forme de présence qui offre de nouvelles capacités d'action et de transformation sociale	105

Lecture 5. Le génie du lieu : fragments 108

par Catherine Herbertz et Sylvain Damy

Portes, cale-portes, murs et fenêtres	108
Statistiques	109
Gratuité	109
Collections, prescription, participation	110
Ponts, bretelles, échangeurs	111
Va voir Sylvain !	112
Un endroit où aller	113
Les enfants	114
Petits miracles	115
Le génie du lieu : kaléidoscope sans fin	116

Lecture 6. Assumer la communauté 117

par Stéphanie Khoury et Maël Rannou

Connais-toi toi-même : origines sociales du bibliothécaire . . .	118
Un marché éditorial contraint	119
Politique(s)	121
La participation : produire une offre collectivement . . .	122

.....
**PARTIE 4. INDISPENSABLES
BIBLIOTHÉCAIRES? 124**

**Lecture 7. De la question
de la hiérarchisation et du choix :
à la recherche d'un universel
non prescriptif125**
par David Sandoz

- De la question polémique de la
hiérarchisation à la question pratique
et politique du choix 126
- Comment concrètement choisit-on
en bibliothèque? Collection idéale,
qualité de l'imperfection et sensibilité
éclairée du bibliothécaire 127
- Donner un sens à l'action,
quel projet commun? 131

**Lecture 8. Façons d'entendre,
manières de parler.....134**
par Tristan Cléménçon

- La bonne disposition à l'écoute :
reconnaître les limites du « profilage
statistique », s'écouter 134
- L'écoute du bibliothécaire :
l'accueil (de la parole) de l'utilisateur 137
- L'attention aux fragilités :
situations vécues 137
- La parole du bibliothécaire :
un engagement 139

**Lecture 9. Indispensables bénévoles :
tisseurs de liens et vecteurs de sens
entre acteurs et territoires de la
lecture publique.....142**
par Farid Gueham

- Portraits des bénévoles :
enjeux et fragilités du bénévolat. 145
- Un engagement qui s'inscrit
dans le temps long 147
- Un vivier local à l'équilibre fragile 148

Liste des illustrations151

PRÉFACE

AU PONT TRAVERSÉ : LA BIBLIOTHÈQUE, FIL D'ARIANE, OU COMMENT DENIS MERKLEN VINT AUX BIBLIOTHÈQUES

par Julien Hage

Bibliothèques, portes et ponts à la fois ? est né d'une rencontre et d'un cheminement, d'un cheminement renouvelé par les rencontres : celles d'un «quartierologue»¹ franco-latino-américain avec le monde des bibliothèques en France. Tel le «manteau blanc d'églises» sur l'Europe de l'an mil de Raoul Glaber, scruté passionnément par Georges Duby, les quartiers populaires se peuplent d'espaces de lecture publique en France au tournant des années 1980. Dans la livraison de la revue *Mouvements* de janvier 2006², ignorant tout des incendies de médiathèques, Denis Merklen écrit à chaud «Paroles de pierre, images de feu», d'après son expérience argentine, sur les événements de novembre 2005. Sollicité par la Bibliothèque publique d'information pour une conférence³ au Salon du livre de Paris de mars 2006, les bibliothèques deviennent pour lui un objet d'étude à part entière dans sa recherche sur les quartiers populaires. Elles constituent le fil d'Ariane guidant les pas de ses déambulations et le cadre de ses réflexions ultérieures : la France des quartiers devient pour lui, inséparablement, la France des bibliothèques en un archipel bariolé, à la fois républicain, municipal, populaire et local.

Il y a dix ans, en 2013, *Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques ?* sort aux Presses de l'Esssib, dans la collection «Papiers» alors dirigée par Thierry Ermakoff⁴. Porté par un programme de recherche au long cours (de 2006 à 2011), ce livre ne constitue pas seulement une réponse scientifique et universitaire à des questions – des inquiétudes – professionnelles et à un «problème public»⁵. Le

1. Le mot est de Denis Merklen lui-même.

2. Denis MERKLEN, «Paroles de pierre, images de feu, sur les événements de novembre 2005», *Mouvements*, 2006, vol. 1, n° 43, p. 131-137. [En ligne] < <https://www.cairn.info/revue-mouvements-2006-1-page-131.htm> >.

3. Voir le compte rendu par Claudine LIEBER, «Bibliothèques et violences urbaines», dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2006, n° 4, p. 105-107. En ligne : < <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2006-04-0105-018> >.

4. L'ouvrage est librement accessible en ligne : < <https://books.openedition.org/pressesenssib/2128?lang=fr> >.

5. Daniel CEFAÏ, «Publics, problèmes publics, arènes publiques... Que nous apprend le pragmatisme?», *Questions de communication*, 2016, n° 30, p. 25-64. En ligne : < <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.10704> >.

propos du livre revisite complètement, sur une trame originale de récits et de situations, le regard sur la banlieue et la violence ; il porte une réflexion novatrice sur la *politicit  *⁶ et la place de la culture dans les quartiers populaires, jusque dans leurs repr  sentations, leurs caricatures. Son   tude s'attache au quotidien de ceux qu'il appelle les « travailleurs de la culture » et les militants des quartiers, en contre-pied des mirages de la m  diation d'intention et des interpr  tations ent  es sur la « guerre des civilisations ». La forme m  me de ce livre, la subtilit   des enqu  tes et la vari  t   des situations, son refus du surplomb et du positivisme, lui permettent de se coller avec finesse aux paradoxes du terrain. Son style comme son   pist  mologie au service d'un empirisme rigoureux donnent    ce livre une port  e et un int  r  t que son caract  re situ   – la d  cennie 2000, l'espace de la banlieue parisienne – n'  puise pas : pour qui, aujourd'hui, entend travailler dans le monde des biblioth  ques, de la transmission des savoirs comme de la m  diation socioculturelle, la lecture de cet ouvrage s'impose. *Pourquoi br  le-t-on des biblioth  ques ?* est un classique moderne, m  sestim  , des sciences sociales.

UN DISCOURS DE LA M  THODE : ETHNOLOGIE, COMPARATISME ET MISE EN D  BAT

Le sp  cialiste des mondes populaires et des univers militants de France et d'Am  rique latine ne vise pas    produire une sociologie des m  tiers ou des publics en biblioth  ques,    saisir ces derni  res comme des (tiers) lieux sp  cifiques ou les sympt  mes culturels d'une crise (politique, sociale, morale, identitaire). Il appr  hende les biblioth  ques dans leur capacit      *faire soci  t  * dans le contexte postindustriel des banlieues, leur conflictualit   sociale, mais aussi leur vie collective et leurs modes de solidarit  . Il embrasse la pluralit   des acteurs, inscrits dans leurs sociabilit  s et leurs formes d'expression politique dans des trames complexes, travaill  es par la crise   conomique comme par les politiques publiques (le quartier, la politique de la ville, les administrations, les associations). Il s'agit pour le sociologue d'interroger les biblioth  ques dans leur *  tre social*, dans une approche ethnologique qui combine l'*en-soi des situations* comme le *pour-soi des repr  sentations* des professionnels, des usagers et des habitants ; il saisit avec force et subtilit   leur *localit  * con  ue comme un *lien social territorialis  *, comme une *forme d'appartenance*    la fois situ  e et multiple, o   le politique est    chercher dans les arcanes de la vie

6. Denis MERKLEN, paragraphe « La politicit   populaire », dans *Politicit   et sociabilit  . Quand les classes populaires questionnent la sociologie et la politique*, dossier d'habilitation    diriger des recherches, universit   Paris-Diderot – Paris-7, 2011, p. 32-42. [En ligne] < <https://shs.hal.science/tel-01609096> >.

sociale. L'une des lignes de force majeures de son travail se trouve dans sa profonde dimension comparative. S'il n'y a bien qu'en France qu'on « brûle des bibliothèques », les réflexions de Denis Merklen se nourrissent d'études sur les quartiers d'Amérique latine, leurs bibliothèques, celles-là militantes et communautaires, lorsqu'elles existent, dans des nations où l'État n'est pas, ou n'est plus, quand il n'est pas prédateur, et où l'analphabétisme demeure prégnant. C'est ce qui l'amène à ne pas fétichiser les catégories hexagonales de l'action publique, les normes professionnelles rituelles comme les profilages statistiques institutionnels. Sur le terrain français, il guette d'un œil vif des signes et des pratiques familières sous d'autres horizons, fussent-elles ici ignorées, marginales ou complètement inexistantes, pour donner à penser d'une manière inédite la réalité contemporaine de la dernière génération des bibliothèques françaises en ses quartiers.

Au fil des années, les échanges du sociologue avec les bibliothécaires ont été constants, à la fois empathiques, critiques et exigeants, parfois déconcertants de part et d'autre, toujours respectueux. Ses enquêtes auprès des militants des quartiers sont l'objet de son dernier livre paru en 2023, *Indispensables, sociologie des mondes militants*⁷. Son attention aux populations des quartiers, à leurs expressions quotidiennes, artistiques, à la manière qu'elles ont de dire et d'écrire la banlieue, ne se dément pas. Conjointement au terrain, à l'enquête, à l'analyse, se nouent un dialogue et un débat constant sur les situations, les rôles et les pratiques en bibliothèque avec les professionnels, les publics et les représentants des politiques culturelles en charge, à leur échelle, de l'implantation et du fonctionnement de ces institutions.

Après 2005, la crise sociale et l'incendie des structures avaient tourné à une forme d'incompréhension, d'impensé, de doute, de défiance même, dans un contexte de retournement du volontarisme des politiques culturelles publiques. Ce sont tous ces nœuds du silence, de l'impasse et de la résignation que Denis Merklen a contribué à dénouer.

Le silence dénoué, une parole sur les bibliothèques publiques

Durant des années, le seul incendie de bibliothèque recensé dans les grands médias comme dans les annales mouvantes du Web francophones était celui de la bibliothèque publique de Chauderon, à Lausanne, en 2013. Ce silence médiatique et public relève en France d'une stratégie implicite des pouvoirs publics – faire en sorte que l'acte de protestation ne s'en trouve ainsi

7. Denis MERKLEN, *Les indispensables: sociologie des mondes militants*, Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant, 2023.

ritualisé –, comme d'un désintérêt complet des médias nationaux, qui ne relayèrent jamais les échos de la presse quotidienne régionale. Le désarroi des bibliothécaires devant ces actes, à la fois dépourvus de revendications discursives, d'échos médiatiques et d'interprétations raisonnées, se trouvait redoublé par ce statut de *non-événement* hors des cercles professionnels, quand il ne servait pas d'arguments aux élus locaux quant à l'échec qu'il manifestait à leurs yeux. Contre ce silence, en lui-même un sujet à l'origine, Denis Merklen a sans relâche, par ses travaux, ses publications et ses interventions publiques, défendu l'ouverture d'une parole publique sur le destin des bibliothèques des quartiers depuis près de quinze ans, avec la collaboration étroite des associations professionnelles.

Dans son contenu comme dans le choix d'une forme de restitution dynamique et croisée, *Bibliothèques, portes et ponts à la fois ?* entend plaider pour une forme collective de recherche-action. Ce livre témoigne des ressources de ce travail collectif de longue haleine, au terme de cette traversée du désert médiatique que l'on a coutume de désigner du terme aussi ambigu que galvaudé d'«invisibilisation».

Les bibliothèques, portes et ponts à la fois ?

Ce livre paraît au contraire dans un contexte de forte médiatisation : non sans écho à *Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques ?*, les émeutes provoquées par la mort de Nahel, assassiné par un policier à Nanterre le 27 juin 2023, ont amené de nombreuses dégradations de bibliothèques comme d'édifices publics, même si l'on attendra de nouveaux travaux de recherche pour discuter de leur caractère de *réplique*. Dans cet *entre-deux* dramatisé, les réponses et les rebonds des contributeurs aux propositions de Denis Merklen, thématiques pour certaines, fragmentaires pour d'autres, dessinent un bilan contemporain des initiatives, des projets et des pistes en médiathèques dans les quartiers populaires. Les textes portent témoignage du dynamisme des actions et de la réflexivité de la profession – aussi sur les impasses possibles –, poursuivant les réactions au congrès de l'Association des bibliothécaires de France (ABF) sur ce front pionnier des quartiers.

Le recueil est avant tout à comprendre dans le contexte de l'après-confinement, qui a bouleversé les sociabilités et les pratiques en bibliothèque – les services distanciés du *click and collect* mais aussi la perte d'une partie des usagers. L'épidémie a fragilisé les liens acquis par le long travail collectif ces vingt dernières années avec les publics les plus modestes, accéléré la montée en puissance des usages des dispositifs numériques et des contenus des industries culturelles ; elle a aussi parfois fragilisé la confiance des usagers

dans les institutions publiques. Encadrant et légitimant les démarches engagées depuis des années, la tant attendue loi Robert (2021) sur les bibliothèques est, elle aussi, au cœur des réflexions de ces pages ; perçue souvent comme une loi de reconnaissance et de clarification, elle demande encore à passer de la lettre à l'acte. Elle consacre d'après Denis Merklen l'individuation du service à l'utilisateur dans une promotion de la lecture pour soi et une normalisation propre à neutraliser les initiatives en direction du pluralisme et de la diversité.

QUELLES DISTANCES ? LE POLITIQUE, LA SOCIÉTÉ, LE POPULAIRE, L'ÉCRIT ?

Lieux d'information, de savoirs et de débats, les bibliothèques constituent en actes des parlements à la fois professionnels et publics, comme l'a souligné Joëlle Le Marec⁸ ; tout en elles, jusqu'à leurs missions, semble les destiner à l'accueil, la médiation, l'hospitalité, l'inclusion, même si les usages de leur espace sont souvent disputés en leur sein. À la tribune de l'ABF, en invoquant Georg Simmel dans sa conférence, Denis Merklen place pourtant précisément sa réflexion sur les espaces et les distances, sur les effets nécessaires de séparation, sinon de seuil, que la présence des bibliothèques induit au sein de leurs territoires.

Cette distance est d'abord politique. Contrairement au discours récurrent sur l'absence de politisation dans les banlieues, manifestée par l'expression d'une violence conçue comme dépolitisée, ce qui les assimilerait à des espaces anomiques *séparés* de la cité, Denis Merklen propose une interprétation aux nouvelles formes de mobilisation populaire en Argentine comme en France⁹. À l'échelle des quartiers se manifeste selon lui une forme « d'économie morale », née d'une commune expérience de vie et de discrimination, un concept qui l'affilie aux travaux de l'historien britannique Edward Palmer Thompson¹⁰, autant qu'à la « culture du pauvre » de Richard Hoggart¹¹.

Ensuite, les équipements, fussent-ils « de proximité », ont à composer avec les inégalités sociales et la distance sociale à la culture qu'il est impossible

8. Joëlle LE MAREC, *Essai sur les bibliothèques : volonté de savoir et monde commun*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2021 (coll. Papiers).

9. En 2005, incipit programmatique s'il en est, « Paroles de pierre, images de feu » commençait déjà par ces mots : « Comment lire le politique dans les violences de l'automne 2005 ? »

10. Didier FASSIN, « Les économies morales revisitées », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2009, vol. 64, n° 6, p. 1237-1266. [En ligne] < <https://www.cairn.info/revue-Annales-2009-6-page-1237.htm> >.

11. Richard HOGGART, *La culture du pauvre : étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1970 (coll. Le sens commun).

d'abolir absolument, parfois lestés par la menace sourde de la gentrification que l'arrivée d'une médiathèque laisse planer. Les institutions culturelles de ces espaces ne peuvent s'exonérer de la conflictualité sociale, comme du rapport – structurant en France – à l'État, auxquels les fonctionnaires territoriaux sont identifiés.

Autour de la bibliothèque s'instaure donc un jeu complexe entre les acteurs individuels et collectifs, qui participe aussi pour le sociologue de la confrontation de *politicités*: la *politicité* des habitants et la *politicité* professionnelle du bibliothécaire sur lequel l'auteur revient ici dans un texte inédit. Enfin, s'interroger sur la figure du « pont » de la relation à l'écrit, à la fois séparation réappropriée et seuil sensible et savant, c'est aussi considérer la distance croissante que manifeste le rapport au populaire dans nos sociétés contemporaines. Là où s'efface une lecture sociale des événements et des pratiques au profit d'interprétations culturalistes, l'insaisissable « populaire » se voit amalgamer, avec trop d'empressement sans doute, aux pratiques consuméristes sinon aux contenus de la pop culture et des industries culturelles sur fond de misérabilisme culturel bon teint.

Quant à la dernière distance, celle en propre du rapport à l'écrit, Denis Merklen l'aborde dans toute sa complexité pratique. Il souligne que les habitants des quartiers sont alphabétisés aujourd'hui, combien l'éducation et la culture sont des promesses d'emploi souvent déçues ; comment enfin, dans ce cadre, la lecture « plaisir » lui apparaît décalée. La médiation technologique du numérique a rajouté à la lecture publique la mission de lutte contre l'illectronisme ; mais si elle la recoupe, elle ne la comble pas. On retrouve le constat de Jean-Claude Passeron dans *Images de bibliothèques, images en bibliothèques* : « Aucune innovation technologique n'a jamais eu raison, par la seule grâce du média, des inégalités culturelles produites et reproduites par le jeu bien rodé des structures et des hiérarchies sociales. »¹² Les « dispositifs d'inclusion », en rivalisant d'ingéniosité, en convoquant l'oralité, le jeu, la socialisation, ne révèlent-ils pas en creux combien l'écrit, encore, sépare ?

12. Jean-Claude PASSERON, « Images en bibliothèque, images de bibliothèques », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1982, n° 2, p. 83. [En ligne] < <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1982-02-0069-001> >.

UN PONT AUX ARCHES MULTIPLES, INTERSECTIONNELLES

C'est donc un pont aux arches multiples qu'il est nécessaire de lancer sur toutes ces distances, qui ne se recoupent pas l'une l'autre : c'est le défi d'une architecture pour ainsi dire « intersectionnelle » qui se lit dans ces pages. C'est ainsi « *que la bibliothèque participe à construire collectivement le rapport au politique* » dans l'horizon de sa vocation sociale : « *Venue d'ailleurs sur des terres de convictions et de sentiments partagés au sein d'une localité, la bibliothèque se doit d'étonner et parfois, d'importuner. C'est à ce prix qu'elle se montre émancipatrice.* »¹³

Bibliothèques, portes et ponts à la fois ? se confronte ainsi à l'impérieuse nécessité d'envisager le monde d'après l'épidémie d'une manière prospective, afin de *faire société* à nouveau dans les quartiers, avec l'appui des services publics et des bibliothèques, plus que jamais « *outils de transformation sociale* ». Et que le livre imprimé demeure le support prolifique d'un lien social si particulier, le viatique des moments difficiles comme le ressort des plaisirs et des imaginaires les plus personnels et débridés, comme un outil d'émancipation démocratique et de construction de la citoyenneté.

Comment ne pas conclure par la féconde postérité de cette figure du pont, tant reprise par les surréalistes dans les années 1930, dans une époque qui célèbre les transfuges de classe en nouveau paradigme de l'écrivain consacré, et souhaiter, avec le poète Marcel Béalu, qui donna le nom de *Le Pont traversé* à la célèbre librairie qu'il fonde en 1949 dans le quartier Latin, la nouvelle raison sociale de la lecture publique aujourd'hui : *à jamais, pour tous, le pont traversé.*

13. Extraits de la conférence de Denis Merklen, « Indispensables bibliothèques, proximité et distance » ; voir p. 30.

INTRODUCTION

UNE CONFÉRENCE QUI S'ÉCOUTE, SE LIT, SE RÉÉCRIT

par Florence Schreiber

Cet ouvrage est né de l'attention soutenue d'une assemblée de professionnels des bibliothèques à l'écoute de la conférence de Denis Merklen lors du congrès annuel de l'Association des bibliothécaires de France (ABF) à Metz en juin 2022. Qu'est-ce que le sociologue, connu d'une partie du public pour s'être le premier interrogé sur les incendies des bibliothèques¹, pouvait dire de leur caractère *indispensable* ? Un lexique et un thème issus des deux précédentes années de pandémie mondiale, marquées par les confinements, les mesures sanitaires et le resserrement des activités culturelles au distanciel et au *click and collect*.

L'invitation d'un universitaire à un congrès professionnel ne va pas de soi. La compatibilité recherchée entre les deux univers réclame ajustements réciproques et déplacements subtils, que notre ouvrage révèle en explorant l'avant et l'après de la rencontre de Denis Merklen avec les bibliothécaires. Pour cette expérience éditoriale peu banale qui prolonge le croisement des regards, c'est la version écrite de la conférence qui a été retenue comme texte source, genre hybride habité de silences et de blancs, d'expressions fortes et d'implicites puissants, que nos onze contributions s'attachent à relire, parcourir, discuter et contextualiser. L'auteur de la conférence lui-même revient sur ce moment inaugural dans quatre courtes séquences inédites et une microfiction.

En cohérence avec le champ habituel de ses propres recherches sur les quartiers populaires, Denis Merklen emploie le terme *bibliothèque* essentiellement pour désigner les équipements de proximité. On ne s'étonnera donc pas du focus *lecture publique* de l'ouvrage ici proposé et de l'ancrage professionnel des contributrices et contributeurs qui presque tous exercent ou ont exercé dans des établissements territoriaux. Si les uns et les autres ont répondu favorablement à notre invitation de se saisir du texte de la conférence pour en livrer une lecture située et subjective, c'est sans doute que, dans un moment très collectif d'incertitude, les enjeux politiques de transformation sociale qu'énonce Denis Merklen sont apparus aussi cruciaux que porteurs d'une exigence attendue.

1. Denis MERKLEN, *Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques?*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2013. L'ouvrage est librement accessible en ligne : < <https://books.openedition.org/pressesenssib/2128?lang=fr> >.

QUATRE THÉMATIQUES DE LECTURE

Le titre *Bibliothèques, portes et ponts à la fois ?* reprend le fil rouge de la conférence de Denis Merklen qui assoit son propos avec un court essai de Georg Simmel². La porte et le pont ancrant par métonymie la dialectique de la distance et la proximité qui l'occupe : « *Ce court essai de Simmel peut nous aider, je le crois, à penser la bibliothèque telle qu'elle se trouve aujourd'hui, à ce carrefour, qui d'une certaine manière la caractérise, entre lien et séparation et, sans coïncidence entre ces termes, entre proximité et distance. En effet, "lien" n'est pas synonyme de "proche", tout comme "séparation" ne l'est pas de "distance"* ».

La conférence nous invite à examiner ce que l'institution bibliothèque, émanation de la puissance publique, fait bouger dans sa localité, les places qu'elle occupe, celles qu'elle libère ou qu'elle évite. En quelque sorte, les portes qu'elle ferme, les ponts qu'elle forme dans l'espace public pour ouvrir les mondes du lointain.

Le texte source assorti de ses développements figure dans la première des quatre parties de cet ouvrage. Le sociologue procède à un retour sur le rôle historique du livre imprimé, observe ce qu'en font les bibliothécaires et les contradictions que fait naître la production numérique. L'enjeu n'est pas la seule qualité des contenus ou des supports mais leurs puissants effets sociaux : accentuer l'isolement ? favoriser le collectif ? Des thèmes qui font l'objet de développements dans les relectures que le sociologue opère sur son propre texte, maintenant ses pas de côté, « rebondissant » à son tour – extérieur qu'il est à la profession – sur ce qu'il nomme « les murs de la bibliothèque », à la manière de Karyl. Karyl, le jeune joueur de football, qui « *frappe la balle contre le mur de la bibliothèque Méjanes sous le soleil du midi* » : personnage central de la microfiction que Denis Merklen insère dans son texte, Karyl deviendrait-il la métaphore de tous les habitants étudiés par le sociologue, ceux qu'il a rencontrés, ceux qu'il a imaginés ? À moins que Karyl soit comme un double de l'auteur dont la réflexion cherche à percer l'énigme institutionnelle de la bibliothèque en son quartier ?

Intitulée « **Texte et contextes** », cette première partie propose de revenir sur la généalogie de ce texte de commande : Hélène Brochard, présidente de l'ABF, répond à nos questions pour expliquer la manière dont se prépare un congrès et les objectifs attendus des conférenciers universitaires. Notre entretien amène aussi les membres du bureau organisateur à commenter les passages de la conférence les plus significatifs pour eux, dans l'après-coup du congrès.

2. Georg SIMMEL, « Brücke und Tür », in *Der Tag. Moderne illustrierte Zeitung*, n° 683, 15 septembre 1909, p. 1-3, Berlin. Traduction française : Georg SIMMEL, « Pont et porte », in *La tragédie de la culture et autres essais*, Paris, Rivages, 1988, p. 159-166.

Suit un ensemble de trois textes réunis dans la deuxième partie, « **Tactiques institutionnelles en bibliothèque** ». Hind Bouchareb³ pose son regard d'historienne sur la notion centrale de la conférence, la localité, depuis l'entre-deux-guerres, en retraçant les soubresauts de la décentralisation en matière de bibliothèques et en précisant la nature des « *acteurs collectifs locaux* », depuis les comités d'achats jusqu'aux (mal connues) démarches participatives. Dominique Lahary déploie une lecture « lexicale » de la conférence en établissant un abécédaire, à partir de treize termes issus de la conférence. Une contribution, écrite « *sans se soucier de converger ou diverger* » avec les propos du sociologue, où l'on retrouve son engagement et les valeurs qui ont guidé toute une vie professionnelle et militante⁴. Florence Schreiber prend par le bout du collectif la question discutée par Denis Merklen de la « lecture plaisir » (celle de l'individu). Elle revisite son expérience d'accueil des groupes-classes avec l'ambition de faire de la lecture une (é)preuve de partage.

La conférence de Denis Merklen bouscule une certaine sociologie des publics réduite à la production de profils statistiques d'usagers. Trois textes regroupés dans une troisième partie, sous le titre « **Requalifier l'approche du public en bibliothèque** », poursuivent cette brèche critique. Raphaële Gilbert, coordonnatrice d'un ouvrage sur le conflit en bibliothèque⁵, propose de revenir sur la notion de proximité en l'articulant avec celle d'une hospitalité attentive aux sociabilités existantes, fondée sur une exigence de réciprocité, supposant pour les bibliothécaires de se faire accueillir par les habitants. Comme en écho, Catherine Herbertz et Sylvain Damy partagent leur pratique quotidienne dans une médiathèque en quartier populaire. Leur texte, sous forme de fragments, révèle un kaléidoscope d'instantanés où affleurent l'engagement et la lutte quotidienne au service attentif des habitants. Stéphanie Khoury et Maël Rannou, auteurs d'un récent opuscule sur les bibliothèques de proximité⁶, introduisent le terme controversé, en France, de *communauté*. Comme y invite Denis Merklen (qui lui n'utilise pas le terme), ils discutent le recours aux catégorisations sociologiques en usage dans l'administration pour concevoir des médiathèques susceptibles d'être efficacement à la manœuvre des transformations sociales.

3. Hind BOUCHAREB, *Penser et mettre en œuvre la lecture publique : discours, débats et initiatives (1918-1945)*, thèse de doctorat en histoire, université Lumière-Lyon-2, 2016, p. 354-362. [En ligne] < http://theses.univ-lyon2.fr/documents/lyon2/2016/bouchareb_h >.

4. La production, autant analytique que pédagogique, de Dominique Lahary est mise en accès libre sur les site et blog de l'auteur : < <http://www.lahary.fr/pro/> >.

5. Raphaële GILBERT (dir.), *Penser la médiathèque en situation de crise : enseignements d'une expérience locale*, Villeurbanne, Presses de l'Essai, Paris, Bibliothèque publique d'information, 2022.

6. Stéphanie KHOURY et Maël RANNOU, *Les bibliothèques de proximité*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2022 (coll. L'opportune).

David Sandoz, qui avait questionné le sociologue après la conférence sur le sens que celui-ci donnait à «*la hiérarchisation collective des contenus*»⁷, ouvre la quatrième et dernière partie de cet ouvrage, «**Indispensables bibliothécaires ?**». Sous le signe de la «*sensibilité éclairée*», il prolonge cet échange sur le sujet des collections avec une «*recherche de l'universel non prescriptif*» à l'aune des doutes et des failles des équipes. Tristan Cléménçon suggère de donner toute sa place à l'interaction humaine dans le métier de bibliothécaire afin de mettre en place la juste régulation, y compris en situations de conflit. Farid Gueham élargit notre vision du bibliothécaire en s'intéressant à la figure du bénévole en lien étroit avec le territoire. Les bénévoles ne seraient-ils pas les «*ponts*», passeurs et facilitateurs par excellence ? Certes, dit-il, mais persistent nombre d'ambiguïtés qui sont ici dépliées.

FAIRE ALLIANCE

Une conférence orale, et son support écrit, une écoute collective puis une lecture partagée sont à l'origine de cet ouvrage qui privilégie les circulations d'un univers de pratiques à l'autre : l'initiative était laissée aux contributeurs de sélectionner une accroche dans le discours de Denis Merklen – le lecteur sera aidé par leur mise en exergue – et d'imaginer la forme à donner à leur lecture : récit, analyse, argumentaire, article, abécédaire, fragments...

Il faut dire ici le risque partagé que prennent à la fois le chercheur et ses auditeurs-lecteurs, professionnels se prêtant à un exercice de réflexivité et d'écriture.

Compagnon de longue date des bibliothécaires, Denis Merklen n'ignore rien des conflictualités qu'ils affrontent et n'épargne pas les responsabilités collectives qu'elles supposent. Surpris voire dérangés, les bibliothécaires contributeurs de l'ouvrage n'évincent pas les difficultés et ambiguïtés exhibées par le chercheur mais tracent leur route vers une politisation renouvelée en fonction des générations.

Ce frottement salutaire entre chercheur et praticiens, ce dialogue régulièrement entretenu, depuis plus de dix ans avec Denis Merklen, nourri de tact et de tactique, se révèle puissant pour faire face aux crises soudaines, comme celle de l'été 2023 suite à la mort de Nahel Merzouk, 17 ans, tué le 27 juin par un tir policier, et de ses conséquences pour nos communautés. L'ABF, encore, a su et pu mobiliser en quelques jours son réseau et ses alliés pour ne pas laisser des collègues démunis face aux incendies et aux dégradations de leurs

7. Les questions sont enregistrées dans la captation de la conférence, mise en ligne sur le site de l'ABF : < <https://www.abf.asso.fr/2/198/934/ABF/67e-congres-2-4-juin-2022-metz> >.

établissements. Denis Merklen en était⁸, et a permis, au fil des échanges de coproduire une intelligibilité des situations.

Matière à penser, cet ouvrage contribue aussi, à sa manière, à cette nécessité de faire cause commune et de tisser des alliances en faveur de la bibliothèque. Il invite les bibliothécaires à réfléchir, au-delà des compétences techniques et managériales, sur le sens de leur métier, ce sens politique indispensable qui lui confère son utilité.

8. Webinaire *Bibliothèques et mouvements sociaux des quartiers populaires*, rassemblant aussi Christophe Evans et Julien Talpin, 12 juillet 2023, sur le site de l'ABF : < <https://www.abf.asso.fr/1/22/1038/ABF/webinaire-bibliotheques-et-mouvements-sociaux-des-quartiers-populaires> >.

TEXTE [PARTIE 1] ET CONTEXTES

POUR RÉFLÉCHIR ET AGIR : GÉNÉALOGIE D'UN TEXTE DE COMMANDE

*Entretien avec Hélène Brochard,
avec la participation du bureau de l'ABF*

« INDISPENSABLES BIBLIOTHÈQUES, PROXIMITÉ ET DISTANCE » : TEXTE DE LA CONFÉRENCE

par Denis Merklen

REBONDS SUR LES MURS DE LA BIBLIOTHÈQUE

par Denis Merklen

Sociologue des bibliothèques en crise depuis l'ouvrage paru en 2013 *Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques ?*, Denis Merklen s'impose aux organisatrices et organisateurs du congrès de l'Association des bibliothécaires de France (ABF) au moment de se ressaisir collectivement, après une longue séquence de turbulences et de remises en cause imposées par les conditions d'exercice en période de crise sanitaire.

Accompagnant le document central de cet ouvrage – le texte de la conférence prononcée par Denis Merklen le 3 juin 2022 dans le cadre du 67^e Congrès de l'ABF à Metz – sont proposés, d'une part, un entretien avec les commanditaires de cette conférence inaugurale et, d'autre part, une relecture par son auteur même, ultérieurement au congrès, à travers quatre récits inédits et une microfiction.

POUR RÉFLÉCHIR ET AGIR : GÉNÉALOGIE D'UN TEXTE DE COMMANDE

Entretien avec Hélène Brochard, avec la participation du bureau de l'ABF

Invité une première fois au congrès de l'ABF à Nantes en 2007, Denis Merklen est à nouveau sollicité par l'Association en 2022 pour tenir une conférence plénière au congrès annuel accueilli à Metz : Florence Schreiber, coordinatrice de cet ouvrage, rencontre le bureau de l'ABF¹ pour revenir sur les raisons de ce choix et l'impact de cette conférence².

*

Florence Schreiber : Racontez-nous comment s'est organisé le Congrès 2022 de l'ABF à Metz, comment s'est fait le choix des conférenciers ?

Hélène Brochard : juin 2022, le premier congrès « en vrai » depuis trois ans a lieu, les instances de l'Association ont été renouvelées six mois auparavant, c'est le congrès de transition entre le bureau sortant et le nouveau, tout le monde est heureux de se retrouver, l'épidémie ainsi que les mesures restrictives semblent s'éloigner. Sont sollicités pour ouvrir chaque matinée Marilyn Maeso, philosophe, Denis Merklen, sociologue, et Aya Cissoko, écrivaine³. L'idée est de prendre de la distance avec nos points de vue de professionnels, éviter l'entre-soi consensuel, apporter un éclairage extérieur. Denis Merklen est invité par des bibliothécaires⁴ l'ayant déjà vu intervenir dans diverses manifestations en France, notamment autour de son ouvrage *Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques ?*⁵.

1. Entretien mené à l'hiver 2022. Le bureau de l'ABF est composé de : Hélène Brochard, présidente ; Jean-Rémi François, secrétaire adjoint, membre coopté ; Julien Vidal, trésorier ; Eleonora Le Bohec Lettieri, secrétaire adjointe, membre cooptée ; Anne-Marie Vaillant, vice-présidente ; Loriane Demangeon, secrétaire.

2. Voir l'encadré « Présentation de l'ABF », p. 28.

3. Les vidéos du congrès sont accessibles en ligne : < <https://www.abf.asso.fr/2/198/934/ABF/67e-congres-2-4-juin-2022-metz> >.

4. Les bibliothécaires sont celles et ceux du comité de pilotage dit COPIL, ce groupe de travail qui prépare le congrès. Il est composé d'un ou deux membres du bureau national, des membres du groupe régional du lieu d'accueil du congrès. Le groupe se compose également de collègues sollicités ou volontaires dont l'expérience, le type de poste et/ou les centres d'intérêt sont en lien avec le thème du congrès. S'y ajoutent parfois des membres d'associations, organismes ou organisation comme la FILL (Fédération interrégionale du livre et de la lecture) ou Lecture Jeunesse.

5. Denis MERKLEN, *Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques ?*, Villeurbanne, Presses de l'Ensib, 2013. Réédité en 2022 chez le même éditeur, l'ouvrage est librement accessible en ligne : < <https://books.openedition.org/pressesensib/2128?lang=fr> >.

L'intervention du premier jour de Marilyn Maeso bouscule un peu les esprits. On entend dans les allées, autour du déjeuner ou à la sortie en fin d'après-midi, les collègues en discuter : « ne parler que du livre, pas du reste », « évoquer les bibliothèques, pas les médiathèques », « une vision un peu étroite des services ou du métier ». Quoique chacun en ait retenu, cette première conférence a le mérite de répondre à l'objectif : nous faire nous interroger, nous mettre, peut-être, face à ce que nous ne voulons plus laisser paraître mais qui reste notre image pour bon nombre de citoyens, avec le livre et la lecture comme identité indétrônable de notre métier.

Deuxième jour, Denis Merklen ; il a intitulé sa conférence « Indispensables bibliothèques, proximité et distance ». Le conférencier répond finalement à l'ambivalence du thème en contournant la binarité indispensable/dispensable, posant la question : comment rendre la bibliothèque indispensable ? La réponse se situe du côté des services proposés et de leur place dans la vie des habitants. On est indispensable à des moments de la vie, et pas pour tous de la même manière.

Il connaît bien notre métier, son sens social. Son approche de la distance et de la proximité – tant géographique que sociale – s'applique ici aux bibliothèques mais pourrait tout aussi bien concerner d'autres politiques publiques. Ses propos ne s'appliquent pas qu'aux grandes villes et leurs banlieues, ils concernent aussi la ruralité, la diversité des publics. C'est un texte qui parle surtout des petites bibliothèques, et de la transformation, du changement du métier... On peut projeter dans ce texte ce qu'on vit sur le terrain : les fiches de postes hybrides et des missions qui bougent fréquemment, les bibliothèques troisième lieu, les tiers-lieu avec une « bibliothèque » ou les bâtiments partagés. On pense aussi aux tensions ou difficultés sociales qui rentrent dans les lieux et celles pour lesquelles on aimerait faire plus au-dehors : en somme, la recherche constante d'être utiles en mesurant si nos services sont utilisés. Et il semblerait que nous ne soyons ni le seul métier ni le seul service public à vivre ces enjeux : pour quoi, comment, avec qui et avec quels moyens faire vivre le service public ?

F. S. : Qu'est-ce que la position de Denis Merklen représente en particulier pour l'ABF ?

Hélène Brochard : Cette approche du métier par le prisme des services et de la relation à l'humain fait écho pour nous au rôle de l'ABF. Elle résonne vis-à-vis de notre engagement à titre bénévole et militant pour faire vivre cette association. Elle nous encourage tout en affirmant un tournant nécessaire, lié à de nombreuses évolutions simultanées du

bénévolat et du militantisme, en baisse, des métiers en mutation (profils comme statuts) et d'un contexte politique, économique et social de plus en plus difficile et inquiétant.

Nous nous retrouvons autour d'une constante attention portée vers les publics, et croyons à la bibliothèque comme objet transformateur du local. Nos parcours respectifs, nos évolutions professionnelles et nos modes de fonctionnement imprègnent une manière de réfléchir et d'appréhender les choses à la fois de manière efficace, dans un cadre professionnel mais toujours avec une part de sensibilité, une sensibilité que l'on retrouve dans le discours de Denis Merklen.

F. S. : Comment s'élabore la thématique d'un congrès ?

Hélène Brochard : Un thème de congrès, son contenu, et les différents formats possibles se réfléchissent toujours avec une année d'avance : la thématique du congrès 2022 s'est décidée durant l'été 2021, quand tout le monde jonglait encore avec les mesures Covid et que les bibliothécaires étaient en plein doute vis-à-vis du passe sanitaire. Le questionnement de ce qu'était un service indispensable imprégnait les décisions depuis plusieurs mois, la thématique du congrès, « Les bibliothèques sont-elles indispensables ? », en a découlé.

L'annonce du sujet a immédiatement fait débat, certains collègues s'interrogeant sur la pertinence de poser cette question puisque évidemment non, les bibliothèques ne sont pas indispensables, quand d'autres s'interrogent également puisque oui, évidemment qu'elles le sont, et d'autres encore font des jeux de mots : « L'ABF est-elle indispensable ? » Du côté de l'association, le renouvellement des instances régionales et nationales se prépare, le mandat de trois ans des différents présidents et présidentes arrive à son terme et il faut envisager la suite... Ce mandat (2019-2022) n'a pas été simple⁶ : il a fallu gérer la crise sanitaire, l'éloignement, le peu de rencontres physiques, apprivoiser la visio et le travail à distance, avec la crainte, jusqu'au dernier moment, de ne pas parvenir à renouveler tous les conseils d'administration régionaux. L'association est fragilisée tant au niveau régional que national, mais sa vie démocratique résiste.

F. S. : Quel est le rôle du bureau de l'ABF ?

Hélène Brochard : On pourrait résumer en disant qu'au sein d'une association, le bureau dresse une feuille de route et arbitre. Ainsi, dans le cadre du mandat 2022-2025, il s'est fixé de faire évoluer le modèle économique, la communication et l'image de l'association. Les prises

6. Voir l'encadré « Présentation de l'ABF », p. 28.

de position comme la campagne Gratuité lancée en janvier 2023⁷ s'inscrivent dans la perspective d'ouvrir en grand vers tous les publics, en élevant un maximum de ponts. On voit que cette conférence six mois avant n'avait rien d'un hasard !

La veille de la conférence de Denis Merklen, lors de la table ronde « Arrêtons de nous mentir », Jean-Rémi François, un des membres du bureau, disait, au sujet des publics éloignés : « Ce ne sont pas eux qui sont éloignés mais les services qui le sont. » Voilà ce qui nous réunit au sein de ce collectif : la conviction que les efforts, les signaux et les ponts sont à construire de notre côté et qu'il faut sans cesse nous questionner sur le métier en réfléchissant sur nous-mêmes, sans fausse humilité, avec honnêteté et franchise.

Le discours de Denis Merklen, qui évoque la question de l'articulation entre bibliothèques, bibliothécaires et public, correspond à l'essence même des missions de l'association et des limites de celle-ci : aider à la mise en perspective, à la réflexion autour de la profession, du rôle des bibliothèques, mais non se substituer aux syndicats – nous constatons que cette fonction est parfois (souvent ?) attendue de nous –, et cela peut nous être reproché. Si l'on prend comme exemple les discussions en cours sur les statuts de la fonction publique territoriale ou l'accès aux concours, l'association défend la révision de la définition des missions, ainsi que les modalités d'accès aux concours, mais pas les grilles salariales. Lorsque des équipes sont en souffrance, le comité d'éthique de l'ABF peut les orienter, les documenter, mais l'association ne peut se substituer aux organisations syndicales ou aux instances paritaires d'une collectivité.

L'ABF milite pour un métier, pour une mission de service public, et militer pour son métier, c'est aussi adhérer à l'ABF !

*

F. S. : Comment la conférence de Denis Merklen résonne-t-elle plus personnellement en chacun d'entre vous ? Y a-t-il une phrase, un mot du texte qui a particulièrement retenu votre attention ?

Hélène Brochard, directrice de la médiathèque municipale de Villeneuve-d'Ascq : « *Mettre des livres sur le chemin des gens.* » Cette phrase n'est pas neutre, beaucoup soupirent peut-être en disant « encore le livre », mais elle me touche car je m'y retrouve et je m'y reconnais.

7. Voir sur le site de l'ABF : < <https://www.abf.asso.fr/4/212/930/ABF/la-bibliotheque-gratuite-on-a-tout-a-y-gagner-> >.

Je mets des livres sur le chemin des gens. Ce qu'il reste aujourd'hui des premiers usagers de la médiathèque de quartier dans laquelle j'ai commencé, ce sont des souvenirs de lecture...

Je croise aujourd'hui régulièrement un ancien gamin, connu à 7 ans, terreur du quartier et de la médiathèque, que j'ai dû mettre à la porte des centaines de fois. Il est devenu chauffeur de bus, on s'est reconnus il y a un moment déjà, il me laisse traverser en me souriant, me faisant un signe, il passe systématiquement sa tête par la fenêtre du bus en me criant : « Hé, Hélène, t'as un Tom-Tom et Nana pour moi ? »

Je sais le lien que j'ai créé avec ces centaines de gens, nos chemins à nous se sont bien croisés autour du livre, nos ponts à nous se sont créés autour des *Tom-Tom* et *Nana*, des *Dragon Ball* et des *Tintin*.

Jean-Rémi François, directeur de la bibliothèque départementale des Ardennes : « *La porte de la bibliothèque permet d'entrer dans un espace d'ouverture.* » Cette phrase de Denis Merklen résume la fonction d'une bibliothèque idéale.

Un espace d'accueil et d'ouverture dans lequel se nourrit la relation aux autres et au monde, un espace partagé qui accueille chaque singularité. Ce lieu public, libre d'accès, est pour certains un lieu où se construit la relation à soi et aux autres, où s'affirme l'être avec les autres, et l'être au monde, dès le plus petit âge de la vie jusqu'au grand âge.

F. S. : Quelles en seraient les propositions ?

J.-R. F. : Ce serait un lieu d'ouverture à travers les livres, les rencontres, les débats, le partage, l'information, la création artistique, le confort d'un espace en commun et à l'accueil soigné.

Julien Vidal, directeur de la bibliothèque municipale de Bollène : « *La bibliothèque se doit d'étonner et, parfois, d'importuner.* » Pourquoi cette phrase, un peu étonnante, me semble intéressante ?

La bibliothèque est bien plus qu'un lieu destiné à la lecture et à l'apprentissage. Elle est aussi une fenêtre qui s'ouvre et permet de découvrir et d'explorer des idées, des connaissances, des formes nouvelles ou inhabituelles, voire à contre-courant, qui peuvent nous surprendre et nous défier. Par ses collections, ses services ou encore ses animations, la bibliothèque favorise le débat, permettant l'expression et le partage de pratiques ou d'opinions parfois divergentes.

Un exemple qui fait parler : les lectures effectuées par des drag-queens⁸.

Il ne s'agit pas de propositions visant un effet « communication », mais

8. Voir le communiqué de l'ABF : <<https://www.abf.asso.fr/1/22/1013/ABF/-communique-les-bibliotheques-sont-des-lieux-d'inclusion-et-d'ouverture-sur-le-monde>>, et cet article dans *Actualité* : <<https://actualitte.com/article/110024/tribunes/l-heure-du-conte-en-bibliotheque-les-drag-queens-ont-toutes-leur-place>>.

l'occasion de briser les préjugés à travers le dialogue et les échanges. Dans un même registre, les expériences singulières de « bibliothèques vivantes », qui provoquent toujours des moments forts, tant pour les « livres vivants », incarnations d'un parcours de vie, que pour les « emprunteurs ». Tous sortent enrichis et touchés par ces rencontres. C'est ce qui fait de la bibliothèque un lieu si puissant à même d'offrir un espace unique où les personnes peuvent s'étonner, s'interroger, apprendre et grandir.

Eleonora Le Bohec Lettieri, directrice du Territoire-Lecture Nord et de la médiathèque Olivier-Léonhardt (Cœur d'Essonne Agglomération) : *« L'intelligence de situation indispensable à la bibliothèque est une intelligence collective, qui suppose un travail collectif d'appréciation de l'état de la vie locale. »* Cette phrase semble engager la bibliothèque à sortir de sa logique interne.

Ici Denis Merklen ne met pas en avant la figure du bibliothécaire seul ou la bibliothèque comme lieu ou encore des projets figés. Ce passage nous engage à réfléchir au processus qui mène à la fabrication d'une politique de lecture publique : pourquoi travailler avec les habitants ? Comment travailler entre agents publics au-delà de la bibliothèque ? Quels moments pour discuter avec les associations et les artistes locaux ?

F. S. : Selon vous, quelles perspectives de travail sont ouvertes par cette intelligence collective ?

E. L. B. L. : Droits culturels, appropriation, participation, diversification des publics, etc., ce sont ces enjeux que l'intelligence collective doit continuer d'aborder. L'« intelligence de situation » se produit donc quand on forme les bibliothécaires aux enjeux sociaux et quand on propose aux acteurs du territoire de réfléchir avec ces bibliothécaires à un meilleur service public.

Anne-Marie Vaillant, directrice de la bibliothèque Marguerite-Audoux à Paris : *« La bibliothèque s'institue parce qu'elle arrive à fonctionner à la fois selon la logique du pont (qui relie les deux rives tenues distantes et distinctes par le courant périlleux du fleuve), et selon la logique de la porte qui, une fois fermée derrière soi, ouvre un espace nouveau. »*

Je perçois ici l'idée-force qui me traverse qui est celle de la porosité nécessaire entre la bibliothèque et le territoire qu'elle dessert.

F. S. : Comment cela se traduit-il dans les propositions de la bibliothèque ?

A.-M. V. : Je retrouve cette volonté de circulation, de la bibliothèque pouvant représenter à la fois un espace offrant les ressources permettant

la connaissance et l'expression de soi, celui du lieu d'expression démocratique, chambre d'écho des soubresauts de la société, précarité, exil, solitude...

F. S. : Les professionnels doivent-ils franchir les portes et les ponts ?

A.-M. V. : Il me semble nécessaire de ne pas se limiter aux murs de son établissement et de rayonner, jour après jour, vers l'extérieur, pour conforter la réalité de la bibliothèque comme politique publique, passerelle entre le dehors et le dedans.

Lorane Demangeon, directrice adjointe du réseau de lecture publique de la communauté d'agglomération d'Épinal (Vosges) : « *La bibliothèque entre dans une conjoncture particulière, difficile, où elle est une nouvelle fois invitée à se recréer.* »

F. S. : Est-ce la situation post-Covid qui a vous a incité à retenir cette « invitation » du sociologue ? Pensez-vous qu'elle soit conjoncturelle ou la situez-vous dans le temps long des bibliothèques... et de ses associations professionnelles ?

L. D. : En effet, au fil du temps, la bibliothèque a relevé le défi constant de s'adapter aux transformations des supports de l'information, des pratiques culturelles et sociales, et des moyens offerts à son développement. C'est en ayant à cœur de toujours répondre aux attentes et aux besoins des gens que les bibliothécaires font des bibliothèques un véritable terrain d'expérimentation et d'innovation. Le métier de bibliothécaire s'en trouve lui-même bousculé tant les champs d'action sont nombreux et diversifiés. Oui, l'invitation est relancée par Denis Merklen : continuons à être imaginatifs pour relever les nouveaux défis qui s'annoncent !

Encadré 1. Présentation de l'ABF (Association des bibliothécaires de France)

Fondée en 1906 et reconnue d'utilité publique en 1969, l'ABF est la plus ancienne association de bibliothécaires en France. Elle est l'association de toutes les bibliothécaires professionnelles et bénévoles qui réfléchissent, débattent, se forment et promeuvent le rôle des bibliothèques dans la société.

Un travail en cours engagé sur les archives de l'association nous a permis de relire la lettre annonçant l'assemblée générale constitutive de l'association. Étonnamment : ce texte, plus que centenaire, fait encore écho à ce que l'association défend aujourd'hui (à la différence qu'à l'époque c'était une affaire exclusivement masculine !) :

« Notre idée fondamentale est de tendre, par l'étude et par l'action, à faire de nos bibliothèques de véritables rouages de la vie moderne, des auxiliaires commodes de toute vie scientifique et pratique. »

Nous pensons qu'il est nécessaire pour cela de préciser et de répandre de justes notions sur les bibliothèques et les bibliothécaires, sur le caractère de la profession, sur son autonomie relative, sur la diversité des besoins auxquels elle doit répondre, sur son adaptation précise et pratique à cette diversité de besoins.

Nous croyons qu'il faut donner plus d'autorité, plus de garanties à ceux qui se consacrent à cette profession et qu'il est éminemment utile que bibliothécaires et amis des bibliothèques mettent en commun leurs études et leurs efforts pour réaliser dans les bibliothèques françaises les améliorations désirables à tous les points de vue.»

Cent dix-sept ans plus tard, l'association est toujours là, compte près de 2000 adhérents et militants de la profession et des bibliothèques. Forte de ses actions locales, à travers les groupes régionaux, mais également de collègues experts et impliqués sur des sujets centraux de la profession à travers les commissions, l'ABF propose également une formation diplômante d'auxiliaire de bibliothèque sans équivalent.

Nous croyons au pouvoir fédérateur de cette association : à l'image de ce que nous mettons en place dans nos bibliothèques, l'ABF donne les moyens de déclencher des rencontres, se former, provoquer le débat et les réflexions, éviter l'isolement et se retrouver au sein d'une communauté professionnelle qui croit en son métier et à l'importance des bibliothèques dans la société. Adhérer à l'association n'implique pas forcément d'y exercer des responsabilités, néanmoins cela reste un signe fort pour la représentativité de la profession.

• Le bureau de l'ABF entre 2019 et 2022

Dès 2019, la constitution du bureau s'était établie dans un contexte particulier : personne n'avait candidaté à la présidence. Alice Bernard s'était finalement proposée, entraînant une dynamique collective. La présidence d'Alice Bernard marquait un tournant de la vie de l'association tout d'abord par son profil : contractuelle, n'appartenant pas à une direction, spécialiste du numérique, des « bidouillages » et du jeu vidéo. Entamé sur un programme consacré à l'inclusion, coconstruit en séminaire, ce nouveau bureau a dû affronter de plein fouet la crise du Covid-19 ainsi que ses conséquences, notamment économiques pour l'association, avec l'annulation de deux congrès successifs. L'équipe salariée a connu simultanément des bouleversements, entre autres avec le départ de la déléguée générale en poste depuis plusieurs dizaines d'années. Alice Bernard a réussi, malgré tout, à imposer sa personnalité, ses compétences et exigences : interroger des habitudes relevant davantage du droit coutumier, introduire une formalisation des procédures, mettre en place des outils de partage et de transmission. Durant ce mandat, ont été prises des orientations importantes : supports de formation mis en ligne en Creative Commons et, pour la première fois, réalisation d'un congrès en ligne totalement gratuit qui a réuni 700 personnes.

INDISPENSABLES BIBLIOTHÈQUES, PROXIMITÉ ET DISTANCE

par Denis Merklen

Texte de la conférence¹ donnée par Denis Merklen à Metz le 3 juin 2022 à l'occasion du 67^e Congrès de l'Association des bibliothécaires de France (ABF), «Les bibliothèques sont-elles indispensables?».

*

Bonjour,

Je voudrais sincèrement remercier l'Association des bibliothécaires de France pour ce 67^e Congrès et pour m'avoir invité à y participer. C'est la deuxième fois qu'on me le propose. La fois précédente, ce fut à Nantes en 2007 où on m'a sollicité pour présenter les premiers résultats d'une enquête non encore terminée et, évidemment, pas encore publiée. Elle donnait lieu, six ans de recherche plus tard, à la publication par les Presses de l'Enssib de mon essai : *Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques?* Merci donc de m'offrir cette nouvelle possibilité de partager mes réflexions, cette fois-ci, pour ouvrir une matinée d'échanges à Metz.

Les bibliothèques se trouvent aujourd'hui, comme tant d'autres fois, à un carrefour qui, tout à la fois, les sollicite et les bouleverse. La situation se présente sous la forme d'un tiraillement de forces contraires, l'une poussant à la proximité, l'autre à la distance.

Les lignes de fond qui définissent cette conjoncture sont connues. L'une d'entre elles est technologique et bouleverse la culture, la politique et les formes courantes de la sociabilité depuis la digitalisation et l'accès public à Internet. À celle-ci s'ajoute un bouleversement du rapport à l'écrit d'une envergure telle qu'il a poussé nombre d'acteurs culturels à craindre la disparition du livre, il y a de cela quelques années à peine. Il y a enfin une mutation civilisationnelle dans les façons qu'ont les personnes de vivre leur condition d'individus. Ceci met en question certaines modalités du lien social ou, si l'on préfère, des inscriptions et des appartenances collectives sur lesquelles reposait le rapport au

1. [NDÉ] En accord avec l'auteur, l'éditeur a procédé aux ajustements nécessaires à la lecture de la version écrite de la conférence. La captation et le texte original de la conférence sont disponibles en ligne : < <https://www.abf.asso.fr/2/198/934/ABF/67e-congres-2-4-juin-2022-metz> > et < https://www.abf.asso.fr/fichiers_site/fichiers/ABF/congres/2022/denis_merklen_congres_ABf_2022.pdf >.

livre et à l'écrit en général. Ces mutations mènent aujourd'hui à se poser la question de l'existence même de la bibliothèque, à la manière dont on s'est interrogé à propos d'une éventuelle disparition du livre. Dans ce cadre, les mesures pour lutter contre l'épidémie provoquée par la diffusion de la Covid-19 ont produit, pendant un temps très court, certes, un formidable chambardement des formes de sociabilité et du rapport à la culture. En même temps, elles ont créé des conditions de laboratoire, si l'on peut ainsi dire, permettant d'observer de plus près, à la loupe, les mutations en cours ; et les mesures anti-Covid ont peut-être contribué à l'accélération de certaines de ces mutations. La bibliothèque a ainsi été mise à rude épreuve par les mesures de confinement, distanciation, et non-accueil du public dans les établissements, elle en sort bouleversée et incertaine face à l'avenir.

La sociologie peut nous offrir quelques pistes de réflexion à ce propos. Ainsi, tel que je voudrais le proposer aujourd'hui, nous pouvons placer la conjoncture de la bibliothèque sous les coordonnées de la proximité et de la distance. Constatons simplement, dans un premier temps, que la révolution technologique nous ouvre des extraordinaires possibilités de distanciation, temporelles et spatiales. Au même moment, le confinement nous a démontré, – comme si c'était nécessaire – les conséquences néfastes de la distanciation exacerbée par l'isolement. N'est-il pas temps de revenir sur ce que les institutions de la modernité, parmi lesquelles le livre (celui de l'imprimerie, à portée des masses), nous ont offert comme réflexion sur la proximité et la distance ?

Il me semble qu'à la sortie de l'épreuve Covid-19, après les élections présidentielles qui confirment la présidence de la République dans son projet de réformes d'inspiration libérale de la société et de l'État, dans un cadre d'accélération de la révolution technologique de notre rapport à la culture et à la lecture, la bibliothèque entre dans une conjoncture particulière, difficile, où elle est une nouvelle fois invitée à se recréer.

Dans ce contexte à la fois prometteur et périlleux, la bibliothèque apparaît plus indispensable que jamais, et il me semble que des pistes de réflexion et, peut-être même d'action, peuvent s'ouvrir en pensant cette conjoncture et ces sollicitations comme une tension entre proximité et distance.

1

Il y a un peu plus d'un siècle, non loin d'ici, à Strasbourg, où se forment aujourd'hui les conservateurs territoriaux des bibliothèques, à l'INET², le sociologue Georg Simmel écrit un essai devenu célèbre. Dans ce texte concis, «*Brücke und Tür*» (1903), «Pont et porte»³, Simmel s'interroge sur ce qui est à la fois une faculté et une nécessité de la vie en société, de lier ce qui est séparé et distant, comme les deux rives d'un fleuve reliées par le pont. Et inversement Simmel donne à voir la même faculté et la même nécessité sociale de séparer et de distinguer ce qui forme naturellement une continuité, comme lorsque nous fermons la porte pour rentrer chez nous ou lorsque nous pénétrons dans l'espace de la bibliothèque. La porte ouvre ainsi un espace qui se distingue de la continuité ou, pourrions-nous dire, qui est séparé ou protégé par la porte du chaos culturel et politique. Le chaos sans fin nous pousse à instituer un espace autre autour de la culture écrite et du livre, espace en principe réservé à la lecture. Une même nécessité et une même faculté du social, de la vie sociale, donc, à lier ce qui est séparé, et à créer une cessation dans ce qui se présente comme continu.

Ce court essai de Simmel peut nous aider, je le crois, à penser la bibliothèque telle qu'elle se trouve aujourd'hui, à ce carrefour, qui d'une certaine manière la caractérise, entre lien et séparation et, sans coïncidence entre ces termes, entre proximité et distance. En effet, «lien» n'est pas synonyme de «proche», tout comme «séparation» ne l'est pas de «distance».

Commençons, peut-être, par l'écrit et le livre, la presse également. Pas par l'écrit sous toutes ses formes. Et distinguons tout de suite, cette immense forêt tropicale ou cet abyssal océan que sont devenus Internet et les écrits numériques.

Sans évidemment prétendre épuiser ses fonctions sociales et encore moins ses significations multiples, nous pouvons penser l'écrit du point de vue du lecteur, dans la logique du pont qui relie ce qui se trouve naturellement séparé et distant. Le livre communique et lie son lecteur à son auteur, et il surpasse la métaphore simmélienne du pont, en ce sens qu'il lie deux points dans l'espace mais aussi deux moments dans le temps, le moment et le lieu de l'écriture et ceux de la lecture ; et il agit au-delà même du temps et de l'espace car il communique entre

2. [NDÉ] Institut national des études territoriales.

3. Georg Simmel, «Pont et porte», in *La tragédie de la culture et autres essais*, Paris, Rivages, 1988, p. 159-166.

les langues. Je lis aujourd'hui Simmel, ici, au Palais des congrès de Metz, devant vous, cent vingt ans plus tard, en français. L'écrit comme célébration de la distance, car celle-ci est une mise en communication par-delà les frontières. Ainsi considéré, l'écrit est lien social sans proximité.

C'est donc en lien social émancipateur que l'imprimé se présente à nous. Pensons, pour ne donner qu'un exemple, aux lecteurs de l'*Émile* ou de *La Nouvelle Héloïse* étudiés par Robert Darnton à partir des lettres que ceux-ci, au sein de familles bourgeoises, écrivent depuis Bordeaux à l'imprimeur-éditeur de Neuchâtel, pour communiquer avec le Genevois. Par ce lien social à travers le livre, Rousseau fournit aux parents des pistes d'éducation de l'enfant et permet ainsi de s'affranchir des formes traditionnelles de la socialisation, de mettre à distance le curé et l'Église, la famille et l'éducation traditionnelle assurée par les grands-parents. Le livre constitue un lien social permettant de s'éloigner quelque peu des oppresseurs bien proches de la prescription religieuse ou familiale. L'écrit est ici lien social d'échappatoire. Le lien avec celui qui est loin pour éluder l'oppression de celui qui nous est proche.

C'est une forme singulière de l'écrit, désormais imprimé, qui inaugure, plus qu'un lien interpersonnel, un lien entre individus. Il socialise sous une forme et désocialise sous une autre. Le lecteur trouve un passage pour se désencaster de sa sociabilité immédiate, celle du prochain, et se connecter en société avec d'autres individus, lecteurs comme lui ou comme elle – oui, comme elle, car cette dynamique a eu et continue à avoir un rôle important pour les jeunes femmes dans ce jeu qui se manifeste entre proximité et distance.

Célébration donc de la communication qui habite une certaine proximité intellectuelle et affective avec l'autre distant, proximité symbolique qui n'est pas celle des corps et des embrassades, des repas et de la maison, des lits, des quartiers et des lieux de travail, ni celle de la salle de cours ou de la salle de lecture qui se prolonge par un pot dans un café à côté de la bibliothèque.

2

Une question donc, celle ouverte par la tension proximité-distance, qui n'est plus aujourd'hui celle de la moitié du XVIII^e siècle mais qui y trouve l'origine de sa configuration actuelle. Proximité-distance relancée par Internet, qui agit comme un intensificateur du problème

qui nous déstabilise. Et oui, à force de la pratiquer et de l'entourer de régulations et de normes, nous étions parvenus à apprivoiser ou à domestiquer, si je peux ainsi dire, la tension entre proximité et distance ouverte par l'imprimé. Cependant, aujourd'hui, que faire de mes deux mille amis Facebook ou Instagram – des entreprises spécialisées dans la production de lien social par l'écrit ? (Il paraît que l'on peut se faire beaucoup d'argent en exploitant ce secteur !) Beaucoup de ce qui était régulé et réglé pour le gouvernement de l'écrit imprimé (propriété intellectuelle, figure de l'auteur, rôle de l'éditeur, type et nature des publications, distinction entre fiction et non-fiction, etc.) a été dérégulé par Internet – l'innovation technologique a permis de sauter par-dessus la clôture !

Et je ne parlerai pas de l'amplification et de l'intensification de ce phénomène par les effets de la visioconférence qui agit, elle, dans les créneaux jadis réservés à la radio et à la télévision, mais qu'une réflexion approfondie devrait prendre en considération car ce qui est déstabilisé, c'est la délicate relation entre proximité et distance.

La bibliothèque s'institue parce qu'elle arrive à fonctionner à la fois selon la logique du pont (qui relie les deux rives tenues distantes et distinctes par le courant périlleux du fleuve) et selon la logique de la porte qui, une fois fermée derrière soi, ouvre un espace nouveau. La bibliothèque tend un pont lecteurs-auteurs à travers ses collections et grâce à l'intelligence du bibliothécaire (et des équipes de bibliothécaires, j'y reviendrai)⁴. La bibliothèque donne ainsi accès à l'inaccessible, désormais matériellement accessible car le livre est bien là, à portée de ma main ; et socialement accessible car quelqu'un a identifié ce lecteur que je suis, voisin de la bibliothèque et, dans l'infini des écrits et des imprimés, celui qui pouvait me plaire, me convenir ou dont je pouvais avoir besoin. Les piliers de ce pont sont faits de ressources matérielles et de l'intelligence sociale, de la perspicacité du bibliothécaire, du travail des équipes en bibliothèque.

La bibliothèque fonctionne aussi grâce à la porte, qui n'est pas un pont. Le pont communique deux marges qui étaient déjà là, sans se connaître. Il relie l'existant en quelque sorte. La fonction de la porte, en revanche, est de séparer quand elle se ferme. À la différence du pont, la porte opère une transformation radicale de l'espace et de la sociabilité car elle institue un dedans et un dehors, un extérieur et

4. Je remercie Florence Schreiber, bibliothécaire au réseau de la lecture publique de Plaine Commune, qui a lu le manuscrit de cette conférence et a attiré mon attention sur l'importance des équipes.

un intérieur qui n'existent que parce qu'elle s'ouvre et se ferme. Elle crée ainsi un espace d'une qualité nouvelle. Si elle peut être ouverte à volonté, si elle peut être librement traversée dans les deux sens, pour entrer et pour sortir, elle n'est pas enfermement et l'espace qu'elle délimite n'est pas prison. Alors, la porte rend possible l'abri et l'accueil en instituant un espace particulier au milieu d'une localité. Dès qu'une bibliothèque y ouvre ses portes, le quartier n'est plus le même. Elle institue un espace nouveau dans l'immédiat, dans la proximité, dans l'habitat du groupe et dans le voisinage. Comme lorsque la porte s'ouvre à la maison, depuis laquelle nous pouvons sortir vers le monde. Mais la porte de la bibliothèque, justement, n'est pas celle qui nous extrait et nous protège de la ville et du monde avec toutes leurs agressivités. La porte de la bibliothèque nous donne accès aux mondes lointains que l'on trouve dans chaque livre. La porte de la bibliothèque permet d'entrer dans un espace d'ouverture. On pénètre dans la bibliothèque pour s'ouvrir aux mondes lointains. La porte de la bibliothèque crée un espace où nous accédons à ces ponts qui nous donnent accès au monde sans quitter nos proches, sans nécessité de partir.

Et je devrais ajouter une distinction que j'ai faite ailleurs entre les trois sortes de porte propres à la bibliothèque : celle qui laisse passer le lecteur, celle par laquelle entrent les bibliothécaires, et la porte par laquelle entrent l'argent et les livres dans ses collections. Ces trois portes de la bibliothèque représentent autant d'enjeux de pouvoir, parce qu'elles communiquent avec trois univers différents, tous trois indispensables à l'existence de la bibliothèque⁵. Ce sont, en quelque sorte, les conditions de possibilité de la bibliothèque.

3

Vous l'avez compris, je parle ici de la bibliothèque en général, mais je pense plus particulièrement à celle qui s'inscrit dans un territoire et qui, par sa présence dans cet espace, contribue à produire une localité. Car la distance et la proximité ce sont, avant tout, des proximités et des distances sociales. Un aspect tout à fait délicat car, quand il s'agit de bibliothèques en milieux populaires ou rurales, par exemple, il y a déjà une première distance sociale entre le bibliothécaire et les habitants

5. Denis MERKLEN, « Conclusion : les trois portes de la bibliothèque », in Isabelle ANTONUTTI (dir.), *Migrations et bibliothèques*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2017, p. 159-165. [En ligne] < <https://www.cairn.info/migrations-et-bibliotheques--9782765415428-page-159.htm?contenu=resume> >.

et potentiels lecteurs, ce qui constitue, souvent, un premier chemin à parcourir et, en conséquence, une première difficulté à vaincre. Une certaine communion est nécessaire pour communiquer et agir ensemble, et en même temps, cette distance est un point d'appui pour introduire dans la localité une touche nouvelle permettant de déplacer les points de vue et les lieux communs propres aux conservatismes et aux traditionalismes.

La tendance actuelle alimentée par les algorithmes des réseaux sociaux et des moteurs de recherche destinés à conforter le client et à le maintenir dans une zone de confort, c'est-à-dire sans déplacement et sans être importuné, est le meilleur ennemi de la fonction culturelle de la bibliothèque et de la fonction critique de la lecture. Les moteurs de recherche, qui confortent le lecteur en lui donnant ce qu'il veut avoir, ne sont pas émancipation, au contraire. Ils mettent en contact ceux qui sont distants pour les enfermer dans une zone de confort. La fameuse « lecture plaisir » est, de ce point de vue, une orientation qui peut se montrer périlleuse. Venue d'ailleurs sur des terres de convictions et de sentiments partagés au sein d'une localité, la bibliothèque se doit d'étonner et, parfois, d'importuner. C'est à ce prix qu'elle se montre émancipatrice.

La manière dont la bibliothèque se pense elle-même et dont elle est sollicitée montre qu'elle habite un espace et un temps d'ambivalences, au sein d'une situation qui est tout, sauf claire et stable. La porte de la bibliothèque donne accès à un espace singulier. Où se trouve-t-elle ? Pour quoi faire ? Qu'est-ce que cette porte sépare et à quoi donne-t-elle accès ?

Jusqu'à une date assez récente, la bibliothèque pensait peu en termes de localité. Elle se pensait plutôt comme une institution à vocation universelle implantée dans un territoire donné. Et elle pensait son environnement en termes de public, qu'elle déclinait au pluriel :

« les publics » (et les « non-publics »). Cette manière de voir constitue une voie efficace de concevoir la bibliothèque car elle offre des prises d'action à partir d'une connaissance plus fine de ce qu'on est tenté d'appeler la « sociologie » de la population cible. Alors, comme dans une étude de marché, on segmente la population en des multiples catégories (jeunes et vieux, actifs et retraités, adolescents, hommes et femmes, chômeurs, niveau de diplôme, origine migratoire, lecteurs faibles, grands ou occasionnels...), ce qui conduit à affiner davantage la segmentation et à en déduire la diversité et la non-homogénéité de ces « publics ». Je pourrais vous dire que tout cela a peu à voir avec le regard

du sociologue, ou plutôt, je devrais vous dire que, certes, ces données fournissent des informations indispensables à la mise en œuvre de politiques institutionnelles telle une politique de la lecture publique ; mais elles peuvent nous rendre difficile la tâche de penser le monde qui entoure chaque bibliothèque et sur lequel celle-ci cherche à agir.

Il faudrait s'autoriser à sortir, un peu, par des moments choisis, dans la mesure du possible, sortir des catégories de l'administration et de la politique publique, tels « publics » ou « population cible ». Non pas qu'elles ne soient pas utiles – je me répète –, mais parce que s'y borner n'est pas sans signification pour l'action, et parce que la bibliothèque dispose, heureusement, tel que chacun de ses soixante-sept congrès de l'ABF le montre, d'un certain degré d'autonomie et d'autodétermination. La bibliothèque n'est pas obligée à penser son action, et la vie sociale qu'elle transforme à travers celle-ci, de la même manière et avec les mêmes catégories qu'une municipalité.

4

Il y a une façon de définir la bibliothèque qui est peut-être aujourd'hui la plus puissante. Elle est à l'œuvre depuis longtemps et s'est vue récemment incarnée dans la loi Robert de décembre dernier⁶. Cette conception est orientée par les valeurs de diversité, de pluralité et de tolérance, des valeurs aussi essentielles que fondamentales face à un monde de plus en plus traversé par une conflictualité tribulaire d'une conception qui prend appui sur la défense des identités et qui considère la diversité comme une cohabitation pacifique de mondes qui, en réalité, se replient sur eux-mêmes – curieuse manière d'entendre le cosmopolitisme. Les tentations de censure sont grandes et les appels à la « *cancellation* » de ce qui offense frappent à la porte de toutes les institutions de la culture, la bibliothèque comprise.

Or, cette conception incarnée dans la « loi des bibliothèques » envisage l'institution comme un équipement destiné à servir le lecteur en tant qu'individu qui se rapproche du livre dans une démarche de lecture pour soi ; j'ai envie de dire une lecture qui sert la subjectivité individuelle, souveraine, presque secrète et non critiquable, car toutes les subjectivités se valent. La lecture est une question de goût et de plaisir. La bibliothèque devient alors un *analogon* de l'espace public

6. Loi n° 2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique.

qui se présente comme une parenthèse, comme une interruption dans la continuité d'un territoire. Elle ne peut pas appartenir à un territoire car l'espace public n'appartient à personne. *In fine*, la bibliothèque ainsi conçue ne peut avoir ni contenu ni projet ni identité. Elle se définit, tout comme la place publique, comme un espace ouvert à tous les livres (ou à tous les supports), à tous les usagers, à tous les usages. Tous les supports, qu'elle se refuse à hiérarchiser, car elle les a tous placés sur un pied d'égalité comme elle a placé les individus. Son seul projet (peut-on lui demander davantage?) est celui de contribuer à l'institution d'un espace public.

La bibliothèque se trouve ainsi quelque part mais elle n'appartient pas à la localité. Elle tend un pont entre l'individu qui y habite et ce qui lui est distant. La bibliothèque de la pluralité et de la diversité, conçue à l'image de l'espace public et du service public, se trouve, heureusement, aux antipodes du danger identitaire. Elle est comme son antidote.

Mais en même temps, en agissant de la sorte, elle s'expose et se fragilise face aux entreprises du Net qui opèrent cette connexion individu-mondes lointains, d'un mode bien plus efficace que ne peut le faire la bibliothèque. Disons que sur la Toile, cette connexion se fait en deux clics, tandis que la bibliothèque exige un budget et une relation sociale entre le lecteur et le bibliothécaire, et plus précisément, entre les lecteurs et les équipes de chaque bibliothèque.

La bibliothèque comme espace public s'oppose, idéalement, à la bibliothèque d'un territoire. En ce sens qu'elle n'est pas une émanation de la vie locale, qu'elle n'est pas la bibliothèque d'un groupe social, d'un quartier, par exemple, comme elle peut l'être dans le cas des bibliothèques que nous voyons créées dans les quartiers populaires d'Amérique latine ou en Espagne, comme des projets militants – souvent impulsés par des enseignants –, ou des bibliothèques associatives dans des villages ou des petites villes en France; ou comme bibliothèque populaire d'autrefois. La bibliothèque espace public n'émerge pas au sein d'un territoire par des énergies locales qui la feraient naître. Elle est implantée dans un territoire grâce à la force transformatrice des pouvoirs publics. Dans un cas comme dans l'autre, la bibliothèque résulte de forces visant la transformation de la localité, mais elles partent, pour ainsi dire, en sens inverse.

Les restrictions à la vie sociale imposées dans la lutte contre la Covid-19 ont porté un coup dur aux bibliothèques de proximité. Pas tant, ou pas seulement, par la dure mise à l'épreuve à laquelle ont été

soumises les équipes qui les animent, mais surtout par la perte de lecteurs. Le travail de récupération de lecteurs mené à bras-le-corps avec intensité et inventivité pendant les vingt dernières années a été défait en quelques mois. Ces lecteurs perdus ont certainement fait le choix de la distance et de la connexion directe entre le domicile et la lecture et la culture grâce à Internet. Google, Netflix, et basta ! Ils ne lisent pas moins, ils n'ont pas arrêté de lire, ils se passent de la médiation bibliothécaire, et ils se privent de la sociabilité de la bibliothèque.

Car pour tous les autres, pour tous ceux qui n'ont pas quitté la bibliothèque et qui y sont revenus aussitôt ses portes rouvertes, le confinement et les restrictions, tout comme la peur de la contagion, ont rappelé que la bibliothèque est un lieu de sociabilité, de rencontre, d'échange – un peu à la manière dont les promoteurs de la bibliothèque comme « troisième lieu » la défendent depuis un certain temps déjà. La fermeture, les restrictions, sa transformation en « *click and collect* » ont rappelé, en creux, cette valeur socialisatrice de la bibliothèque.

5

Pour que la bibliothèque fonctionne à la fois comme un pont et comme une porte, il faut que cette porte ne serve pas seulement à faire entrer des lecteurs potentiels qu'on attend, ou à faire sortir des bibliothécaires à leur rencontre. Elle doit servir à faire communiquer deux moments d'une même vie, deux espaces de qualité distincte dans une même vie. La porte crée un espace nouveau au sein d'une localité qui se voit ainsi enrichie. La bibliothèque émerge et s'ouvre au sein d'un quartier. C'est en ce sens que le bibliothécaire peut bien plus que la connaissance des profils sociaux des habitants d'un territoire. Il peut parler, discuter, accompagner et participer à la vie sociale, familiale, personnelle et collective qui l'entoure :

« Madame, vous me parliez l'autre jour de votre fille, je pense que ce film est intéressant pour vous. »

Et la figure du « bibliothécaire », que nous appareillons à celle du « lecteur », se voit, par cet effet de style, simplifiée. Car en réalité, le lien et la communication entre la bibliothèque et sa localité dépendent grandement d'une intelligence de situation capable de définir son projet, suivant des principes universels, ici et maintenant. L'intelligence de situation indispensable à la bibliothèque est une intelligence collective, qui suppose un travail collectif d'appréciation de l'état de la vie

locale. C'est à ce prix qu'elle peut définir des objectifs et des moyens d'action. Ce livre dans nos collections ? Maintenant ? Pour quoi faire ? On l'y introduit par un événement culturel ? Est-il en présentoir, grandement exposé, ou simplement présent dans nos collections pour ne pas heurter la sensibilité de certains ?

Rentrer dans la vie collective du quartier, du groupe, et y saisir ses préoccupations, accueillir les voix et les paroles de la vie locale pour que la bibliothèque soit un espace de son élaboration. Sans trahir ses missions de service public, tout en s'affirmant dans ses valeurs de pluralité et d'ouverture, sans jamais céder aux tentations de censure d'où qu'elles viennent, d'en haut ou d'en bas, de la gauche ou de la droite, le *Traité sur la tolérance* de Voltaire à la main, la bibliothèque peut offrir un espace de socialisation politique, doit contribuer à la construction collective de questionnements et de critique. Elle a tout à gagner quand elle aide à élaborer des points de vue sur le monde qui prennent appui sur l'expérience du monde de ceux qui habitent dans sa localité. Et la bibliothèque a tout à gagner quand elle aide à dépasser cette expérience et ce vécu souvent écrasés par des forces aliénantes. Un travail qui, souvent, démarre par une action des équipes sur elles-mêmes, de la bibliothèque comme entité collective sur elle-même.

Roger Chartier a qualifié de « phare » la mission de la bibliothèque à l'heure d'Internet, des écrits numériques et des réseaux⁷. La crise cognitive et les incertitudes produites par le déferlement au niveau planétaire d'un virus inconnu qui s'est propagé à la vitesse de la lumière, ont remis au centre des préoccupations politiques ce besoin d'orientation. Comme si les *fake news* et les discours complotistes ne se suffisaient pas à eux-mêmes et qu'ils avaient besoin de l'aide d'une pandémie provoquée par un agent infectieux inconnu. Nous nous souviendrons de l'année 2020 comme celle où le rêve d'un individu aussi libre qu'indépendant, en réalité seul face à son écran, s'est vite révélé illusion et fantaisie.

La bibliothèque est donc espace qui s'ouvre derrière sa porte. Mais elle l'est à condition que ce qu'on y trouve soit bien plus que des collections et des connexions. La bibliothèque s'ouvre comme un espace d'une autre qualité à condition que le lecteur y rencontre l'intelligence d'une équipe de bibliothécaires. Le bibliothécaire est quelqu'un avec qui on peut nouer dialogue et tisser conversation. Le bibliothécaire

7. Roger CHARTIER, « Lecteurs et lectures à l'âge de la textualité électronique », in Gloria ORIGGI et Noga ARIKHA (dir.), *Text-e. Le texte à l'heure d'Internet*, Paris, Éditions de la Bpi/Centre Georges Pompidou, 2003, p. 17-30.

offrira alors orientation en fonction de ses compétences d'agent de la culture, mais surtout comme résultat de ses capacités socialisatrices. Et souvent, pour ne pas se voir réduit à sa condition de professionnel ou renvoyé vers ses capacités personnelles, le bibliothécaire a besoin du collectif comme de ses associations professionnelles. La bibliothèque se reconstruit peut-être alors comme lieu de sociabilité et de production d'une localité car elle contribue à la production de la vie locale.

La bibliothèque est toujours faite par le bibliothécaire à condition de pouvoir agir en équipe. Il le fait en tant qu'agent d'une double socialisation, en ce sens que la bibliothèque participe à la construction de deux types de liens sociaux. Le premier est celui du proche, de la cohabitation et du voisinage, des personnes en conversation, en coprésence, qui peuvent se retrouver pour un repas, une discussion, un débat, à la sortie de l'école ou un dimanche de juin au vide-grenier. Le deuxième est celui de l'individu et des institutions qui ne sont pas là, que je ne connais pas personnellement et que je ne rencontrerai sûrement jamais, ce lien social médié par des ponts institutionnels ou commerciaux : la bibliothèque, la maison d'édition ou la salle de cinéma, le livre ou la presse.

Et dans les deux cas, ces liens sociaux ont une nature symbolique (la lecture, la pensée, l'émotion, l'accès à l'information, la construction d'un point de vue et l'élaboration d'une critique du monde, de mes proches ou de moi-même), de proximité et de distance, passant par l'élaboration de contenus. Alors, le seul espace et la mise en contact avec des documents ne suffisent pas. La question des contenus se pose comme une tâche et un défi collectifs.

REBONDS SUR LES MURS DE LA BIBLIOTHÈQUE

par Denis Merklen

L'œil glisse sur la page, poussé par l'envie de lire. Lentement, paisiblement. La pente est douce, pas de vent, à peine une brise. Ce texte que je lis maintenant a été écrit pour être lu à voix haute, prononcé. C'est le texte d'une conférence. Or, finalement, sur le chemin qui m'a conduit de la chaise au pupitre, sur l'estrade que le 67e Congrès de l'Association des bibliothécaires de France m'offrait à Metz, j'ai décidé de ne pas le lire. J'ai préféré me servir de ce manuscrit comme des notes pour parler, lisant par moments, mais me laissant le temps de lever le regard, et m'adresser directement à ces travailleurs de la culture qui m'avaient invité. Je me suis dit que la parole libre de texte me rapprocherait de mes interlocuteurs que je considère comme des intellectuels du livre et de la lecture. J'avais besoin de me faire comprendre, et la prise libre de parole me semblait plus horizontale et plus amicale, plus directe que la lecture d'un discours écrit. La lecture actualise une distance, celle qu'il y a entre le moment de l'écriture du texte et celui de sa lecture [réception]. La parole libre de texte, *hic et nunc*, rapproche, ramène quelque peu à la conversation. Tout cela n'a rien d'une théorie sur l'oralité ni même d'une considération sur la relation qui existe entre texte et discours, ce n'est qu'un récit de ce qui m'a habité à ce moment-là.

Aujourd'hui, c'est autre chose. Je lis en silence ce même texte, écrit donc il y a plus d'un an pour être prononcé. Concentré, je le lis maintenant pour l'écriture, pour écrire. Et je glisse dessus donc, lentement et minutieusement comme qui se balade sur un paysage en pente douce. Je cherche l'endroit où un rebond s'impose, où un accident me fera rebondir. Alors, la lecture est tout autre, le texte change de nature, c'est un texte que j'examine. J'avance avec parcimonie, comme sur la neige en presque pente, quasiment à zéro degré d'inclinaison. Mais tout à coup, mon traîneau bute, se coince, saute. Je m'arrête voir pourquoi l'argumentation ne va pas de soi. Ici, il s'enfonce dans une phrase et n'avance plus. Plus loin, il s'accélère vers une frénésie qui ne permet ni pensée ni réflexion. Au détour, ça coince, et le traîneau exige rebond ou reprise, un développement ou une explicitation, des coutures pour recoller l'inconnexe.

Les pages qui suivent sont tributaires et dépendantes du texte d'origine, elles suivent une certaine logique du commentaire, de l'approfondissement, de l'éclaircissement, et sont destinées à combler ce qui y manquait.

PREMIER REBOND, POUR QUE LE SOCIOLOGUE NE DÉRAPE

« La sociologie peut nous offrir quelques pistes de réflexion à ce propos. Ainsi, tel que je voudrais le proposer aujourd'hui, nous pouvons placer la conjoncture de la bibliothèque sous les coordonnées de la proximité et de la distance. »¹

Demi-tour. Je veux dire quel est l'œil avec lequel je scrute. Un premier rebond donc pour commencer. Non pas pour expliciter les coordonnées de mon point de vue. Pour cela, « sociologue » devrait suffire. C'est que les clefs de la lecture sociologique sont diverses comme diverses sont les sociologies possibles de la lecture, du livre et, a fortiori, de la bibliothèque.

Mes rebonds seront animés par trois clefs de lecture. Le premier est donné par la manière dont j'entends la sociologie et ses relations à la vie sociale, aux questions politiques qui l'animent, aux autres acteurs qui prennent aussi la question abordée comme un enjeu ou comme un problème qui appelle à en faire quelque chose, à s'y engager corps et âme. Comme dans toutes les autres disciplines scientifiques, le sociologue engage une partie de ses recherches exclusivement à l'intérieur de l'espace scientifique ou de la recherche universitaire. Cette partie de notre activité est absolument indispensable. On essaie de produire de la connaissance à partir de la connaissance existante, contre quelques hypothèses qu'on conteste, à la faveur d'autres que l'on prolonge, pour enterrer quelque point de vue qu'on considère définitivement dépassé. Souvent, l'enquête produit des données ou de l'information et la recherche rend possible de mieux connaître un phénomène. La plupart de notre production sociologique prend, peu ou prou, cette forme.

Mais, comme dans toutes les autres disciplines également, le sociologue engage sa parole dans l'espace public, porte conseil ou produit un rapport. Ce dernier exercice est conçu pour aider un autre acteur, un syndicat, un mouvement social, une association, un organisme international, une entreprise ou un parti politique; ou pour participer à une politique publique auprès d'une institution, d'un organisme de l'État ou du gouvernement. Il y a là trois formes d'engagement où la production scientifique est mise au service d'un espace social autre, loin du laboratoire de recherche. Le sociologue n'écrit alors pas pour ses pairs, il décide de sortir de l'université pour prendre part au monde et lève la barrière qui le tient séparé de la vie sociale – séparation qui n'est jamais totale, mais qui l'est toujours un peu, et qu'il faut que les universitaires essaient constamment de protéger. Parfois il suffit d'une petite protection,

1. Les citations en italiques sont tirées du texte de la conférence « Indispensables bibliothèques, proximité et distance » (voir p. 30), ainsi que celles qui ouvrent les Lectures 3, 5, 6, 7 et 9.

parfois un véritable rempart est nécessaire tellement les intrusions sont violentes. S'adresser à une institution publique (l'État), s'adresser à un acteur particulier (qui défend des valeurs ou des intérêts particuliers), ou s'adresser à l'espace public (les trois possibilités de sortir de l'université) constituent trois types de prise de parole bien distincts et supposent toujours un parti pris. Le sociologue devient-il un acteur comme les autres à ce moment-là ? Non, ou alors il cesse d'être sociologue pour devenir, par exemple, une personne indignée ; ce qui n'a rien de déshonorant, sauf s'il prétend recouvrir son indignation de sa cape d'universitaire. Dans ce cas, il prétend se servir de la science comme d'une source d'autorité et là, tromperie, rien n'est jamais bon.

Comment le sociologue fait-il donc pour intervenir dans le monde sans cesser d'être universitaire ou chercheur ? Quand une association professionnelle comme l'Association des bibliothécaires de France nous invite à prendre la parole, ce n'est pas pour faire de la divulgation scientifique. Professionnels hautement qualifiés, fins observateurs du monde de la lecture et des institutions qu'ils construisent, ils n'ont pas besoin de la « divulgation » – et la sociologie, disons-le, ne se présente pas aussi inaccessible au profane que d'autres formes du savoir. La plupart du temps, nous sommes invités parce qu'ils ont repéré notre travail et ils veulent en débattre, ou parce qu'ils veulent nous inviter à prendre part à une discussion, un enjeu, un problème. Souvent, au sein d'un conflit, le chercheur est invité en allié, peut-être quelque peu instrumentalisé, par l'une des parties en conflit. La science légitime un point de vue... Il y a quelques mois, on m'invitait à prendre part à un enjeu tout à fait fondamental représenté sous forme de question : les bibliothèques sont-elles indispensables ? Ainsi formulée, on aurait pris la question pour sujet d'une dissertation en classe d'hypokhâgne ! Avant même d'essayer de comprendre les enjeux contenus dans la question et de choisir une entrée pour y répondre, il convient de dire un mot à propos de la manière dont le sociologue entend rendre l'exercice envisageable.

Il me semble, c'est tout au moins comme ceci que je procède, que le sociologue est appelé pour intervenir en sa qualité de tel, et c'est donc en sociologue que j'ai pris la parole au congrès de Metz et en qualité de tel que je suis ici en train d'écrire. Avec un corpus de théories, avec un certain type de connaissances, en mobilisant des données d'une certaine nature, les unes et les autres produites suivant les règles de méthodologie que la discipline nous impose, certaines issues de mes propres enquêtes, d'autres d'enquêtes menées par d'autres chercheurs. Et nous amenons toujours une parole qui est susceptible de se soumettre à la critique de nos pairs, d'être scrutée dans l'espace de nos laboratoires de recherche, même quand nous la prononçons ailleurs. Ce que nous disons ici doit pouvoir être invalidé ou démenti là-bas,

au sein du laboratoire de recherche. À cela tient la spécificité de notre prise de parole. Elle doit se soumettre aux exigences de la recherche scientifique, et ces questions ne se tranchent pas dans l'espace public, en fonction de l'adhésion qu'elles suscitent, à la faveur d'une autorité, d'un marché de consommateurs, du soutien d'investisseurs ou de la popularité dans les réseaux sociaux («likes»). Mais il est tout à fait certain que venant prendre la parole au sein d'une organisation professionnelle, dans l'espace public ou au cabinet d'un ministère, nous nous exposons à la critique publique et nos propositions aux jugements de valeur. Là, nous risquons la critique publique, la déconsidération esthétique et la disqualification éthique.

Ce que nous disons engage la vie collective. Simplement, à la différence d'autres acteurs, nous autres chercheurs en sciences sociales, nous apportons une forme d'intelligibilité particulière du social, de la culture ou de la politique. Ce n'est rien d'autre qu'une contribution au débat, à la prise des décisions, à la construction collective de cours d'action. Cette intelligibilité que le sociologue propose doit enrichir la vie sociale car une société avec des sciences sociales indépendantes n'est pas identique à une autre où cette forme de la recherche et de la connaissance est manquante, interdite ou contrainte, ce qui est malheureusement trop souvent le cas. Mais la parole du chercheur n'est pas un simple discours comme tous les autres, ce n'est pas un récit comme un autre. Il est tributaire des conditions de production de cette intelligibilité à laquelle par exemple les bibliothécaires font appel. Le sociologue y engage toute sa responsabilité, il doit respecter un certain nombre de règles imposées par la recherche scientifique dans sa discipline.

Comme à chaque fois qu'on m'invite à sortir de l'université donc, je viens, avec celle-ci dans mon sac, en sociologue, et c'est ainsi que je vais tenter de prolonger ce que j'ai posé à Metz. Je vais aborder la question du rôle de la bibliothèque à partir de deux questions centrales du raisonnement sociologique : celle du lien social et celle des actions de transformation du social.

Sur le premier registre, tout d'abord, celui du lien social, qu'est-ce que la sociologie peut apporter aujourd'hui au travail du bibliothécaire et à la bibliothèque ? Je suis conscient qu'il y a ici autant de réponses possibles que de sociologues. Mais il me semble, quant à moi, qu'une première considération d'ordre historique peut être proposée. À partir de la crise économique du début des années 1970 et des transformations économiques qui l'ont suivie, s'installent en France un diagnostic et un vocabulaire qui tournent autour de ce que les sociologues de l'époque ont appelé la « nouvelle question sociale »².

2. Pierre ROSANVALLON, *La nouvelle question sociale. Repenser l'État-providence*, Paris, Seuil, 1995
 • Robert CASTEL, *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 1995.

Les inégalités de revenu et les conditions de travail cèdent à une inquiétude pour le chômage de masse qui s'installe comme une préoccupation centrale pendant près d'un demi-siècle, jusqu'à aujourd'hui. Ou, pour le dire avec les mots d'Alain Touraine, le conflit de ceux d'en bas contre ceux d'en haut est remplacé par le conflit entre les *in* et les *out*. Le « lien social » devient la stratégie centrale dans la « lutte contre l'exclusion », perçue comme la mère de toutes les batailles et les institutions publiques se lancent, tous azimuts, dans la « promotion du lien social ». Les bibliothèques n'y échappent pas, elles aussi y concentrent leurs énergies quand elles agissent dans le territoire des classes populaires. De la production de conscience et l'accès à la culture, on se lance dans la production du lien et le projet de « faire société ».

La problématique de la complexe relation entre proximité et distance devient alors centrale. C'est ainsi que nous avons proposé d'y revenir une nouvelle fois. Mais cette fois-ci, nous proposons de traiter la question à travers les métaphores du « pont » et de la « porte » empruntées à Georg Simmel. Avançons, rapidement, que la bibliothèque « de proximité » agit, à la fois, sur le territoire d'un groupe social (un segment des classes populaires) et sur l'espace public. Elle est physiquement à un seul endroit, mais la spatialité de sa condition sociale est double. La bibliothèque habite deux espaces sociaux à la fois. Quelle est la nature du lien social que la bibliothèque anime ? Comment agit-elle au sein des structures de solidarité qui font la localité où les pouvoirs publics ont choisi de l'ériger ? La première chose que la sociologie peut ici nous apprendre, c'est qu'il y a des liens sociaux de proximité et d'autres qui le sont à distance, et bien souvent ces derniers sont plus solides que les premiers.

- *Un exemple, monsieur le sociologue ?*
- *Les liens des enfants adultes avec leurs parents âgés sont des liens de proximité. Les liens du travailleur qui paye ses cotisations à la Sécurité sociale pour payer les retraites des personnes âgées sont des liens à distance. Les premiers sont des liens interpersonnels, les seconds des liens interindividuels, impersonnels, entre des personnes qui ne se connaissent pas et qui n'interagissent pas entre elles.*

Le second registre est celui de l'action.

- *Que nous dit la sociologie à ce propos ?*
- *Que la bibliothèque ne se contente pas d'habiter quelque part, d'avoir une localisation dans un milieu.*

On ne peut pas avoir une compréhension purement écologique de la bibliothèque et la concevoir comme on considère un organisme qui s'adapte à un environnement. La bibliothèque, et les bibliothécaires à travers elle, cherche à transformer le monde, à commencer par celui des lecteurs qui la fréquentent

et celui des personnes qu'elle aimerait transformer en lecteurs et que les bibliothécaires voient passer devant la porte, indifférentes. La bibliothèque s'auto-institue en acteur à part entière, elle est un agent de transformation sociale qui cherche plus à produire la société qu'à assurer sa reproduction³. Mais aujourd'hui, habitée par un certain relativisme culturel qui la rend inapte à l'inévitable hiérarchisation des produits culturels, elle agit presque comme un sujet névrosé. Elle hiérarchise, mais récusé de le faire... À chaque fois qu'elle avance dans le sens de son désir, elle laisse pousser les symptômes inintelligibles que son sentiment de culpabilité induit. Les pouvoirs publics donnent mission de service public à la bibliothèque, la profession modèle et façonne la vocation du bibliothécaire, les « publics » de la bibliothèque et ses « non-publics » ont des attentes vis-à-vis de celle-ci... Quelle est la nature des bibliothèques de quartier aujourd'hui ?

Encadré 2. Microfiction. Rebondir sur les murs de la bibliothèque



Entrée de la bibliothèque Méjanes, Aix-en-Provence, juillet 2023. Photos : Gabriela Pisano

Prenons une respiration après ce premier rebond. Pourquoi ne pas faire un tout petit pas de côté, de l'essai vers la fiction ? Ce va-et-vient entre littérature et sciences sociales nous aide peut-être, accompagnés de photographies et de dessin, dans notre réflexion sur la bibliothèque et sa relation avec la vie locale...

3. Alain TOURAINE, *Production de la société*, Paris, Seuil, 1973.

Karyl frappe la balle contre le mur de la bibliothèque Méjanès sous le soleil du Midi, à Aix-en-Provence. Il est quatorze heures et il y irait bien lire dans l'air frais. Quand il est venu pour la première fois, il croyait qu'il allait rentrer dans un livre... *Le Petit Prince*, *Le malade imaginaire*, *L'étranger*... dans cet ordre... dans l'un puis dans le suivant et dans l'autre aussi. Depuis, il n'a lu que le premier, mais il pense qu'un jour il prendra bien les autres pour leur rentrer dedans. Il aime cette sensation que lui donne la bibliothèque Méjanès. Rentrer dans les livres comme lorsqu'il traverse la porte de la bibliothèque, et chaque livre est un pont qui le conduit à un nouveau monde. Il aimerait aussi ouvrir un livre pour prendre le pont qui le conduirait à son propre monde et qu'il verrait autrement, avec son regard changé, distinguant clairement une prise par où saisir le réel...

Aujourd'hui il frappe la balle avec toutes ses forces et la balle rebondit contre le dos des livres. Il n'y entre pas. Karyl ne pense pas à Kylian Mbappé, son idole. Il n'essaye même pas de placer un coup franc comme Messi qu'il admire mais qu'il n'aime pas. Il attend le rebond pour frapper à nouveau bien fort, avec une rage secrète, et il imagine que l'un des livres, celui de Camus, tombe sur sa droite et qu'un immense nuage de poussière blanche se lève avec le bruit du tonnerre qui va avec. Mais il l'aime tant, sa médiathèque, qu'en plein soleil il prend sa balle sous son bras gauche et rentre à la maison avant qu'une bibliothécaire sorte et le gronde. Les rebonds de ballon font du bruit, mais personne ne comprend, c'est seulement un bruit qui dérange. Ce qu'il regrette quand il va à la bibliothèque c'est qu'il se sent seul; même si Raphaëlle, la bibliothécaire, le connaît depuis toujours et lui dit très gentiment, sans faille, un joli « Bonjour Karyl ». Quand même, malgré la gentille bibliothécaire, il se sent seul, comme maintenant, faisant chemin vers la maison sous le soleil du Midi, la balle sous le bras.



Texte illustré par Torariel

DEUXIÈME REBOND, COMMUNIQUER À DISTANCE POUR DÉBATTRE ENSEMBLE

« Constatons simplement, dans un premier temps, que la révolution technologique nous ouvre des extraordinaires possibilités de distanciation, temporelles et spatiales. Au même moment, le confinement nous a démontré – comme si c'était nécessaire – les conséquences néfastes de la distanciation exacerbée par l'isolement. N'est-il pas temps de revenir sur ce que les institutions de la modernité, parmi lesquelles le livre (celui de l'imprimerie, à portée des masses), nous ont offert comme réflexion sur la proximité et la distance ? » Denis Merklen

Septembre 2022, trois mois après notre conférence de Metz, l'université où j'enseigne fait sa rentrée dans un site flambant neuf. L'un des plus anciens éclats de la vieille Sorbonne quitte son quartier historique de Censier, à Paris, et abandonne le Quartier latin emportant dans son passage la fermeture de la belle librairie *Palimpseste*. Les langues imbibées de vocabulaire marketing parlent d'un nouveau « campus » qui ne se situe point à la lisière de la ville, suivant le modèle anglo-saxon d'université hors de la cité, mais bien dans Paris intra-muros, près de la place de la Nation. On inaugure une œuvre du célèbre architecte Christian de Portzamparc pour un coût de 150 millions d'euros. Le plus important investissement de l'État des derniers vingt ans en enseignement universitaire dans Paris abrite une très belle bibliothèque universitaire, héritière de celle de Censier, en bien plus beau, mieux équipée, mieux lotie en tout point de vue, il faut le dire. La presse en parle mais pas pour en faire des louanges. Ainsi, *Le Monde* titre : « *La Sorbonne-Nouvelle quitte le Quartier latin, sur fond de polémique. Sur son nouveau campus, l'université n'a pas assez de salles pour tous ses cours. Elle jongle pour établir les emplois du temps, dans un climat social fortement dégradé.* »⁴ Face à la pénurie de salles constatée avant même son inauguration, la solution toute trouvée par les autorités sera de passer une partie des cours en « distanciel » et en « distanciel asynchrone », encore des euphémismes pour recouvrir des problèmes posés par des questions essentiellement dues au budget mais qui cachent aussi la complexité introduite par les nouvelles technologies, Internet et Web en tête.

L'exemple est parlant parce que l'université moderne, le texte imprimé et la bibliothèque sont étroitement liés, la première ne pouvant pas exister sans

4. *Le Monde*, 18 juillet 2022. [En ligne] < https://www.lemonde.fr/campus/article/2022/07/18/la-sorbonne-nouvelle-quitte-le-quartier-latin-sur-fond-de-polemique_6135165_4401467.html >. Il y aura également des articles sur le sujet dans *Le Parisien*, *Libération*, *Actu.fr*, *Le Figaro*, *L'Étudiant*, *20 minutes*, et à la télévision, France 3, etc.

les deux autres. En effet, l'université moderne n'est possible que parce que le texte imprimé, mis à disposition essentiellement à travers des bibliothèques, librairies et centres de documentation, rend possibles une communication et une transmission des connaissances produites et établies loin du lieu où les textes sont lus. L'un des rôles de l'enseignant universitaire et du chercheur est d'identifier ce que la science produit ailleurs, dans d'autres temps, dans d'autres lieux et dans d'autres langues, afin de le faire venir dans la salle de cours et dans les laboratoires de recherche. Une communauté d'apprentissage surgit ainsi par l'examen collectif de ce qui est produit sur place et ailleurs. Cette communauté prend essentiellement deux formes, déterminées par le type de localité dans laquelle s'inscrit l'université. La Sorbonne se situe au centre de la ville et vit en elle, au contact permanent avec la cité ; Oxford s'en sépare, plus proche de la figure du cloître où scientifiques, savants et étudiants prennent distance du bruit du monde. Dans le premier cas, habite une tradition universitaire de communication entre l'université et la rue, comme deux moments, où le moment académique se prolonge dans la rue, notamment au café ou au bistrot⁵. La bibliothèque dans la cité.

Au début de la pandémie de coronavirus, Giorgio Agamben a livré une critique radicale du recours à l'enseignement à distance en réaction à la fermeture des universités et à la substitution des cours par des cours par Internet, en « distanciel » disent mes collègues. Dans son *Requiem pour les étudiants*, le philosophe italien dit sa crainte de voir « *la fin de la vie étudiante comme forme de vie* », et rappelle que « *les universités sont nées en Europe des associations d'étudiants – universitates – et c'est à celles-ci qu'elles doivent leur nom. La forme de vie de l'étudiant était donc avant tout celle où étaient certes déterminantes l'étude et l'écoute des cours, mais non moins importants étaient la rencontre et l'échange assidu avec les autres scholarii, qui étaient souvent originaires des lieux les plus reculés et se réunissaient selon le lieu d'origine en nationes. Cette forme de vie a évolué de façon diverse au cours des siècles, mais, des clercs vagabonds du Moyen Âge aux mouvements étudiants du XX^e siècle, était constante la dimension sociale du phénomène. Quiconque a enseigné dans une salle à l'université sait bien comment, pour ainsi dire sous ses yeux, se tissaient des amitiés et se constituaient, selon les intérêts culturels et politiques, de petits groupes d'étude et de recherche, qui continuaient à se réunir même après la fin du cours* »⁶.

5. Étudiant les héritages de la célèbre réforme universitaire initiée à Cordoba (Argentine), le philosophe argentin Eduardo Rinesi donne une très belle réflexion à ce propos. Eduardo Rinesi, *Dieciocho: huellas de la Reforma Universitaria*, Los Polvorines, Ediciones UNGS, Universidad Nacional de General Sarmiento, 2018.

6. Giorgio AGAMBEN, « Requiem per gli studenti », Istituto Italiano per gli Studi Filosofici, 23 mai 2020. [En ligne] < <https://www.iisf.it/index.php/progetti/diario-della-crisi/giorgio-agamben-requiem-per-gli-studenti.html> >.

L'université est possible parce que, grâce à l'imprimé, elle parvient à créer une sociabilité faite de proximité et de distance. Sans livres, elle enferme réflexion et connaissances sur elles-mêmes, elle n'est que pure localité. Sans communauté de savoir et localité, elle perd sa sociabilité et atomise un ensemble d'individus épars sans connexion et sans travail commun. Elle pourra peut-être devenir une entreprise de transmission technique de connaissances, mais elle cessera d'être l'institution productrice d'une réflexion et d'une pensée communes.

Le livre et l'imprimé participent de l'un des mouvements caractéristiques de la modernité. Karl Marx a été l'un des premiers à remarquer ce mouvement, suivi par d'autres auteurs, parmi lesquels Georg Simmel⁷. Bien que leur conception diffère sur des points fondamentaux, ils s'accordent sur le fait que cette distanciation est assurée de manière primordiale par l'institution de l'argent. Le billet que j'obtiens contre mon travail ou contre la vente d'un service ou d'un produit me permet de décaler dans le temps et dans l'espace l'achat d'un autre service ou d'un autre produit. L'argent réalise un lien social à distance par sa fonction de représentation objective et socialement reconnue de la valeur. Je garde dans ma poche la valeur de la vente que je viens d'effectuer, et je «réaliserai» cette valeur un jour indéterminé et dans un endroit inconnu. Une relation sociale à trois est rendue possible grâce au bout de papier qui garde inscrite sur sa surface la valeur des choses et du travail d'autrui. Là réside l'une des puissances du capitalisme, dans sa capacité à objectiver les relations sociales et à convertir des relations interpersonnelles en rapports sociaux impersonnels. Aujourd'hui, la mondialisation des échanges et la multiplication des chaînes de travail ont rendu les trames de liens sociaux auxquels nous participons pratiquement inaccessibles à l'expérience et à la conscience, et cependant, c'est bien cette complexe et étendue chaîne (presque) invisible que nous activons chaque fois que nous achetons quelque chose. Antony Giddens a justement identifié l'une des caractéristiques de la modernité dans cette capacité à «décaler» dans le temps et dans l'espace les rapports sociaux et les relations sociales⁸.

Le livre imprimé est, de ce point de vue, l'une des grandes institutions de la modernité, et la bibliothèque avec lui : *« nous pouvons penser l'écrit du point de vue du lecteur, dans la logique du pont qui relie ce qui se trouve naturellement séparé et distant. Le livre communique et lie son lecteur à son auteur, et il surpasse la métaphore simmélienne du pont, en ce sens qu'il lie deux points dans l'espace*

7. K. Marx dès ses *Manuscrits de 1844*, et dans les premières pages du tome I du *Capital* (1867), G. Simmel dans sa *Philosophie de l'argent* (1900).

8. Anthony GIDDENS, *La constitution de la société: éléments de la théorie de la structuration*, Paris, Presses universitaires de France, 1987 [*The constitution of society*, 1984].

mais aussi deux moments dans le temps, le moment et le lieu de l'écriture et ceux de [ses lectures]»⁹ qui sont, naturellement, multiples.

La bibliothèque se trouve dans une situation analogue à celle de l'université¹⁰. Tel que rappelé dans l'ensemble des études réunies par Christophe Evans dans *L'expérience sensible des bibliothèques*, la bibliothèque n'offre pas seulement la possibilité donnée à un individu de rentrer en connexion avec un texte, une archive sonore ou d'images¹¹. Dans la préface à cet ouvrage, Martine Poulain le dit avec précision, la bibliothèque «*ne fonctionne que par un délicat équilibre entre soi et les autres, par cet anonymat de groupe, qui aide aussi à construire une relation pacifiée avec les propositions de sens que sont les collections offertes et partagées. Dans cette ambiance si particulière, le lecteur (ou l'internaute, ou le visionneur, ou l'auditeur, là n'est pas la question) apprend à comprendre et à se représenter le monde, entouré d'humains comme lui, apprentis ou experts au travail, dont la proximité et la ressemblance le soutiennent*». Et plus loin, «*un lieu, des liens [...] c'est bien ce qu'est et propose toute bibliothèque à ceux qui osent y pénétrer, et surtout y séjourner, s'y installer.*» Et Martine Poulain vise juste quand elle précise que les bibliothèques qui se ferment au prêt (comme la Bibliothèque publique d'information) et qui obligent à y séjourner ou à programmer des moments longs de travail permettent de voir clairement l'une de leurs fonctions primordiales, passée inaperçue lorsqu'elle peut être utilisée comme simple banque de prêts.

Or, si nous comparons leur rapport à l'écrit et la condition du lecteur (usager de la bibliothèque) et de l'étudiant, une différence importante est visible entre l'université et la bibliothèque. Justement, Giorgio Agamben attire l'attention sur la conformation de petits groupes d'étudiants, groupes d'étude, de discussion, couples, amitiés. La salle de cours, la matière enseignée et l'enseignant sont des catalyseurs importants dans la production de la sociabilité. L'université a une force de réunion supérieure à celle de la bibliothèque car elle délivre des diplômes et, ce faisant, elle crée des identités professionnelles et des identités d'écoles de pensée, de techniques, de façons d'incarner un métier, etc. Et c'est cette réunion que le philosophe défend. Pensons par exemple aux effets des écoles d'élite, comme les classes préparatoires et les grandes écoles en France, qui sont aussi des formidables dispositifs à tisser des liens, en comparaison à l'université de masse. Les bibliothèques sont plus faibles en ce sens, et de surcroît, elles semblent enclines à

9. Extrait de la conférence «Indispensables bibliothèques, proximité et distance».

10. On pourrait penser que les petites bibliothèques des quartiers et des villages, municipales, de proximité sont les plus exposées au risque du «distanciel». Il n'en est rien.

11. Martine POULAIN, «Préface. La bibliothèque, lieu du lien qui rend plus fort», in Christophe EVANS (dir.), *L'expérience sensible des bibliothèques*, op. cit., 2020, p. 7-9.

la production d'individus plutôt qu'à la création de groupes ou de grappes réunies autour d'un intérêt commun.

La bibliothèque publique, qu'elle soit locale et de petite taille ou de grande taille et liée à la métropole, a du mal à orienter son action vers la production de collectifs – sauf peut-être lorsqu'elle est une bibliothèque militante, ou spécialisée autour d'un enjeu militant.

Pensons, par exemple, à la bibliothèque Canopée la fontaine, située dans le stratégique quartier des Halles à Paris, où arrivent plusieurs lignes de RER en provenance des cités HLM de la banlieue, et que la Ville de Paris présente sur sa page Web comme *« une médiathèque dans l'air du temps, accueillante et connectée, dédiée notamment aux cultures hip-hop et numériques où les publics profitent d'espaces conviviaux, créatifs et animés toute l'année »*. Ou encore la bibliothèque Marguerite-Durand, dans le 13^e arrondissement de Paris, présentée sur sa page Web comme, *« aujourd'hui [...] la seule bibliothèque publique française exclusivement consacrée à l'histoire des femmes, au féminisme et, depuis quelques années, aux études de genre »*¹². Les liens dont parle Martine Poulain, et avec elle plusieurs des auteurs réunis par Christophe Evans dans ce livre important, sont centraux pour penser la bibliothèque. Mais ils constituent à l'heure actuelle un foyer moral de l'individu plutôt qu'une véritable force de réunion. Quand ceci fonctionne, comme dans certaines bibliothèques universitaires (je pense aux célèbres Sainte-Geneviève ou Sainte-Barbe de Paris), c'est parce qu'elles réussissent à abriter des groupes conformés ailleurs... dans une classe de prépa.

L'anecdote de l'université Sorbonne-Nouvelle avec laquelle nous ouvrons ce rebond nous permet de mieux comprendre pourquoi, dans notre conférence, nous pointions l'inextricable et très puissante relation existant entre néolibéralisme et nouvelles technologies. Cela ne veut pas dire que les nouvelles technologies sont intrinsèquement orientées vers une idéologie économique, mais cette forme de la gouvernance politique n'existerait pas sans les possibilités offertes par la digitalisation. Nous disions à Metz : *« Il me semble qu'à la sortie de l'épreuve Covid-19, après les élections présidentielles qui confirment la présidence de la République dans son projet de réformes d'inspiration libérale de la société et de l'État, dans un cadre d'accélération de la révolution technologique de notre rapport à la culture et à la lecture, la bibliothèque entre dans une conjoncture particulière, difficile, où elle est une nouvelle fois invitée à se recréer. »*¹³

12. Bibliothèque Canopée la fontaine : < https://bibliotheques.paris.fr/bienvenue-a-la-mediathèque-canopee-la-fontaine.aspx?_lg=fr-FR >. • Bibliothèque Marguerite-Durand : < <https://www.paris.fr/lieux/bibliotheque-marguerite-durand-bmd-1756> >.

13. Extrait de la conférence « Indispensables bibliothèques, proximité et distance ».

Une conjoncture que j'invite alors à penser dans la tension entre proximité et distance. Le livre, l'imprimé, Internet, le Web, plus généralement les collections de la bibliothèque, constituent d'indispensables liens de distance (la bibliothèque comme pont); l'édifice de la bibliothèque et ses équipes de bibliothécaires doivent abriter et produire de la réunion, des liens entre lecteurs (la bibliothèque comme porte).

TROISIÈME REBOND, LE WEB ET LA COLLECTION

Parmi les grands-pères de la sociologie, il y a Max Weber – il en a fallu plusieurs pour enfanter une si belle fille, qui pour l'instant ne revendique aucune mère! Parmi un incroyable nombre de caractéristiques de nos sociétés qu'il a observées le premier, Weber notait qu'un ordre social où l'action se fonde en raison peut avoir quantité de processus ou de mécanismes dont les ressorts sont inconnus à ses membres, des mécanismes à propos desquels nous sommes incapables de décrire le fonctionnement. Nous arrivons à faire sans nécessairement savoir comment ça marche. Il montrait que nous n'avons pas besoin de connaître les ressorts d'un mouvement pour le déclencher et le maîtriser. Le pianiste, disait-il, n'a pas besoin de savoir comment fonctionne un piano pour y jouer de la musique. En effet, ce qui caractérise une action en conscience, c'est que le sujet peut, devant tout mécanisme, demander «comment ça marche?» et obtenir une réponse intelligible et suivie d'effets pratiques, de type cause-effet. Par exemple, je ne sais pas comment fonctionne l'ordinateur sur lequel je tape mon texte à cet instant, mais je peux demander, et j'obtiendrai des réponses rationnelles qui me seront compréhensibles et adaptées, et que je pourrai mobiliser si nécessaire.

Cependant, bien que je sois volontiers pour reconnaître à Weber une belle paternité de toute la sociologie contemporaine, la mienne comprise, sa fondamentale observation sur la nature de l'action rationnelle trouve ses limites dans les nombreuses théories de l'aliénation. Il y a plein de mécanismes, de dispositifs, de formes organisationnelles et de productions culturelles qui résistent merveilleusement bien aux questions de type «comment ça marche?», et d'autres déploient des boucliers nous empêchant même de formuler des questions. C'est le cas des thérapies dites «magiques» qui empêchent le sujet du traitement de connaître le principe actif d'un supposé remède, par exemple le principe actif des «fleurs de Bach». Alors, nombreuses sont les théories qui effectivement s'évertuent à expliquer les subterfuges cachés de la domination sociale, derrière ces mécanismes dont elles expliquent la vraie nature, souvent inaccessible à l'œil nu. Ainsi, Pierre Bourdieu, champion dans l'exercice,

dévoile les principes de la reproduction des classes sociales agissant derrière la compétition au mérite qui distingue la réussite de l'échec scolaire; et avant lui Marx élaborait la théorie de la « plus-value » permettant de comprendre comment les justes échanges du marché finissent toujours par produire des riches d'un côté et des pauvres de l'autre, qu'on le veuille ou pas; le marché tendant à l'accumulation, l'inflation, la récession et les crises récurrentes, la polarisation des classes sociales *in fine*, plutôt qu'à l'équilibre des échanges.

Un piano n'est pas un mécanisme de la même nature qu'un ordinateur, bien qu'on les actionne tous deux en tapant sur les touches d'un clavier, et un livre imprimé n'est pas une page Web, bien que toutes les deux se laissent lire. Le facteur ne manipule pas le pianiste et l'imprimeur ne manipule pas le lecteur – ou tout du moins il dispose de faibles armes pour ce faire. En revanche, les mathématiciens et les ingénieurs qui fabriquent des ordinateurs, Internet et le Web font vivre tout un monde d'actions extrêmement complexes et difficiles à comprendre, dont beaucoup fonctionnent précisément parce qu'elles se font en cachette. Ces agents font faire à l'internaute plein de choses qui doivent, par principe, lui être inconscientes. L'étude des pratiques des utilisateurs des ordinateurs en libre-service à la Bpi est très instructive à ce propos¹⁴. À travers l'analyse des « logs » produits lors de la navigation, on peut avoir deux images de la navigation sur le Web – les logs étant les lignes de texte générées automatiquement lors de la navigation et enregistrées dans une mémoire qui permet de retracer ce qui se passe et qui n'est pas accessible à l'utilisateur, ou au lecteur. *« Ce qu'enregistre la machine de nos trajets est destiné à être utilisé par d'autres machines. Les logs traduisent la manière dont un proxy Web voit la Toile tout autant que sa conception de nos trajets à travers cet espace, c'est-à-dire un assemblage complexe d'URL de ressources tierces, de traceurs publicitaires et de sondes plus ou moins discrètes que nous rencontrons sur la Toile. Les logs enregistrent les coulisses du Web, l'ensemble des interactions cachées derrière la surface des pages chargées sur nos écrans. »*¹⁵ Le lecteur (ou l'auditeur ou le visionneur) d'une page Web est agi de l'extérieur et de manière subreptice par un ensemble d'agents qui se servent de machines pour ce faire.

La prise en compte de cette dimension de la relation aux ordinateurs permet de voir qu'en introduisant des machines pour l'accès à Internet, les bibliothécaires introduisent une grande complexité dans le dispositif de la bibliothèque – et ils ne sont que partiellement conscients de ce qu'ils font. D'un côté, les études décrivant le fonctionnement d'Internet et la nature du Web, et de l'autre côté, les régulations légales, réglementaires et d'usage qui

14. Dana DIMINESCU et Quentin LOBBÉ, « Naviguer sur le Web à la Bpi : spécificités d'un usage en public », in Christophe EVANS, *L'expérience sensible des bibliothèques*, op. cit., p. 87-119.

15. *Ibid.*, p. 104.

progressivement s'imposent à ces dispositifs, pallient partiellement cette inconscience. Ainsi, Robert Darnton nous a averti, il y a déjà quelques années de cela, de l'analogie existant entre le moment du début de l'imprimerie et sa progressive régulation, et ce début du XXI^e siècle, certes bien avancé, avec ses timides régulations d'Internet, de la production et mise en circulation de l'information, de la publication, de ce que « chercher » veut dire, etc.¹⁶

Mais, il y a une dimension de la vie de la bibliothèque qui n'apparaît pas dans cette idée de quelque chose qui se trouverait caché derrière l'écran, et en conséquence invisible aux yeux de l'utilisateur. En introduisant Internet en son sein, le bibliothécaire modifie la nature de la bibliothèque en tant que dispositif¹⁷. À travers nos enquêtes, nous ne cessons pas d'insister sur l'importance de la collection comme constitutive du dispositif bibliothèque. Qu'on le veuille ou pas, une bibliothèque est une collection, et l'un des rôles premiers du bibliothécaire est de la constituer¹⁸.

*« La bibliothèque tend un pont lecteurs-auteurs à travers ses collections et grâce à l'intelligence du bibliothécaire (et des équipes de bibliothécaires [...]). La bibliothèque donne ainsi accès à l'inaccessible, désormais matériellement accessible car le livre est bien là, à portée de ma main ; et socialement accessible car quelqu'un a identifié ce lecteur que je suis, voisin de la bibliothèque et, dans l'infini des écrits et des imprimés, celui qui pouvait me plaire, me convenir ou dont je pouvais avoir besoin. Les piliers de ce pont sont faits de ressources matérielles et de l'intelligence sociale, de la perspicacité du bibliothécaire, du travail des équipes en bibliothèque. »*¹⁹

Or, l'ordinateur et à travers lui Internet et la Toile sont contraires à cette possibilité. Si, face à l'imprimé, l'une des fonctions du bibliothécaire est l'orientation et la sélection afin de constituer une bibliothèque pour ses lecteurs, devant le Web, cette tâche semble impossible ou, plus précisément, déléguée à des entreprises comme Google ou d'autres acteurs extérieurs à la bibliothèque. Internet nourrit ses usages du fantasme d'un univers totalement ouvert, sans frontières et, surtout, sans autre hiérarchie que celle établie par les goûts, les intérêts et les orientations de l'utilisateur seul. De ce point de

16. Robert DARNTON, *Apologie du livre : demain, aujourd'hui, hier*, Paris, Gallimard, 2010 [*The Case for Books*, 2009].

17. Christophe Evans avertit avec raison sur la double forme de l'institution bibliothèque. Elle existe une fois sur le plan symbolique, comme représentation d'elle-même, du livre et de la lecture, et elle existe une fois comme dispositif, dans sa vie matérielle. « Introduction », in Christophe EVANS (dir.), *L'expérience sensible des bibliothèques*, op. cit., p. 11-23.

18. Bibliothèque : « Collection de livres » (Le Robert, 3^e acception) ; « Collection de livres, de périodiques et de tous autres documents graphiques et audiovisuels classés dans un certain ordre » (Larousse, 1^{re} acception) ; « Une bibliothèque comprend toute collection organisée de livres et de publications périodiques » (Unesco, 1970).

19. Extrait de la conférence « Indispensables bibliothèques, proximité et distance ».

vue, le Net n'est rien d'autre que le prolongement du rêve que les Lumières déposaient dans l'imprimé *« un territoire sans police ni frontières, et sans inégalités autres que celle des talents. N'importe qui pouvait en être membre pour peu qu'il exerçât les deux attributs majeurs de la citoyenneté, l'écriture et la lecture »*²⁰. Or, dans le monde du Web, les attributs de la lecture et l'écriture s'effacent devant l'audio et la vidéo, et les « talents » semblent, tout à fait illusoirement, devenir indéterminés. En effet, puisque la seule vérité de ses choix est l'expression d'un goût ou d'une préférence, il ne peut plus associer la lecture à des capacités ou à des compétences dont ce lecteur disposerait (et pas cet autre) afin d'informer son jugement.

Le bibliothécaire est vaincu par les autres agents culturels qui organisent le Web et Internet, au premier titre desquels ces comptoirs de l'offre qu'on appelle les « moteurs de recherche ». Ce nouveau rôle où à peine quelques régulations sont admises sous forme de limites (sites à caractère pornographique, violence, crimes ou actions délictueuses), est de la première importance et touche centralement ce que Christophe Evans, suivant François Dubet, caractérise comme un « déclin de l'institution »²¹. Dans la relation que nous avons avec la Toile aujourd'hui, telle que nous la pratiquons, en effet, Internet se présente comme une échappatoire aux régulations locales, étatiques, légales, professionnelles, culturelles, etc. laissant cours à l'utopie d'un univers infini, multiple, cosmopolite où le contrôle de la situation serait totalement entre les mains des usagers, ou du consommateur. *« Je l'ai trouvé sur Internet »*, est la phrase toute faite qu'il convient de substituer par une phrase où, certes, le sujet perd de sa superbe : *« Voici ce que l'entreprise Google a répondu à ma requête. »*

*« La tendance actuelle alimentée par les algorithmes des réseaux sociaux et des moteurs de recherche destinés à conforter le client et à le maintenir dans une zone de confort, c'est-à-dire sans déplacement et sans être importuné, est le meilleur ennemi de la fonction culturelle de la bibliothèque et de la fonction critique de la lecture. Les moteurs de recherche, qui confortent le lecteur en lui donnant ce qu'il veut avoir, ne sont pas émancipation, au contraire. Ils mettent en contact ceux qui sont distants pour les enfermer dans une zone de confort. La fameuse "lecture plaisir" est, de ce point de vue, une orientation qui peut se montrer périlleuse. Venue d'ailleurs sur des terres de convictions et de sentiments partagés au sein d'une localité, la bibliothèque se doit d'étonner et, parfois, d'importuner. C'est à ce prix qu'elle se montre émancipatrice. »*²²

20. Robert DARNTON, *Apologie du livre*, op. cit., p. 111.

21. François DUBET, *Le déclin de l'institution*, Paris, Seuil, 2002. F. Dubet ne parle pas des bibliothèques mais notamment de l'école et des institutions liées au travail social.

22. Extrait de la conférence « Indispensables bibliothèques, proximité et distance ».

QUATRIÈME REBOND, QUELLE CAUSE POUR LA BIBLIOTHÈQUE ?

[La] « conception de la bibliothèque incarnée dans la “loi des bibliothèques” [de 2021] envisage l’institution comme un équipement destiné à servir le lecteur en tant qu’individu qui se rapproche du livre dans une démarche de lecture pour soi ; j’ai envie de dire une lecture qui sert la subjectivité individuelle, souveraine, presque secrète et non critiquable, car toutes les subjectivités se valent. La lecture [ainsi conçue comme une affaire de goût] et de plaisir. La bibliothèque devient alors un analogon de l’espace public qui se présente comme une parenthèse, comme une interruption dans la continuité d’un territoire [auquel] elle ne peut pas appartenir [...] car l’espace public n’appartient à personne. [Au fond, cette] bibliothèque [...] ne peut avoir ni contenu ni projet ni identité. Elle se définit, tout comme la place publique, comme un espace ouvert à tous les livres (ou à tous les supports), à tous les usagers, à tous les usages. Tous les supports, qu’elle se refuse à hiérarchiser, car elle les a tous placés sur un pied d’égalité comme elle a placé les [subjectivités]. Son seul projet (peut-on lui demander davantage ?) est celui de contribuer à l’institution d’un espace public.

La bibliothèque se trouve ainsi quelque part mais elle n’appartient pas à la localité. Elle tend un pont entre l’individu qui y habite et ce qui lui est distant. La bibliothèque de la pluralité et de la diversité, conçue à l’image de l’espace public et du service public, se trouve, heureusement, aux antipodes du danger identitaire. Elle est comme son antidote. »²³

Lors de la longue enquête sur les incendies subis par les bibliothèques de quartier que nous avons menée à partir de 2006, nous avons concentré notre regard sur les espaces sociaux où les bibliothèques brûlent, c’est-à-dire essentiellement dans les grands ensembles des cités HLM²⁴. Comme nous l’avions déjà observé, le bloc des classes populaires autrefois réuni par la classe ouvrière s’est disloqué. La perte de sa cohésion obtenue par la citoyenneté, le travail salarié et la culture a donné lieu à une dispersion, voire à un éparpillement en segments distincts. C’est l’une des raisons de l’inscription territoriale des classes populaires dont les éclats sont socialement désignés et identifiés à travers les espaces qu’elles produisent ou les territoires dans lesquels elles s’insèrent²⁵. Ainsi nous croyons savoir avec précision ce qu’est une cité HLM, ou tout de moins nous nous entendons quand nous parlons ainsi.

23. *Idem*.

24. Denis MERKLEN, *Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques ?*, Villeurbanne, Presses de l’Enssib, 2013 (coll. *Papiers*).

25. Denis MERKLEN, *Quartiers populaires, quartiers politiques*, Paris, La Dispute, 2009.

La catégorie déborde sa dénotation urbanistique car elle connote un groupe social et ses productions politiques (les émeutes, la dénonciation du racisme, les conflits avec la police et le pouvoir politique local et national) et des productions culturelles (la culture hip-hop).

Les bibliothèques sont un puissant agent culturel installé dans ces territoires et les attaques qu'elles subissent obéissent à une conflictualité faisant partie de cette inscription territoriale. Les bibliothèques participent de cette inscription territoriale du groupe, et même à la production du groupe en tant que tel. En même temps, elles participent à l'intégration sociale et politique du groupe dans l'ensemble de la société. Ainsi l'a nouvellement démontré la révolte populaire consécutive au meurtre de Nahel à Nanterre, le 27 juin 2023²⁶. En quoi les bibliothèques sont-elles concernées ? Bien en amont et bien en aval de la révolte, la bibliothèque propose-t-elle des clés d'interprétation, des imaginations, des informations, des hypothèses d'action et des prises sur le présent ?

Notre enquête de terrain et la série d'entretiens que nous avons réalisés²⁷ permettaient de confirmer qu'il y avait un renouvellement générationnel, observé peu avant par Dominique Lahary dans un article qui a fait date²⁸. Pour notre part, nous observons deux générations de bibliothécaires travaillant côte à côte au sein des bibliothèques municipales, et engagés dans des visions divergentes du monde et de la bibliothèque, deux visions qui entraînent en conflit. Une première génération, proche alors du départ à la retraite, était celle des bibliothécaires se disant plus « politiques » et « militants » que ceux de la seconde génération de bibliothécaires, plus jeunes, qui venaient prendre leur place et s'identifiaient plus comme des « professionnels de la lecture publique ». Les premiers observaient que les seconds allaient transformer les bibliothèques où ils avaient investi tant d'énergies. Les premiers étaient plus proches de l'idéal de l'éducation populaire et d'une représentation de l'univers où ils agissaient en termes de classes populaires. Ils s'inscrivaient, peu ou prou, dans la conjoncture d'une gauche qui va, disons tout cela très vite, de la victoire du Front populaire à la défaite de Jospin, de 1936 à 2002. Les seconds étaient plus proches de l'idéal de la diversité, étaient assez rétifs à l'utilisation de toute notion de classe sociale comme clé pour orienter les poli-

26. Nous avons déjà rédigé ce texte le 27 juin 2023. Nous le reprenons aujourd'hui.

27. Si notre enquête de terrain comprend plusieurs villes de toute la France, pour l'enquête par entretiens nous avons réalisé 80 entretiens approfondis, d'une durée d'une heure et demie à deux heures, au sein des équipes du réseau de la lecture publique de Plaine commune, en banlieue nord-est de Paris. Cf. Merklen, *Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques*, op. cit.

28. Dominique LAHARY, « Le fossé des générations. Cinq générations de bibliothécaires », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2005, n° 3, p. 30-45. [En ligne] < <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2005-03-0030-005> >.

tiques de lecture publique, se sentaient plus proches de l'«homme pluriel» de Bernard Lahire, pris comme idéal, que de la sociologie de Pierre Bourdieu et sa conception d'une domination symbolique résultant de l'institution d'une «culture légitime» avec prééminence de l'écrit sur l'oral, dont ils se servaient pour identifier ce qu'il fallait combattre. Toutefois, ils se montraient plus sensibles aux batailles menées contre la discrimination qu'aux combats contre la domination ou l'exploitation. Si les premiers voulaient «donner accès» à la culture à ceux qui en étaient exclus, les seconds avaient du mal à identifier quelque chose comme «la culture», craignant une confusion ou une identification entre une forme culturelle et la culture légitime. Ils observaient des pratiques culturelles diverses qui méritaient toutes du respect et de la considération.

La diversité était une valeur démocratique plus facile à identifier et à défendre que celle de l'égalité. Les premiers se donnaient pour mission le classement des produits culturels en fonction d'un ordre hiérarchique permettant de distinguer le bon du mauvais, et il y avait une raison politique pour ce faire: lutter contre les forces qui donnent à manger de la nourriture de mauvaise qualité aux pauvres tout en réservant la bonne cuisine pour les élites. De leur point de vue, les industries culturelles saturent l'espace public de bagatelles réservant l'art et les sciences sociales pour les nantis. De leur point de vue, la bibliothèque n'est pas et ne doit pas être un supermarché. Une vidéo Tik-Tok ne vaut pas *Sorry, we missed you*, le dernier film de Ken Loach sur les livreurs d'Amazon (2018). Les seconds accusaient les premiers de «misérabilistes» voulant dire au peuple ce qui est bon pour lui. Ils s'adressaient une question implacable: de quel droit puis-je dire à quelqu'un ce qu'il doit lire, regarder ou écouter? D'où tiré-je la légitimité pour prescrire une quelconque orientation culturelle? Et surtout, sur la base de quel critère peut-on établir un quelconque ordre hiérarchique entre les produits culturels? Le roman vaut-il mieux que le manga? Les usagers sont divers, les produits culturels sont pluriels, l'idéal de la démocratie est cosmopolite²⁹. La culture du rap, la série télévisée ou la bande dessinée doivent être considérées comme des œuvres culturelles à part entière, et toutes ont leur place dans les collections du temple de la culture écrite. Parmi les nombreux jeunes bibliothécaires que j'ai rencontrés pendant ces six années de l'enquête, beaucoup disaient orienter leur travail par l'idée de la «lecture plaisir». Et ils se situaient plutôt comme des agents singuliers dans le chœur polyphonique des agents culturels que dans des termes politiques, comme militants. La figure

29. Denis MERKLEN, «Is the Library a Political Institution? French Libraries Today and the Social Conflict between Démocratie and République», *Library Trends*, 2016, vol. 65, n° 2, p. 143-153.

[En ligne] < <https://shs.hal.science/halshs-01618515v1/document> >.

par laquelle ils tentaient de circonscrire une identité à leur métier était celle de l'enseignant, par rapport à laquelle ils se situaient en opposition : l'enseignant prescrivait de la lecture, pas eux.

La bibliothèque pour laquelle travaillaient les jeunes trentenaires du début du siècle était orientée par deux idées-forces. En premier lieu, elle était conçue à l'image d'un espace public. Avant, les équipements créés par ceux qui, au tournant des années 2000, dépassaient la soixantaine se présentaient sous le nom de bibliothèque Jules-Vallès, Elsa-Triolet, Georges-Brassens ou encore Romain-Rolland. Des figures héroïques dont les noms pouvaient être conçus comme les emblèmes d'un projet de transformation sociale, des noms qui ont été abandonnés depuis comme appartenant à un vieux monde. Or, tout oppose les idées d'emblème et d'espace public. La nouvelle bibliothèque devait prendre la forme de ce lieu sans parti et sans parti pris face à l'univers infini des productions culturelles. En deuxième lieu, les orientations culturelles des personnes qui fréquentent la bibliothèque, les usagers, sont devenues le socle incompressible d'orientation de la lecture publique.

Le goût des personnes, les besoins manifestés par les usagers, leurs préférences, n'ont pas à être soumis à la critique, ce que faisait volontiers la première génération. En effet, la première génération entendait nécessaire la critique du goût pour deux raisons. Parce que le goût, le jugement, les préférences et les valeurs des classes populaires sont la cible d'agents culturels qui agissent pour l'orienter (les industries culturelles, la publicité, etc.), et parce que la raison d'être du bibliothécaire est de s'opposer à cette forme d'aliénation : cela relève de sa responsabilité, il a été formé pour cela et il est payé pour ça. Du point de vue des nouvelles générations, le risque est en réalité que les bibliothécaires se prennent pour le centre esthétique et éthique du monde, qu'ils méprisent les usagers sous prétexte que ceux-ci ont un niveau de scolarisation moindre qu'eux, et qu'en réalité ils finissent par imposer leurs propres préférences aux usagers qui, de toute évidence, n'en veulent pas. Les bibliothèques en quartiers populaires se vident quand elles ne sont pas la cible de cailloux, voire de cocktails Molotov (jusqu'il y a peu de temps, les agents de la lecture publique étaient inquiets du déclin de la lecture et de la fréquentation des bibliothèques).

Je crains, hélas, que mon livre³⁰ ait été reçu comme la démonstration du fait que l'incendie de la bibliothèque constituait une révolte contre la culture élitiste et démodée de la bibliothèque... Ce n'était en rien mon propos !

Les choses allaient changer notamment après l'attentat contre la rédaction de *Charlie Hebdo* le 7 janvier 2015. L'offensive ciblant le mépris et le

30. Denis MERKLEN, *Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques?*, op. cit.

blasphème, reçue comme une attaque contre la liberté d'expression, a permis aux bibliothécaires de prendre conscience qu'ils étaient bel et bien des agents de la transformation sociale par la culture, et que la bibliothèque portait des valeurs, quand bien même elle nie le faire. Nous avons déjà observé, pendant notre enquête de terrain, que ces mêmes bibliothécaires qui refusaient de prendre parti devenaient des acteurs politiques bien affirmés quand il s'agissait de lutter pour l'émancipation des femmes et, plus généralement, face aux violences sexuelles et sexistes ou aux inégalités de genre ; et ces jeunes bibliothécaires militaient avec une passion engagée face à la question du racisme, ou encore pour défendre la planète, la nature, l'environnement.

La proximité temporelle et de circonstances entre l'attaque de l'hebdomadaire satirique et les incendies des bibliothèques est frappante. Pourtant, les deux actes sont de nature différente. L'assassinat de la rédaction de *Charlie Hebdo* est motivé par des convictions religieuses et politiques, c'est un autodafé. Les incendies des bibliothèques que nous avons étudiées ne concernaient pas la censure, et il n'y a jamais d'attaque physique contre les personnes des bibliothécaires. Mais tandis que l'assassinat des dessinateurs et journalistes a produit une immense émotion nationale, les 70 incendies de bibliothèques que nous avons recensés se sont passés dans la plus grande indifférence et dans un silence assourdissant. Les bibliothécaires vivaient l'incendie de leurs bibliothèques dans la perplexité, le mutisme et une certaine incapacité à prendre la parole en public pour dénoncer ce qui se passait ; l'attaque de la rédaction de *Charlie Hebdo*, en revanche, les a immédiatement poussés à l'action³¹. De ce point de vue, le moment « je suis Charlie » a été très révélateur. Les jeunes bibliothécaires ont « été Charlie » comme une identité (« je suis Charlie », verbe être), et comme une sacralisation de la liberté d'expression qui effectivement s'articulait bien avec leurs idéaux. Or, ils ont commencé à faire marche arrière de ce militantisme des premiers jours suivant l'attentat quand ils ont découvert qu'ils ne « suivaient pas Charlie » (« je suis Charlie », verbe suivre) ; les dessins et les textes d'inspiration anarchiste, anticléricale et porteuse d'une conception libertaire de la sexualité leur étaient souvent insoutenables et incompatibles avec la manière dont ils concevaient leur

31. On doit noter la radicale différence de réponse politique aux attaques des bibliothèques lors de la révolte du 27 juin 2023. Nous avons recensé 33 incendies de bibliothèques pendant les émeutes de 2005 ; en 2023, six bibliothèques furent détruites par les flammes et une quarantaine ont subi des dégradations mineures. Or, tandis qu'en 2005 aucun média ne prit l'attaque de la bibliothèque comme objet de préoccupation, en 2023 plusieurs médias, séminaires et organisations professionnelles se sont emparés de la question, dont un séminaire en ligne organisé par l'Association des bibliothécaires de France. Denis MERKLEN, « Mort de Nahel : ce qu'il faut entendre lorsque les bibliothèques brûlent », tribune dans *Libération*, 8 juillet 2023. [En ligne] < https://www.liberation.fr/idees-et-debats/mort-de-nahel-ce-qu'il-faut-entendre-lorsque-les-bibliotheques-brulent-20230708_X3HCFJ5JWZH5NAVYAWAPQEPIQY/ >.

action culturelle. La phrase « je suis Charlie » contenait, entre être et suivre, une ambivalence qui les a surpris et qu'ils ont découverte quand les habitants des quartiers populaires ont vécu leur cause affichée *pro Charlie* comme une agression politique directe, une offense et une marque de mépris, et par-dessus tout comme une preuve qu'une distance de classe sociale séparait les bibliothécaires de cette fraction de leurs publics³². Beaucoup de bibliothèques s'étant abonnées à *Charlie Hebdo* comme un acte militant, se sont trouvées à revenir sur leur choix et à ne plus exhiber l'hebdomadaire soupçonné quelque peu « de pornographique », voire à le cacher dans l'enfer de leur bibliothèque³³.

Un long temps s'est écoulé après l'enquête de Dominique Lahary (2005) et la première publication des résultats de la mienne (2013). Les choses ont changé, mais cette polarité que je reconstruis, certes de manière quelque peu exagérée, peut nous aider à voir cette problématique du rôle de la bibliothèque que ces deux générations de bibliothécaires ont cherché à résoudre, chacune à leur manière. Dans un texte récent explorant ce que la maison bibliothèque offre à ses habitués, Agnès Vigué-Camus pose le problème dans des termes qu'il me semble crucial de saisir³⁴. Il s'agit d'observations tirées de l'étude d'une série d'enquêtes sur les publics de la Bibliothèque publique d'information (Bpi) entre 1997 et 2018. Agnès Vigué-Camus saisit parfaitement en quoi la bibliothèque est un lieu qu'on habite et qui nous protège, et l'essai de Joëlle Le Marec va quelque peu dans le même sens³⁵.

Quand le lecteur (pardonnez-moi de m'entêter à appeler ainsi un usager qui vient peut-être regarder un film ou écouter de la musique) franchit la porte de la bibliothèque qui se ferme derrière lui, il y a un effet de protection multiple. Le premier est matériel. La bibliothèque est un lieu pacifié et libéré du bruit du monde, où l'on peut lire en paix et retrouver le calme, où le bruit est suspendu, mis en pause. Par ce même effet d'un espace autre qui s'ouvre quand la porte se ferme, le lecteur pénètre à l'intérieur d'un espace qui rend possible d'échapper à la dimension oppressive du foyer et de la vie familiale, tel que l'a si bien montré Michèle Petit, notamment pour les jeunes

32. Raphaëlle BATS, « Libraries after Charlie: From Neutrality to Action », *Library Trends*, 2016, vol. 65, n° 2, p. 128-142. [En ligne] < <https://hal.science/hal-02476927v1/document> >.

33. J'utilise à dessein ici le mot « pornographique » à la manière dont Darnton a décrit son usage par la police de Louis XV au début du XVII^e siècle pour classer les livres qu'on appellerait plus tard des « Lumières ». Robert DARNTON, *Édition et sédition: l'univers de la littérature clandestine au XVIII^e siècle*, Paris, Gallimard, 1991.

34. Agnès VIGUÉ-CAMUS, « L'attachement à la bibliothèque. Des liens, un lieu », in Christophe EVANS (dir.), *L'expérience sensible des bibliothèques*, op. cit., p. 57-85.

35. Joëlle LE MAREC, *Essai sur la bibliothèque: volonté de savoir et monde commun*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2021 (coll. Papiers).

filles³⁶. Et la bibliothèque est pacifiée parce qu'elle est un espace public, et plus encore, un espace protégé de la conflictualité sociale: nul n'est exposé dans l'immédiateté aux périls de la sexualité, du conflit politique, des intérêts économiques, de la pression religieuse... c'est une institution laïque.

Enfin, quand elle se ferme, la porte de la bibliothèque constitue un support symbolique qui protège le sujet devant l'immensité, l'incommensurabilité, la dimension infinie du savoir et des connaissances – qui deviennent bruit sur Internet et dont les entreprises qui le contrôlent disent nous donner un accès limpide. Or, la bibliothèque en milieu populaire semble confrontée à une forme de localité étrangère au grand équipement du centre-ville, le grand équipement qui se distingue en tout point de la bibliothèque de quartier.

La société française observe aujourd'hui une conflictualité sociale et politique croissante. Ce niveau de conflit interroge la nature sanctuarisée de la bibliothèque. Comme si la porte de la bibliothèque n'arrivait plus à protéger l'espace ouvert par la bibliothèque, cet espace qui s'ouvre justement quand la porte se ferme – tout comme la porte de l'école protège des conflits et des divergences quand elle se ferme. Lorsqu'elle se trouve en quartier populaire, la bibliothèque n'a pas seulement affaire à des individus mus par une quête d'autonomie, cherchant un avenir meilleur, du plaisir ou un enrichissement personnel. En effet, toutes ces motivations poussent les lecteurs à aller à la bibliothèque et à s'installer dans la salle de lecture.

Quand nous regardons les choses du point de vue des classes populaires, une question subsidiaire semble surgir, et elle vient se poser non seulement à la bibliothèque mais à toute la culture. Dans quelle mesure les livres qu'elle abrite permettent-ils de mieux comprendre le monde? Dans quelle mesure les livres qu'elle nous propose de lire nous aident-ils à imaginer des façons d'agir pour faire face aux injustices, aux inégalités, aux impasses du monde tel qu'il se présente à nous, ici et maintenant? Et ce « nous » est d'une importance majeure. Vues du quartier, les collections de la bibliothèque s'adressent-elles à nous, ont-elles été conçues pour nous? Nous, pas chacun d'entre nous, nous autres comme sujet collectif, vivant une position singulière dans le monde. La bibliothèque aide-t-elle à nous penser ensemble, comme collectif? Car la localité où la bibliothèque se situe et agit, ce monde qu'elle cherche à transformer par la lecture, sur lequel elle tente d'agir, est celle d'un groupe social particulier, et non pas une série d'individus aux caractéristiques sociologiques plus ou moins partagées.

36. Michèle PETIT, Chantal BALLEY, Raymonde LADEFROUX et Isabelle ROSSIGNOL, *De la bibliothèque au droit de cité: parcours de jeunes*, Paris, Éditions de la Bibliothèque publique d'information, 1997 (coll. Études et recherche). [Nouvelle édition en ligne] < <https://books.openedition.org/bibpompidou/1910?lang=fr> >.

C'est précisément là que se trouve le mystère de la localité, dans le fait d'aider un collectif faiblement existant à se constituer en tant que tel et, en même temps, à bâtir des ponts permettant à ses membres de se connecter, en tant qu'individus, à un univers de plus en plus ouvert et cosmopolite.

TACTIQUES [PARTIE 2] INSTITUTIONNELLES EN BIBLIOTHÈQUE

LECTURE 1. LA BIBLIOTHÈQUE EN SA LOCALITÉ : GÉNÉALOGIE DU DIALOGUE ENTRE BIBLIOTHÈQUES ET TERRITOIRE

par Hind Bouchareb

LECTURE 2. UN ABÉCÉDAIRE OU RELIRE SELON LE CHAOS DE L'ORDRE ALPHABÉTIQUE

par Dominique Lahary

LECTURE 3. VENIR À LA BIBLIOTHÈQUE AVEC SA CLASSE : LE COLLECTIF COMME OUTIL D'ÉMANCIPATION ?

par Florence Schreiber

Rebondissant sur tout ou partie du texte de la conférence de Denis Merklen, cet ensemble de trois lectures s'intéresse aux ajustements continus en bibliothèque, placée entre cadre institutionnel, cadrage politique et obligation d'inventivité quotidienne.

À partir d'un travail sur les archives administratives, Hind Bouchareb reconstitue un paysage de la lecture publique depuis l'entre deux-guerres à la fois très tôt et très diversement ancré dans sa localité. Les expérimentations à petite échelle cohabitent avec des partis pris plus centralisateurs dans une forme de « contradiction » que ne cherche pas à dénouer Dominique Lahary dans son abécédaire. Il s'exprime sur le très contemporain des bibliothèques publiques, désormais encadrées par la loi Robert, et restitue la dimension « verticale » de la bibliothèque pour la plonger au cœur des politiques publiques. Sur le volet éducatif, Florence Schreiber conduit une analyse des relations école-bibliothèque à travers le cas particulier des accueils de classe dont la dimension collective favorise, paradoxalement, la découverte de lectures pour soi.

LECTURE 1

LA BIBLIOTHÈQUE EN SA LOCALITÉ : GÉNÉALOGIE DU DIALOGUE ENTRE BIBLIOTHÈQUES ET TERRITOIRES

par Hind Bouchareb

Que peut entendre Denis Merklen par « penser en termes de localité » ? La « localité » est une notion qu'il a déjà eu l'occasion de définir, dans de précédents travaux, comme « *un lien social territorialisé, comme une forme d'appartenance locale* »¹. « Penser en termes de localité » constitue une recommandation forte qu'il adresse aux bibliothécaires lors de la conférence prononcée devant l'ABF, mais aussi à travers une interview accordée à *Actualitté*². Selon lui, cela ne peut se réduire ni à une sociologie statistique des publics potentiels de la bibliothèque, ni aux échanges plus ou moins contraints des directeurs d'équipement avec leur municipalité. Une bibliothèque qui ne considérerait pas la localité se penserait « *comme une institution à vocation universelle implantée dans un territoire donné* », vision prédominante « *jusqu'à une date assez récente* ». C'est cette inflexion que le sociologue croit déceler que nous allons chercher à caractériser et à dater, en la réinscrivant dans le temps long du dialogue entre bibliothèques et territoires. Cette démarche revient à interroger la façon dont les bibliothécaires ont intégré leur territoire dans leur réflexion professionnelle, créant ainsi des spécificités locales, y compris lorsque le modèle de bibliothèque qu'ils promouvaient se voulait reproductible partout en France. Plus encore, on s'attachera à étudier les formes concrètes qu'a pu revêtir le dialogue de la bibliothèque avec les communautés qui l'entourent, jusqu'au succès actuel des démarches participatives et de la coconstruction.

LE JUSTE TERRITOIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE : LE DÉFINIR ET LE CONNAÎTRE

La réflexion autour de la lecture publique qui se développe dans l'entre-deux-guerres accorde une place majeure à la question du territoire, mais sous une forme différente de celle envisagée par Denis Merklen. Il s'agit alors de savoir

1. Denis MERKLEN et Geoffrey PLEYERS, « La localisation des mouvements sociaux », *Cahiers des Amériques latines*, 2011, n° 66. [En ligne] < <http://journals.openedition.org/cal/385> >.

2. Antoine OURY, « Bibliothécaires, pensez "en termes de localité plutôt que d'utilisateurs" (Denis Merklen) », *Actualitté*, 10 juin 2022. [En ligne] < <https://actualitte.com/article/106372/interviews/bibliothecaires-pensez-en-termes-de-localite-plutot-que-d-usagers-denis-merklen> >.

à quelle échelle doivent se penser les bibliothèques, enjeu crucial qui irrigue tous les plans pour la lecture publique des années 1930 et 1940³. Notons d'ailleurs que cette question d'échelle est absente du texte de Denis Merklen, alors même que son raisonnement semble considérer principalement les petits équipements, c'est-à-dire ceux où la saynète du bibliothécaire et de la mère de famille⁴ serait envisageable.

Le discours bibliothécaire sur le territoire est donc d'abord une analyse administrative, qui consiste à choisir le maillage le plus pertinent, les aires géographiques que doivent desservir les bibliothèques et les formes de coopération qu'elles devraient entretenir. En ce sens, et quelles que soient les positions de leurs auteurs, la conception sous-jacente est toujours celle d'un modèle universel à diffuser partout en France. Ce primat accordé au thème de l'organisation territoriale d'un réseau de lecture publique ressurgit périodiquement tout au long du XX^e siècle, à la faveur de grands tournants administratifs français (débats autour de la bibliothèque de secteur et de la nationalisation dans les années 1960-1970, de la décentralisation dans les années 1980, de l'intercommunalité dans les années 1990-2000...).

Dépasser les spécificités locales répond à plusieurs objectifs pour les modernistes des années 1930 et leurs successeurs : il s'agit bien sûr de répandre le plus largement possible des pratiques que l'on estime meilleures, tout en œuvrant à la reconnaissance professionnelle du métier de bibliothécaire et en contournant les obstacles que représenteraient les élus locaux. Au-delà de ces motivations affichées et bien connues, d'autres éléments ont pu jouer, notamment celui des représentations : l'image du conservateur que dénonçaient certains militants de la lecture publique correspondait bien souvent à un érudit local qui n'entretenait de liens qu'avec les sociétés savantes, et qui, faute de compétences, aurait été perdu dans une autre bibliothèque que la sienne. Promouvoir la professionnalisation du métier de bibliothécaire, c'était aussi promouvoir des personnels capables de travailler dans différents territoires.

Est-ce à dire que toutes les bibliothèques se ressemblaient ou avaient vocation à se ressembler ? Dans la première moitié du XX^e siècle, les bibliothèques

3. Hind BOUCHAREB, *Penser et mettre en œuvre la lecture publique : discours, débats et initiatives (1918-1945)*, thèse de doctorat d'histoire, université Lyon-2, 2016, p. 354-362. [En ligne] < http://theses.univ-lyon2.fr/documents/lyon2/2016/bouchareb_h >.

4. Denis MERKLEN, « Indispensables bibliothèques, proximité et distance » [conférence prononcée au 67^e Congrès de l'ABF], 2022 : « *Madame, vous me parliez l'autre jour de votre fille, je pense que ce film est intéressant pour vous.* » À quelques détails près, le même tableau avait déjà été imaginé par Alice Garrigoux en 1972, qui indiquait explicitement que ce type de relations de proximité ne pouvait avoir lieu dans de grandes bibliothèques (Alice GARRIGOUX, « La lecture publique en France », *Notes et études documentaires*, 1972, n° 3948, Paris, La Documentation française, p. 10).

municipales se caractérisaient avant tout par leur très grande hétérogénéité, due tant à leur histoire qu'aux personnalités qui en avaient la charge. Le lien avec le territoire se retrouvait parfois dans les collections : beaucoup avaient hérité d'un fonds local, que certains bibliothécaires continuaient d'enrichir de loin en loin. Le choix des acquisitions courantes pouvait témoigner lui aussi d'une prise en compte du territoire, dans ses caractéristiques géographiques, économiques et sociales : quelques rapports d'inspection, rapports annuels transmis à l'administration centrale, ou enquêtes nationales attestent d'achats fondés sur une connaissance réelle ou supposée de l'environnement de la bibliothèque. Les projets des modernistes prévoyaient également une adaptation des services aux populations desservies, notamment à propos des bibliothèques circulantes : ainsi les premières expériences de bibliobus ne furent-elles pas conçues selon un modèle théorique unique, mais fondées sur des considérations démographiques, sociologiques et géographiques⁵. Au versant de la réflexion territoriale répond donc presque toujours celui de la sociologie des publics, censée apporter l'assise nécessaire à la définition de services de lecture publique adaptés à la réalité des Français.

Définir le territoire de la bibliothèque et s'appliquer à le connaître sur un plan théorique demeure pendant plusieurs décennies au cœur du projet moderniste et de son héritage. Ces analyses ne sont pas pour autant désincarnées car elles se fondent sur l'expérience de terrain des bibliothécaires, notamment dans les relations aux élus.

« LES MUNICIPALISTES NE SONT PAS LOCALISTES » : CE QUE LA DÉCENTRALISATION A CHANGÉ (OU PAS)

Il serait tentant de considérer que les liens entre les bibliothèques municipales et départementales et leur environnement se sont resserrés à partir des lois de décentralisation. Or, plusieurs travaux ont montré que les changements avaient en réalité été limités, relevant peut-être davantage du symbole politique que d'un bouleversement structurel⁶. Les bibliothèques municipales étaient depuis leur création sous la tutelle des communes, et les bibliothèques centrales de prêt, créées en 1945 comme des institutions d'État, n'avaient pas attendu 1986 pour développer des liens plus étroits avec

5. Hind BOUCHAREB, *op. cit.*, p. 341-348.

6. Marine de LASALLE, « L'équilibre introuvable. Le rapport local-national dans les politiques de lecture publique », in Vincent DUBOIS et Philippe POIRRIER (dir.), *Politiques locales et enjeux culturels. Les clochers d'une querelle (XIX^e-XX^e siècles)*, Paris, La Documentation française, 1998, p. 128.

les collectivités locales, notamment les départements⁷. D'après Anne-Marie Bertrand, les années 1970 avaient marqué un tournant à partir duquel nombre de bibliothécaires s'étaient détournés de l'État au profit d'un rapprochement avec les villes, recherchant « *une nouvelle légitimité, locale et sociale* »⁸. Si des débats professionnels subsistaient entre « sectoristes » (partisans du modèle de la bibliothèque de secteur, qui confiait à l'État l'organisation de la lecture publique) et « municipalistes » (partisans d'une gestion entièrement décentralisée), les seconds tendaient à l'emporter, bien avant l'acte I de la décentralisation. Ce n'est donc pas non plus un hasard que l'intérêt professionnel pour les fonds locaux et régionaux ait été ravivé à partir de la fin des années 1970⁹, ce que la Charte des bibliothèques de 1991 vient confirmer en affirmant que « *les bibliothèques municipales ou intercommunales doivent constituer [...] un fonds d'intérêt local* »¹⁰.

L'accélération des années 1970, repère chronologique majeur dans l'histoire des bibliothèques françaises, ne signifie pas que le dialogue entre bibliothécaires et élus locaux passe d'une phase de silence ou de méfiance réciproque à une entente cordiale et fructueuse. Si l'attitude majoritaire des maires français était bien l'indifférence à l'égard de leur bibliothèque, les quelques réalisations d'envergure des années 1920 aux années 1960 bénéficièrent d'un soutien politique évident, à différents échelons, pour lesquels les archives témoignent d'intenses échanges¹¹. Il n'en est pas moins vrai que les modernistes considèrent souvent les élus locaux comme des ignorants à convaincre, au mieux, ou comme des obstacles impossibles à contourner, au pire. Cette position explique en partie que la plupart de leurs projets d'organisation de la lecture publique soient des systèmes reposant sur une implication forte de l'État. À la création de la Direction de la lecture publique et des bibliothèques en 1945, cette tendance est renforcée par l'arrivée en administration centrale d'anciens bibliothécaires municipaux ayant eux-mêmes rencontré

7. Bertrand CALENGE, « Les bibliothèques centrales de prêt : naissance de la lecture publique rurale », in Martine POULAIN (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises. 4. Les bibliothèques au XX^e siècle (1914-1990)*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2009, p. 403.

8. Anne-Marie BERTRAND, *Les villes et leurs bibliothèques : légitimer et décider (1945-1985)*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 1999, p. 167-168.

9. Laure RIOUST, *De l'érudit aux usagers. Publics des fonds locaux et régionaux en bibliothèque municipale : évolutions, pratiques et représentations*, mémoire d'étude de conservateur des bibliothèques, Villeurbanne, Enssib, 2008, p. 9-11. [En ligne] < <http://enssibal.enssib.fr/bibliotheque/documents/dcb/rioust-dcb16.pdf> >.

10. Charte des bibliothèques adoptée par le Conseil supérieur des bibliothèques le 7 novembre 1991, art. 24. [En ligne] < <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1096-charte-des-bibliotheques.pdf> >.

11. Voir par exemple : Anne-Marie BERTRAND, *op. cit.*, p. 244-247 ; Hind BOUCHAREB, *op. cit.*, p. 244-248.

des difficultés avec des élus locaux, et culmine dans les années 1960-1970 avec le mouvement de la bibliothèque de secteur. Assimilant la décentralisation à une « féodalisation »¹², les « sectoristes » ne reprochent plus tant aux élus leur immobilisme que leur ingérence néfaste. Cette méfiance s'étend aussi aux électeurs, accusés de ne pas porter de « demande de culture »¹³. L'échec du projet de nationalisation aurait donc dû conduire à une réaffirmation des échanges entre bibliothécaires et élus, voire entre bibliothécaires et habitants.

Toutefois, comme l'a bien rappelé Marine de Lassalle, « *les municipalistes ne sont pas localistes* »¹⁴ : s'opposer à la nationalisation du système de lecture publique ne signifiait pas accorder sa confiance ou son estime aux autorités locales, ni à la population. De fait, les usagers n'étaient jamais vus comme des acteurs du développement de la lecture publique, contrairement à la « triangu-lation »¹⁵ que représentaient l'administration centrale, les élus locaux (auxquels il faudrait ajouter aussi les fonctionnaires municipaux) et les professionnels des bibliothèques. Au point que, par un renversement curieux, on ait pu écrire qu'il manquait « *aux bibliothèques [...] une société civile apte à les accompagner* »¹⁶... Quelle que soit la position adoptée, et malgré le développement (certes inégal) des échanges avec les autorités municipales ou départementales, le dialogue avec la localité est toujours partiellement grevé, à la fin du XX^e siècle, de défiance politique.

PARLER AVEC LES « ACTEURS COLLECTIFS » LOCAUX : DES COMITÉS D'INSPECTION ET D'ACHAT AUX DÉMARCHES PARTICIPATIVES

Tel que l'envisage Denis Merklen, le dialogue avec la vie locale ne peut se réduire aux échanges avec les élus ou les personnels administratifs locaux ; il doit au contraire prendre la forme de conversations avec les usagers réels

12. Michel BOUVY, « Pourquoi la bibliothèque de secteur ? » (interview par Dominique Lahary), 2006 [version intégrale de l'interview publiée sous forme abrégée dans *BIBLIothèque(s)*, n° 28, juin 2006]. [En ligne] < <http://www.lahary.fr/pro/2006/bouvy.htm> >.

13. Dominique LAHARY, « Les bibliothèques en pleine réforme territoriale », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2017, n° 12, p. 52-59. [En ligne] < <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2017-12-0052-006> >.

14. Marine de LASALLE, *op. cit.*, p. 125.

15. *Ibid.*, p. 124.

16. Il s'agit de propos de Jean-Pierre Saez lors du congrès de l'ABF en 2004, rapportés par Anne-Marie Bertrand (Anne-Marie BERTRAND, « Bibliothèques et territoires : le 50^e congrès de l'ABF », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2004, n° 5, p. 102-104. [En ligne] < <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2004-05-0102-004> >.).

ou potentiels¹⁷. Le *Manuel de la lecture publique rurale en France*, publié en 1955, ne dit pas autre chose en affirmant que « *connaître le public auquel il s'adresse est le premier devoir du bibliothécaire* »¹⁸. Bien avant Denis Merklen, ce manuel rappelle que les ouvrages de sociologie de la lecture ne suffisent pas : il faut pratiquer une « *enquête permanente [...] par des entretiens avec les maires, les dépositaires, les habitants eux-mêmes chaque fois que l'occasion s'en présentera* »¹⁹. L'injonction au dialogue est donc loin d'être nouvelle... Les modernistes de l'entre-deux-guerres débattaient déjà des manières d'impliquer les lecteurs dans la gestion des bibliothèques, sous la forme de comités de lecteurs élus ou de représentants de différents groupes sociaux²⁰. À cette époque, l'idée était encore loin de faire consensus, puisque certains bibliothécaires jugeaient les comités de lecteurs « *démagogiques* »²¹ ; mais l'appel de Denis Merklen à « *la présence d'agents collectifs comme des associations, des clubs, des partis politiques, des églises [...], qui viennent non pas pour amener des individus, mais pour amener un intérêt, un point de vue qui peut être partagé ou pas, des valeurs, des projets...* »²², fait écho aux vues des membres de l'Association pour le développement de la lecture publique en 1936.

La théorie est donc ancienne. Pour autant, Denis Merklen a-t-il raison d'affirmer que sa mise en pratique est récente ? Ce sont ces formes d'interactions que nous nous attacherons maintenant à rechercher dans l'histoire des bibliothèques au XX^e siècle. Sans surprise, elles sont extrêmement difficiles à débusquer, dans la mesure où elles reposent davantage sur des échanges oraux et informels, peu susceptibles d'avoir laissé de traces écrites. C'est pourquoi seule leur manifestation institutionnalisée, sous la forme de comités ou d'associations des amis de la bibliothèque, est généralement évoquée. C'est par exemple le cas dans la thèse de Raphaëlle Bats sur la participation en bibliothèque, sous la direction de... Denis Merklen : les deux pages consacrées

17. « C'est en ce sens que le bibliothécaire peut bien plus que la connaissance des profils sociaux des habitants d'un territoire. Il peut parler, discuter, accompagner et participer à la vie sociale, familiale, personnelle et collective qui l'entoure » (conférence au congrès de l'ABF). • « Les bibliothécaires disposent d'un outil beaucoup plus riche que les informations de la sociologie ou de la statistique – bien qu'ils restent indispensables, j'insiste. Leur capacité à parler et à entendre les gens qui habitent autour d'eux » (entretien avec Antoine Oury, article cité).

18. Ministère de l'Éducation nationale (Direction des bibliothèques), *Manuel de la lecture publique rurale en France*, Centre national de documentation pédagogique, 1955, p. 11.

19. *Ibid.*

20. Hind BOUCHAREB, *op. cit.*, p. 367-368.

21. Gabriel HENRIOT, *Des livres pour tous*, Paris, éd. Durassé & Cie, 1943, p. 257.

22. Entretien avec Antoine Oury, article cité.

à l'historicité de la démarche n'évoquent que les associations d'amis des bibliothèques²³.

De fait, ces comités réglementaires ou volontaires ont connu de multiples avatars. Au début du XX^e siècle, les bibliothèques municipales sont théoriquement sous le contrôle d'un comité d'inspection et d'achat, institué par une circulaire de 1839, et dont les missions sont ensuite précisées par décret en 1897, puis en 1912. Ces comités se composent généralement de notables ou d'érudits locaux, mais il arrive que le milieu enseignant y soit majoritaire²⁴. On retrouve dans la critique qu'en font les modernistes de l'entre-deux-guerres les mêmes reproches perpétuellement adressés à l'échelon local : ces comités sont coupables soit d'indifférence (en ne se réunissant pas suffisamment), soit d'entrave au bon fonctionnement de la bibliothèque. Toutefois, il s'agit bien d'une forme de dialogue avec la localité : le bibliothécaire est alors contraint d'écouter certains habitants de la commune, détenteurs d'une forme d'autorité (politique, sociale et/ou intellectuelle), et d'agir en conséquence. Les comités d'inspection et d'achat ayant été des coquilles vides dans leur grande majorité, leur rôle n'a guère marqué les esprits. Néanmoins, dans quelques situations, ils ont clairement relayé une demande sociale. C'est le cas lorsqu'ils privilégient les romans et les « lectures faciles » dans les acquisitions de la bibliothèque, ou lorsqu'ils réclament des modifications d'horaires d'ouverture comme à Troyes ou à Saint-Brieuc en 1923, afin de « *rendre plus facile aux employés de bureau ou de commerce, ainsi qu'aux travailleurs manuels, l'accès [...] qui, auparavant, était en quelque sorte monopolisé par un certain nombre de privilégiés* »²⁵. En 1961, ces comités deviennent des « comités consultatifs » auprès de certaines bibliothèques municipales (des comités consultatifs avaient déjà été institués auprès des BCP en 1946). L'objectif affiché est bien de permettre « *une coopération plus étroite entre [le bibliothécaire] et les usagers [...] qui peuvent apporter une aide valable et efficace à la bibliothèque* »²⁶, mais cette instance demeure très encadrée et soumise au contrôle des maires.

23. Raphaëlle BATS, *De la participation à la mobilisation collective, la bibliothèque à la recherche de sa vocation démocratique*, thèse de sociologie, université Paris-Diderot, 2019, p. 23-24. [En ligne] < https://u-paris.fr/theses/detail-dune-these/?id_these=3961 >. La plupart des informations mentionnées par Raphaëlle Bats sont issues de : Hélène STRAG, « Les associations d'amis des bibliothèques : état des lieux et perspectives », DESS, université Grenoble-II, 1991.

24. Pour plus de détails, voir : Mariangela ROSELLI et Véronique VERDIER, « Les usages sociaux d'une instance de contrôle : les comités d'inspection et d'achat des bibliothèques municipales », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, n° 1, 2000, p. 20-31. [En ligne] < <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2000-01-0020-003> > ; Hind BOUCHAREB, *op. cit.*, p. 36-39.

25. Archives nationales. F17 17336. Rapport annuel de la bibliothèque municipale de Saint-Brieuc (exercice 1923).

26. Instruction du 12 juillet 1962 pour l'application du décret n° 61-1003 du 1er septembre 1961, relatif aux comités consultatifs des bibliothèques municipales. [En ligne] < <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1962-09-0488-006> >.

D'autres groupements ont existé auprès des bibliothèques, sans assise réglementaire. Les « sociétés des amis », souvent constituées à l'initiative du bibliothécaire, permettaient ainsi d'accroître la visibilité de la bibliothèque et de contourner les limites du budget municipal, en rassemblant des fonds pour les acquisitions patrimoniales ou en attirant les dons d'ouvrages²⁷. Elles émanaient ou entretenaient des liens étroits avec les sociétés savantes, dont les conservateurs étaient souvent membres²⁸. Les rares travaux existant sur le sujet montrent que cette forme associative connaît un regain d'activité au début des années 1970. Ces associations d'amis, ancrées dans leur époque, conservent parfois une vocation patrimoniale, mais affichent désormais le souhait de promouvoir la lecture publique²⁹. Là encore, il ne s'agit pas de considérer qu'à chaque bibliothèque municipale correspond une association d'amis dynamique et représentative de la vie sociale du lieu, mais plutôt de rappeler que des expérimentations existent, minoritaires sans être confidentielles³⁰.

Plus difficiles à cerner sont les échanges des bibliothèques avec des « acteurs collectifs » de la vie locale, lorsqu'ils n'adoptent pas de forme institutionnalisée. Les grands événements liés à la lecture publique, au premier rang desquels les projets de constructions, peuvent générer ce type d'interactions. Anne-Marie Bertrand en a analysés plusieurs, à partir d'archives et d'entretiens, notamment celui des bibliothèques municipales de Nantes et Grenoble où une demande citoyenne influente s'exprima dans la presse locale³¹. Sans doute l'ampleur du mouvement fut-elle ici exceptionnelle, mais elle atteste du moins de l'existence d'une « demande » sociale de bibliothèque.

27. Pierre GRAS, « Contribution à l'histoire des sociétés des amis de bibliothèques : note sur la Société des bibliophiles de Bourgogne », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1963, n° 8, p. 358-360. Disponible en ligne : < <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1963-08-0358-003> > ; Hélène STRAG, *op. cit.*

28. Émilie PAPAIX, *Les associations d'amis d'institutions culturelles du début du XX^e siècle à nos jours. Le cas des Amis des archives de l'Ariège*, mémoire de master 1 Histoire et document, université d'Angers, 2016, p. 18-24. [En ligne] < <https://dune.univ-angers.fr/fichiers/15002503/20162MHD5539/fichier/5539F.pdf> >.

29. Raphaëlle BATS, *op. cit.*, p. 23-24 ; Émilie PAPAIX, *op. cit.*, p. 20-21 et 30-31.

30. Parmi d'autres exemples intéressants, celui de la bibliothèque de Colmar montre une proximité de vocabulaire avec les prémisses de démarches participatives dans les années 2000 : « Une association des amis de la Bibliothèque de la ville de Colmar a été créée le 9 juin 1971. But : permettre le dialogue entre la direction de la bibliothèque et les lecteurs, les associer plus étroitement à la gestion et à l'animation de la bibliothèque ; créer une communauté d'étude et de recherche entre les lecteurs, mieux leur faire connaître les ressources de la bibliothèque ; apporter un soutien financier au développement de la bibliothèque ; promouvoir ou aider toutes les actions pouvant servir au développement de la lecture et au rayonnement de la bibliothèque » (« Association des amis de la bibliothèque de la ville de Colmar », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1971, n° 11, p. 589. Disponible en ligne : < <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1971-11-0589-012> >).

31. Anne-Marie BERTRAND, *Les villes et leurs bibliothèques...*, *op. cit.*, p. 262-266.

En outre, si Denis Merklen appelle les « agents collectifs » à investir la bibliothèque, c'est aussi oublier que le mouvement peut se faire dans l'autre sens. Les pratiques « hors les murs » des bibliothèques sont anciennes, à destination de publics dits « éloignés » ou « empêchés », à commencer par les bibliothèques circulantes. Dès les années 1950, les enquêtes sur les bibliothèques centrales de prêt témoignent ainsi du rôle des « *dépositaires actifs dirigeant parfois non seulement le dépôt de livres mais aussi un télé-club, un ciné-club ou un groupement de jeunes et qui transforment radicalement l'ambiance d'un dépôt tandis qu'ailleurs on attend le lecteur qui ne vient pas spontanément* »³².

Depuis le début des années 2010, le développement de la littérature professionnelle, des formations et des journées d'études sur les démarches participatives en bibliothèque démontre l'importance prise par ce thème³³, tant par le nombre d'initiatives que par leur dimension politique. Au point que la réflexion professionnelle puisse dépasser ou décaler les attentes du sociologue : prenant acte des limites inhérentes à la position sociale du bibliothécaire, l'objectif devient alors de faire de la bibliothèque un lieu où « *des citoyens accueillent les autres citoyens* », les bibliothécaires adoptant une posture de « *facilitateurs* » de ces dialogues³⁴.

À travers ces brèves considérations historiques, nous pouvons constater que l'appel au dialogue des bibliothécaires avec le monde qui les entoure, ainsi qu'à l'implication de groupements d'intérêts dans la vie de la bibliothèque, n'est pas chose nouvelle. Bien entendu, nombre de ces discours sont demeurés des vœux pieux, au moins à court terme. Pour autant, la réalité de ce type de pratiques est attestée dans quelques cas et il est tout à fait probable que le manque de sources nous conduise à la sous-estimer.

De fait, redonner une perspective historique à des phénomènes locaux requiert de s'appuyer sur des travaux de microhistoire (ou, a minima, de recourir à des sources locales) ; se contenter de synthèses nationales ou de textes programmatiques tend à invisibiliser les expérimentations entreprises à petite échelle. Ce sont pourtant de ces tentatives que naissent souvent de nouveaux discours, alors vécus comme des innovations.

32. « Les bibliothèques centrales de prêt en 1955 », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1956, n° 9, p. 604-613. [En ligne] < <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1956-09-0604-003> >.

33. Raphaëlle BATS, *op. cit.*, p. 25-26.

34. Propos de Malik Diallo, directeur des bibliothèques municipales de Rennes et président de l'ADBGV (Association des directeurs de bibliothèques de grandes villes), en conclusion de la journée d'étude « La bibliothèque à l'épreuve des diversités », 18 janvier 2023. Captation vidéo disponible en ligne : < <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notices/71019-la-bibliotheque-a-l-epreuve-des-diversites> >.

LECTURE 2

UN ABÉCÉDAIRE OU RELIRE SELON LE CHAOS DE L'ORDRE ALPHABÉTIQUE

par Dominique Lahary

J'ai eu la chance d'avoir été présent lors de la conférence de Denis Merklen. Parce que je l'avais déjà entendu et lu, il m'a surpris, parlant de là où je ne l'attendais pas. D'emblée la référence à Georg Simmel, auquel j'avais été initié peu auparavant par un ami philosophe¹, nous a fait prendre de la hauteur. Comme une œuvre d'art, une bonne conférence s'impose à un public qui ne l'attend pas. La salle, tenue à une attention soutenue qui fut la marque d'un respect réciproque, s'est ensuite épanouie en commentaires divergents, le plus souvent satisfaits. Il y avait besoin d'y revenir : la version écrite était attendue.

Pour ma part, en partie transporté, en partie pris à rebrousse-poil, ce qui est rarement une mauvaise chose, je me suis senti poussé par le besoin d'emprunter les ponts et d'ouvrir les portes que Denis Merklen nous a présentés. Je ne pouvais pas rêver mieux que l'invitation de Florence Schreiber à contribuer à ce volume. Et je n'ai pu faire autrement que de suivre ces pistes ouvertes pour y réfléchir à loisir et finalement les énumérer en une sorte d'abécédaire sans me soucier *a priori* de converger ou de diverger avec le conférencier.

C'est une façon de prendre au mot le texte de Denis Merklen, ou plutôt de prendre ses mots pour les redispoker selon le chaos de l'ordre alphabétique qui laissera à chacun la liberté d'établir des liens et de reconstruire un sens sans qu'une cohérence lui ait été *a priori* imposée.

• **Autonomie et autodétermination**

Il existe deux champs distincts dans lesquels les bibliothécaires peuvent jouir d'autonomie. Le premier, qui les concerne tous directement, est celui, individuellement, de leur poste de travail et, collectivement, de leur équipe (le secteur, l'établissement, éventuellement le réseau). Le second est celui de l'action et de l'expression publiques, qu'elles soient individuelles ou dans le cadre de collectifs, en particulier les associations professionnelles. Ajoutons-y les réseaux sociaux qui, sous pseudonyme ou pas, permettent une conversation publique qui jusqu'ici était imperceptible et inarchivable.

1. Pierre-Damien HUYGHE : < <http://pierredamienhuyghe.fr/1.html> >.

L'autonomie dans les postes de travail est une question classique décrite par des sociologues, de Georges Friedmann à Michel Crozier². Mais au-delà de simples marges de manœuvre dans l'exécution d'un processus imposé, le cas des bibliothèques est de ceux qui sont plus larges. Dans la limite des moyens financiers et matériels, ce qui comprend les moyens humains, et en l'absence courante de consignes détaillées, les bibliothécaires ont souvent très largement les coudées franches pour choisir ce qu'ils proposent au public et pour mettre en œuvre son accueil. Les limites sont trouvées quand il faut obtenir des arbitrages, par exemple pour obtenir des crédits supplémentaires, ou nouer des partenariats qui engagent la collectivité avec des organismes tiers. L'événementiel, bien plus visible que la multitude des micro-services que rend chaque jour la bibliothèque à des anonymes, est davantage dans le viseur.

Mais peut-on se contenter de l'autonomie ? D'agir en quelque sorte en catimini ? Car il est aussi de la responsabilité des bibliothécaires que d'inspirer, de proposer des éléments de politique publique, de grandes orientations, de grands projets. Il est de leur responsabilité de rendre visibles et compréhensibles aux yeux des décideurs les bibliothèques comme des éléments de politique publique, qui ont du sens et peuvent s'intégrer dans une vision plus large, plutôt que de la faire passer pour une sorte de boîte noire dont on ne saisit pas les enjeux et qui va lasser si elle demande de l'argent supplémentaire ou ne serait-ce que le recrutement sur des postes vacants.

L'autonomie publique, elle, est totale. Associations et intervenants individuels permettent un débat public professionnel et assurent une fonction de représentation indépendante des pouvoirs. Ils contribuent à un partage de valeurs professionnelles défendues jusqu'à l'échelle internationale, avec l'IFLA³.

De graves contradictions peuvent surgir entre un pouvoir, aujourd'hui local, demain peut-être national, et ces valeurs. L'autonomie publique des bibliothécaires en tant que profession demeure alors entière. Collectivité par collectivité, c'est à chacun, à chaque équipe, d'évaluer ce qui demeure de leur autonomie interne, avec le soutien extérieur de collègues et, espérons-le, de la population.

Au-delà de la simple autonomie pratique, l'autodétermination relève, elle, de la légitimation.

2. Georges FRIEDMANN, *Problèmes humains du machinisme industriel*, édition revue et augmentée, Paris, Gallimard, 1956 (1^{re} éd. 1946). • Georges FRIEDMANN, *Le travail en miettes: spécialisation et loisirs*, Paris, Gallimard, 1956. • Michel CROZIER, *Le phénomène bureaucratique*, Paris, Seuil, 1963. • Michel CROZIER et Erhard FRIEDBERG, *L'acteur et le système*, Paris, Seuil, 1977.

3. International Federation of Library Associations and Institutions = Fédération internationale des associations de bibliothécaires et d'institutions de bibliothèques.

Une profession est-elle fondée à s'autolégitimer ? Elle le peut, bien sûr, et ce travail de justification peut être précieux, à la fois en son sein et devant la société. Mais elle ne peut échapper à la légitimation par l'extérieur, en cercles concentriques : par la collectivité dont chaque équipe relève, par la population visée, par la société dans son ensemble.

À cet égard, la loi Robert comble un manque en légitimant au sens littéral les missions à l'échelle nationale, en des termes d'ailleurs compatibles avec ceux du Manifeste de l'Unesco pour les bibliothèques publiques, formulé pour la première fois en 1949 et dont la quatrième édition est parue en 2022⁴. Ces deux références externes permettent d'échapper à une définition des missions par la seule autorité locale sans priver cette dernière de la liberté de définir, dans le cadre de la loi, sa propre politique publique en matière de bibliothèque.

Voir aussi : Loi Robert, Politique publique.

• Bibliothèques associatives

La lecture publique française est en partie héritière des bibliothèques populaires, issue de démarches qu'on peut caractériser comme militantes⁵. Il est difficile de rattacher à cette généalogie le phénomène des bibliothèques associatives rurales françaises faisant fonction de bibliothèques publiques. Généralement animées par des bénévoles (même s'il en existe aussi dans des bibliothèques municipales rurales), elles conjuguent une volonté d'animer la vie locale avec l'impression de facilité de gestion, dans une logique, qu'elle soit formalisée ou non, de délégation de service public puisque les locaux et les dépenses de fonctionnement sont généralement assumés par la commune⁶. Le cas des Bibliothèques pour tous, réseau privé d'origine confessionnelle, est à part. Quoi qu'on pense de leur activité dont la nature peut varier d'un endroit à l'autre, elles dépossèdent de fait les communes qui en sont dotées de l'idée de concevoir une politique de lecture publique.

4. Abdelaziz ABID et Thierry GIAPPICONI, « La révision du manifeste de l'UNESCO sur les bibliothèques publiques », *Bulletin des bibliothèques de France* (BBF), 1995, n° 4, p. 8-14. [En ligne] < <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1995-04-0008-001> >. • « Manifeste IFLA-UNESCO sur les bibliothèques publiques », International Federation of Library Associations and Institutions (IFLA), 2022 : < <https://repository.ifla.org/handle/123456789/2122> >.

5. Voir notamment : Agnès SANDRAS (dir.), *Des bibliothèques populaires à la lecture publique*, Villeurbanne, Presses de l'Esssib, 2014 (coll. Papiers).

6. Voir aussi la Lecture 9 de Farid Gueham, p. 142.

• Chaos

La bibliothéconomie repose classiquement sur des langages documentaires précoordonnés : le chaos des produits de l'édition doit rentrer dans l'ordre des rayonnages et des vedettes-matière répondant à des référentiels publics. Le Web a imposé une logique inverse, postcoordonnée : un ordre surgit *a posteriori* du chaos des contenus disponibles en ligne en réponse à chaque requête ; il est chaque fois différent et géré par les algorithmes relevant de la propriété privée. L'intelligence artificielle pose un nouveau défi quand, travaillant à partir de la même matière, elle fournit, toujours grâce à des algorithmes privés, un discours articulé chaque fois inédit et ne mentionnant pas *a priori* ses sources. Parce que la bibliothèque ne donne plus accès aux seules ressources qu'elle a choisies mais peut aussi accompagner les parcours sur l'immensité du Web, elle est nécessairement écartelée entre ces trois logiques sans que l'ensemble des équipes y soit nécessairement préparé.

En réalité le chaos préexistant est toujours inconcevable en tant que tel, il n'est appréhendable, comme la perception visuelle ou le langage, que grâce à des opérations mentales de structuration. En ce sens, on n'a jamais accès au chaos qu'à travers un ordre. Toute la question est d'en comprendre l'origine et le fonctionnement.

Les principes de neutralité et de pluralisme vont-ils jusqu'à l'indifférence à la question des infox et des thèses complotistes ? Non, car cela irait à l'encontre de la mission d'information des bibliothèques reconnue par la loi Robert. En étendant leurs missions de la présentation d'un choix ordonné à l'éducation aux médias et à l'information (EMI), les bibliothèques ont en charge avec d'autres la mission de permettre à chacun d'appréhender librement le chaos des messages et données sans être dupe des manœuvres des faussaires et des emportements des crédules.

Voir aussi : Étonner, importuner.

• Espace public

« La fréquentation des bibliothèques a doublé depuis 1989 » titrait le Crédoc en 2006 dans un premier rendu de son enquête menée en 2005 à la demande du ministère de la Culture⁷. Pour la première fois était mesuré de façon spectaculaire l'écart d'évolution de deux courbes : celle du nombre de fréquentants progressait depuis 1989 beaucoup plus vite que celle des inscrits. En

7. Bruno MARESCA (dir.), *Les bibliothèques municipales en France après le tournant internet : attractivité, fréquentation et devenir*, Paris, Éditions de la Bibliothèque publique d'information, 2007 (coll. Études et recherche). [En ligne] < <https://books.openedition.org/bibpompidou/176?lang=fr> >.

2016, l'institut TMO, missionné par le ministère de la Culture, constatait une fréquentation (au moins une fois dans l'année) de 40 % de la population de plus de 15 ans, en hausse depuis 2005, tandis que la proportion d'inscrits stagnait à 16 % de la population⁸. Le recueil statistique annuel du ministère de la Culture confirme année après année cette tendance⁹.

Que venaient donc faire ces gens qu'on a appelés « séjournateurs » et qui pour une bonne partie n'utilisaient même pas les collections ? Tout simplement ce qu'ils avaient eux-mêmes décidé de faire même si ce n'était pas expressément prévu par les bibliothécaires. Comme l'explique une brochure publiée en 2022 par le ministre de la Culture et la Fédération nationale des collectivités pour la culture¹⁰, *« la bibliothèque est l'espace des rencontres possibles, des échanges informels : au-delà de ses fonctions premières d'accès à la culture et au savoir, on s'y donne simplement rendez-vous, pour discuter, flâner, rêver ensemble... pour vivre »*.

On peut estimer que les bibliothèques, qu'elles le veuillent ou non et pourvu qu'il y ait de la place pour les gens, remplissent des fonctions d'espace public, lieux ouverts à tous dans la limite de leurs heures d'ouverture et sans tarification ni obligation de consommation.

Mais cet espace de liberté individuelle et collective est d'une qualité particulière. La porte, plutôt que le pont, peut mettre à l'abri des pressions, des harcèlements et des sollicitations marchandes, offrir un havre que souvent le domicile ne procure pas, dans un environnement qui invite sans y obliger à s'informer et se cultiver. Cette différence protectrice suppose que chacun se sente à l'abri et qu'aucun groupe ne s'arroge un pouvoir sur ce territoire commun.

C'est au fond un troisième lieu au sens sociologique originel de l'expression, ni domicile ni lieu de travail, et ce n'est pas anodin pour ses habitants si un tel espace existe dans un quartier, un village, une ville. On peut en tirer si l'on veut un programme pour concevoir une nouvelle bibliothèque. En dérive

8. *Publics et usages des bibliothèques municipales en 2016*, TMO et ministère de la Culture, 2017.

[En ligne] < <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Livre-et-lecture/Actualites/Enquete-sur-les-Publics-et-les-usages-des-bibliotheques-municipales-en-2016> >.

9. Synthèse des données d'activité des bibliothèques municipales et intercommunales, ministère de la Culture : < <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Livre-et-lecture/Les-bibliotheques-publiques/Observatoire-de-la-lecture-publique/Syntheses-annuelles/Synthese-des-donnees-d-activite-des-bibliotheques-municipales-et-intercommunales> >.

10. *Bibliothèques territoriales : dispositifs d'accompagnement de l'État et témoignages d'élus*, Fédération nationale des collectivités pour la culture (FNCC) et ministère de la Culture, 2022 : < <https://www.fncc.fr/blog/bibliotheques-dispositifs-daccompagnement-et-temoignages/> >.

l'intéressante notion de tiers-lieu, « lieu du faire ensemble »¹¹ qui s'écarte un peu de la généralité de la notion sociologique d'origine pour mettre de l'intentionnalité là où il peut n'y avoir que de l'opportunité.

Voir aussi : Lien.

• Étonner, importuner

La bibliothèque doit étonner car elle propose des œuvres. L'artiste, s'il est autre chose qu'un fabricant à la demande, impose son œuvre à un public qui ne l'attend pas.

La bibliothèque doit importuner car elle respecte le principe du pluralisme, celui des idées comme celui des genres et formes d'expression artistique.

À ce double titre, la bibliothèque doit être inattendue.

Ceci s'entend bien sûr d'une façon positive : on vient à la bibliothèque pour découvrir ce qu'on ne connaît pas. Nombre de récits autobiographiques d'auteurs mentionnent le fait d'avoir dans leur jeunesse découvert à la bibliothèque ce à quoi ils n'auraient pas eu accès autrement.

Mais l'inattendu peut se heurter à la volonté de le faire disparaître. C'est la logique de la censure, qu'elle aboutisse effectivement ou ne soit qu'une simple menace.

Cela peut venir de l'autorité : élu, supérieur hiérarchique. Le cas n'est pas rare sans être massif. Il est des contextes où la censure a été ou est systématisée.

Cela peut venir de la société : de l'usager qui proteste contre la présence de tel contenu, dont il pense qu'il n'a pas sa place en bibliothèque, à tel groupe organisé menant une campagne systématique de dénonciation de contenus.

Cela peut venir aussi de bibliothécaires dont le rôle est également de donner accès à ce qu'ils ne comprennent pas, à ce qu'ils n'aiment pas, à ce contre quoi ils combattent à titre personnel. La discussion est nécessaire au sein des équipes pour dépasser les choix de chacun afin d'aboutir autant que possible à une distance déontologique entre soi-même et ses missions. Dès 1949, le Manifeste de l'UNESCO des bibliothèques publiques indiquait que la bibliothèque « ne doit pas indiquer aux lecteurs ce qu'il faut penser mais les aider à décider à quoi penser »¹².

11. Groupement d'intérêt public France Tiers-Lieux, « Qu'est-ce qu'un tiers-lieu ? », 2022 : < <https://francetierslieux.fr/quest-ce-quun-tiers-lieu/> >. C'est une vraie curiosité que le destin des deux traductions françaises du terme « third place » proposé par Ray Oldenburg dans *The Great Good Place: Cafes, Coffee Shops, Bookstores, Bars, Hair Salons, and Other Hangouts at the Heart of a Community*, New York (USA), Da Capo Press, 1999 (1^{re} éd. 1989).

12. On trouve les versions de 1949, 1972 et 1994 du Manifeste dans : Abdelaziz ABID et Thierry GIAPPICONI, « La révision du manifeste de l'UNESCO sur les bibliothèques publiques », article cité.

Cependant, accueillir chacun comme il est veut dire aussi proposer des contenus auxquels il s'attend. Il ne s'agit pas d'une concession au marché mais de la légitime satisfaction d'un besoin dans le cadre d'une politique publique assumée. Des contenus auxquels il s'attend, certes. Mais aussi d'autres auxquels il ne s'attend pas. Le pluralisme politique, idéologique, culturel doit s'exposer nonobstant le souci de répondre à la demande.

Voir aussi: Chaos.

Voir cependant: Lecture, Lien, Livre, Publics et usagers.

• Lecture

Tout un chacun pour peu qu'il ne soit pas illettré ou analphabète lit à tout instant de multiples messages sur de multiples supports.

« Lire », « lecture » : ces mots sont piégés. On les cantonne souvent au papier, contre les écrans ; au livre, contre le périodique, l'affiche, les signalisations diverses de la rue, les emballages de produits alimentaires ou autres, en passant par les formulaires administratifs ; au roman, contre le documentaire ; à la littérature légitime ou lettrée, contre toutes les autres.

L'absence d'accès à la lecture en général, ou de sa maîtrise, handicape dans la vie sociale et met en situation de dépendance. La loi Robert mentionne la lutte contre l'illettrisme parmi les missions des bibliothèques ; elles n'en ont évidemment pas le monopole.

Elle mentionne également la lecture. On peut prendre ce mot dans le sens très général évoqué ici. Il est probable qu'il sera le plus souvent entendu au sens de la lecture de livres.

Voir aussi : Livre.

• Lien

La bibliothèque est avant tout « *le lieu des liens* » a écrit Michel Melot dans sa *Sagesse du bibliothécaire*¹³. De deux sortes de liens, bien sûr, entre les gens qui la fréquentent, entre ceux-ci et le monde du réel et des œuvres.

En France, seul pays où on a largement adopté cette étiquette, le moment « médiathèque » des années 1980 a correspondu à une double ambition : mêler tous les supports et tous les publics, ce qui s'est révélé être une double utopie. Ce n'est pas parce qu'on juxtapose les offres que chacun va aller de l'une à l'autre, ni que les publics vont se mélanger. Qu'ils le fassent à la marge est déjà beaucoup.

13. Michel MELOT, *La sagesse du bibliothécaire*, Paris, L'Œil neuf, 2004 (coll. Sagesse d'un métier).

C'est que la bibliothèque fait nécessairement coexister dans la diversité des contenus d'une part, des publics d'autre part. Entre ces derniers, les interactions peuvent éventuellement n'être que furtives, occasionnelles, voire inexistantes. Mais qu'ils puissent coexister en un même lieu fait à soit seul société et constitue une sorte de lien. Qu'on peut appeler « lien faible » à la suite du sociologue Mark Granovetter¹⁴.

Cela ne va naturellement pas toujours de soi et il arrive que la coexistence de publics différents entraîne conflits ou monopolisation des espaces. Il appartient à la collectivité responsable, par le seul personnel de la bibliothèque ou en s'aidant de personnels ou de partenaires extérieurs, de rétablir les conditions de la coexistence.

Voir aussi: Espace public, Publics et usagers.

• Livre

Le livre, texte d'une certaine longueur formant un tout, est d'abord une œuvre immatérielle, protégée à ce titre par le droit moral d'auteur. Cela indépendamment de sa diffusion sur des supports quelconques dont traite le droit patrimonial. Utilisant d'autres termes, Roger Chartier distingue le discours du produit matériel¹⁵.

Le livre existait avant le papier et lui survivra vraisemblablement si l'usage de celui-ci disparaît. Stèles, tablettes, rouleaux de papyrus, codex en parchemin, fichiers utilisés sur liseuses, tablettes, ordinateurs ou smartphones sont autant de supports possibles de livres. La disparition du papier, annoncée au tout début de ce siècle, n'a pas eu lieu. Mais ce support s'est pour l'essentiel concentré sur une forme parmi d'autres de texte : la séquence longue qui n'a de sens que lue du début à la fin, comme le roman ou l'essai. C'est pourquoi les livres de papier subsistent en bibliothèque et en librairie tandis que les livres électroniques intéressent un public encore minoritaire. C'est le texte court, de consultation morcelée, qui a pour une grande part migré sur le Web.

Le livre permet la fonction critique mais aussi son contraire. Il peut transmettre des connaissances scientifiques comme du complotisme et de la désinformation. Il véhicule aussi et peut-être surtout un phénomène irréductible à la question du vrai et du faux : la fiction¹⁶. Par réduction métonymique, on

14. Mark S. GRANOVETTER, « The Strength of Weak Ties », *American Journal of Sociology*, 1973, vol. 78, n° 6, p. 1360-1380. [En ligne] < <https://www.jstor.org/stable/2776392> >.

15. Roger CHARTIER, « Qu'est-ce qu'un livre ? Métaphores anciennes, concepts des lumières et réalités numériques », *Le français aujourd'hui*, 2012, vol. 178, n° 3, p. 11-26. [En ligne] < <https://www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2012-3-page-11.htm> DOI >.

16. Voir Jean-Marie SCHAEFFER, *Pourquoi la fiction ?*, Paris, Le Seuil, 1999.

entend d'ailleurs souvent par « livre » celui de fiction, et par « lecture » celle de la fiction. C'est essentiellement de ceci qu'il est question dans les différents « usages sociaux de la lecture » distingués par Gérard Mauger et Claude Poliak¹⁷ : la lecture de divertissement, la lecture didactique, la lecture de salut et la lecture esthète. Autant d'usages qu'il est légitime que la bibliothèque facilite, qu'on les mette ou non en rapport avec l'émancipation.

L'emprunt de livres demeure le premier service à la fois connu et pratiqué auprès des bibliothèques, ce qui n'empêche nullement la multiplication des supports et objets proposés et empruntables, le développement de services et activités autres que celui de l'emprunt et de la consultation sur place. Dès l'instant que ces usages et services sont proposés ou possibles, ils sont également légitimes comme le sont les diverses fonctions de la lecture.

Voir aussi: Chaos, Lecture.

• Localité

C'est dès décembre 1789 que notre première Assemblée nationale décida de restructurer le territoire national, jetant les bases de ce qui deviendra la démocratie locale. Si les départements constituèrent un nouveau découpage spatialement égalitaire, les communes correspondirent pour l'essentiel aux paroisses d'Ancien Régime. Mais aujourd'hui la plupart des gens ne vivent pas claquemurés dans les frontières communales. Chacun, y compris au sein d'un même foyer, dispose d'une aire de mobilité quotidienne et occasionnelle pour travailler, acheter, se distraire, se cultiver, agir, etc. On en tire cette approximation collective que sont les bassins de vie. Cependant, la circonscription électorale de base demeure la commune où se trouve notre chambre à coucher : c'est ce que Jean Viard nomme la « démocratie du sommeil »¹⁸. Ainsi les territoires sont-ils discontinus, composites, juxtaposant ou éloignant les zones de résidence et de travail ou d'étude, se fragmentant par catégories sociales quand ce n'est pas par origine.

C'est donc à l'échelle de ces territoires complexes qu'on peut penser le service public de la bibliothèque, pour qu'il soit autant que possible accessible à chacun, quels que soient son mode de vie et son périmètre de mobilité. Seul un maillage combinant équipements de proximité et médiathèques attractives

17. Gérard MAUGER et Claude POLIAK, « Les usages sociaux de la lecture », in Gérard MAUGER, Claude POLIAK et Bernard PUDAL, *Histoires de lecteurs*, Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant, 2010 (coll. Champ social).

18. « Nous sommes en train de créer une démocratie du sommeil », entretien avec Jean Viard, *Le Progrès*, 10 juillet 2012. [En ligne] < <https://www.leprogres.fr/actualite/2012/07/10/nous-sommes-en-train-de-creer-une-democratie-du-sommeil> >.

peut y parvenir. Leur mise en réseau sera un gage d'efficacité comme d'unification du service. Un public de proximité va au plus court, un autre plus mobile et plus exigeant va chercher plus loin.

Le rapport de la bibliothèque à la localité ainsi définie se joue sur deux registres, l'horizontal et le vertical. Horizontalement, la porosité avec la population dans sa diversité, celle qui est là et pas ailleurs, est nécessaire. Horizontalement encore sont précieux les partenariats et l'ouverture au tissu associatif et citoyen local. Aucun groupe unique ne saurait représenter à lui seul la population et la bibliothèque se doit d'être attentive à celles et ceux qui ne disent rien.

Si imparfait que soit souvent le découpage du territoire humain par les limites des communes et des intercommunalités, il n'en constitue pas moins le cadre de l'organisation démocratique locale, en une verticalité montante (le vote des citoyens) et descendante (la définition et la mise en œuvre de politiques publiques). La bibliothèque n'est pas un isolat, elle prend sa part dans ces politiques qu'elle enrichit de sa contribution. Au partenariat avec les autres s'ajoute la transversalité entre services de la même collectivité.

Voir aussi : Loi Robert, Politique publique, Publics et usagers.

• Loi Robert

Adoptée à l'unanimité par les deux assemblées, la *loi n° 2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique*¹⁹ est un texte court qui en dit long.

Énonçant au niveau législatif ce qui se fait sur le terrain en prenant acte des évolutions de ces dernières décennies sans obérer l'avenir, elle a l'immense intérêt de légitimer les missions des bibliothèques. Elle donne ainsi un cadre difficilement contestable tant à la libre définition de leur politique par chaque collectivité qu'à l'autonomie des bibliothécaires dans leur action.

Cet encadrement est énoncé sous forme de principes qui sont d'autant plus forts qu'ils sont ceux du service public : égalité, neutralité, pluralisme. On les trouve également dans les textes de référence sur les bibliothèques, du Manifeste de l'IFLA-UNESCO²⁰ au Code de déontologie des bibliothécaires²¹ publié par l'Association des bibliothécaires de France (ABF).

19. Loi n° 2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique, publiée au Journal officiel du 22 décembre : < <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044537514> >.

20. Voir note 4.

21. Association des bibliothécaires de France (ABF), « Code de déontologie des bibliothécaires » : < <https://www.abf.asso.fr/6/46/78/ABF/code-de-deontologie-des-bibliothecaires> > [consulté le 23 novembre 2020].

La loi délègue explicitement aux bibliothèques territoriales la définition de « leur politique documentaire », la présentation des « orientations générales » à l'assemblée délibérante étant gage de publication auprès de la population ; c'est une politique publique, il est démocratique que ses principes soient publics.

Cette loi commence par énoncer les missions des bibliothèques en termes ambitieux : « *garantir l'égal accès de tous à la culture, à l'information, à l'éducation, à la recherche, aux savoirs et aux loisirs* » et « *favoriser le développement de la lecture* ». Les moyens permettant d'accomplir cette mission sont les collections, services et outils.

Cet énoncé permet de penser l'ancrage des bibliothèques dans leurs territoires et leurs populations. Le principe d'égalité est une puissante invitation à être à la portée de chaque personne. On ne peut qu'en déduire qu'il faut consentir davantage d'efforts et de moyens pour certains publics.

Le principe de neutralité, mal compris quand il est entendu au sens ordinaire de non-engagement, figure à l'article L121-2 du titre II du Code général de la fonction publique : « *Dans l'exercice de ses fonctions, l'agent public est tenu à l'obligation de neutralité.* »²² La neutralité au sens de ce code s'entend dans deux dimensions : égalité de traitement entre tous les usagers et non-utilisation de sa fonction pour propager ses propres opinions et croyances. C'est cette deuxième dimension qui se traduit en bibliothèque par le principe de pluralisme. Celui-ci est à l'intersection du vertical et de l'horizontal. Portant sur les idées mais aussi les expressions artistiques et ludiques, il est une invitation à la diversité que renforce la référence aux droits culturels. Confirmant le rôle de la bibliothèque comme vitrine de la République, le pluralisme conduit à garantir un éventail représentatif sans se contenter d'être un simple reflet d'une opinion majoritaire locale. Aucune municipalité n'a le droit d'en faire un outil au service de ses propres idées, aucun groupe de pression, fût-il de proximité, ne peut en faire un enjeu de prise de contrôle. La verticalité peut garantir un pluralisme que la seule horizontalité pourrait nier.

Voir aussi : Autonomie et autodétermination, Politique publique, Publics et usagers.

22. Code général de la fonction publique, Chapitre I^{er} : Obligations générales (Articles L121-1 à L121-11), Article L121-2 : < https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000044427911 >.

• Politique publique

On peut ne pas réduire la notion de politique publique à ce qui est défini et énoncé par une puissance publique officielle. Dès l'instant qu'un service est organisé, qu'une action est menée dans un cadre de service public, avec des moyens publics, c'est une politique publique qui est mise en œuvre. Même si elle n'est pas rendue publique, même si elle n'est pas formulée, même si elle n'est pas pensée. Ainsi, chaque jour, jusque dans la moindre de leurs actions et la plus inconsciente de leurs attitudes, les bibliothécaires, qu'ils le veuillent ou non, qu'ils le sachent ou non, font de la politique publique ; dans la mesure où ils disposent d'une part d'autonomie, ils en décident eux-mêmes.

Mais les bibliothécaires ne sont pas seulement parties prenantes de la politique publique de la bibliothèque, qu'on appelle « lecture publique », tant celle-ci est au croisement des politiques culturelles, sociales et éducatives. L'autonomie relative ne peut se faire au prix du cloisonnement et la bibliothèque sera d'autant plus reconnue qu'elle contribuera à l'ensemble de ces politiques publiques.

Voir aussi : Autonomie et autodétermination, Loi Robert.

• Proximité et distance

D'un point de vue spatial, proximité et distance se mesurent non en kilomètres mais en temps, quel que soit le mode de mobilité utilisé, de la marche à pied à la voiture en passant par le vélo et les transports en commun. C'est la logique qui a présidé à la délimitation des départements en 1790 par notre première Assemblée nationale, avec la mesure d'une journée de cheval pour gagner le chef-lieu.

Selon une étude publiée par le ministère de la Culture en 2016²³, 60 % des usagers mettent moins de 9 minutes, 91 % moins de 20 minutes pour se rendre à la bibliothèque. Il s'ensuit qu'un maillage correct en matière de lecture publique doit tenir compte de ce temps, faute de quoi un public de proximité n'est jamais desservi.

La distance la plus importante, contre laquelle des efforts particuliers doivent être consentis, est symbolique et culturelle. C'est justement celle-ci qui réclame la proximité géographique la plus grande.

23. *Publics et usages des bibliothèques municipales en 2016*, étude citée en note 9.

• Publics et usagers

Il n'est pas évident de les nommer. Le refus de *client* se justifie car même si les gens peuvent mettre en concurrence diverses sources d'approvisionnement parmi lesquelles les bibliothèques (point de vue de la demande), celles-ci ne sont pas dans une logique de marché mais de service public (point de vue de l'offre). L'*abonné* et l'*adhérent*, hélas si souvent mentionnés, sont hors sujet : on ne s'abonne pas à un service public pas plus qu'on y adhère ou pas, on y a droit. L'*usager* est utilitaire et laid. Le terme collectif *public*, au singulier ou au pluriel, suppose *a priori* un usage et génère son négatif, l'horrible *non-public*.

Le mot *population* serait à privilégier dans une logique de politique publique : la bibliothèque est faite pour les fidèles et les infidèles, les visiteurs occasionnels comme les personnes allant jusqu'à s'impliquer dans ses activités. À raison, on insiste de plus en plus sur la participation des publics, dont les modalités peuvent être diverses et concerner des groupes variés. À condition d'être aussi à l'écoute de celles et ceux qui ne parlent pas.

Si l'on n'y prend pas garde, la pente naturelle des bibliothécaires est d'attirer ses semblables, selon deux mécanismes distincts : s'ils sont salariés, davantage par la conformité de l'offre à un modèle socioculturel ; s'ils sont bénévoles, plutôt par la sociabilité directe. Or la bibliothèque est là pour toute la population. La porte doit être vitrée et donner envie de l'ouvrir. Je ne renie pas cette phrase : « *Si quiconque, entrant dans une bibliothèque, n'y décèle rien qui lui soit déjà familier, alors il lui est signifié, j'ose dire avec violence, que cet endroit n'est pas pour lui.* »²⁴

Voir cependant : Étonner, importuner.

ÉPILOGUE

Au fil de cet abécédaire entre les entrées duquel se tissent des liens multiples et quelque peu enchevêtrés, nous avons été sans cesse ballottés entre le vertical et l'horizontal, deux termes absents du texte de la conférence. On voit bien cependant que le pont comme la porte ne renvoient immédiatement qu'au second d'entre eux, quand l'institution et la loi plusieurs fois évoquées ressortissent au premier.

L'un ne va pas sans l'autre, ai-je postulé.

Plus généralement, je propose de considérer qu'une contradiction n'a pas toujours à être combattue, résolue ou évitée, mais qu'elle peut tout simplement être totalement assumée, ce qui convient bien aux bibliothèques.

24. Dominique LAHARY, « Pour une bibliothèque polyvalente : à propos des best-sellers en bibliothèque publique », *Bulletin d'informations de l'ABF*, 2000, n° 189. [En ligne] < <http://www.lahary.fr/pro/2000/ABF189-bibliotheque-polyvalente.htm> >.

LECTURE 3

VENIR À LA BIBLIOTHÈQUE AVEC SA CLASSE : LE COLLECTIF COMME OUTIL D'ÉMANCIPATION ?

par Florence Schreiber

«Or, cette conception incarnée dans la “loi des bibliothèques” conçoit l’institution comme un équipement destiné à servir le lecteur en tant qu’individu qui se rapproche du livre dans une démarche de lecture pour soi [...] La lecture est une question de goût et de plaisir.»

Denis Merklen

Au long d’une vie professionnelle d’une quarantaine d’années, je me suis interrogée, confrontée et parfois affrontée avec cette notion individualisée de la lecture plaisir, souvent revendiquée comme une identité professionnelle par les bibliothécaires, en particulier vis-à-vis du public des jeunes et des enfants¹.

L’opposition entre lecture contrainte – subie par les enfants à l’école – et lecture plaisir – proposée par la bibliothèque – a cristallisé les débats autour de la pertinence des accueils de classes et plus largement des actions éducatives².

Ce focus autour des «qualités» différentes de la lecture a laissé de côté l’analyse des effets d’un accueil collectif sur les liens aux livres, aux connaissances et à l’imaginaire du jeune public.

ÉLÈVE OU ENFANT : UN DÉBAT BIAISÉ OU UNE AMBIGUÏTÉ POSITIVE ?

«C’est important pour certains enfants qui disent être très fiers lorsqu’ils reviennent seuls, “j’étais là avec ma classe”.»³ La bibliothèque entretient depuis longtemps des relations avec le monde éducatif. Un rapport de l’Inspection générale des

1. Les propos qui suivent se concentrant sur le livre et la lecture, j’ai choisi les mots *bibliothèque*, *bibliothécaire* pour désigner le lieu et le-la professionnel-le, plutôt que *médiathèque* et *médiathécaire*.

2. Par actions éducatives, il faut entendre accueil, programmation et projets proposés par les bibliothèques aux établissements d’enseignement et d’éducation de la petite enfance (crèches, PMI et assistantes maternelles), aux écoles, collèges et lycées. Cela comprend aussi accueils, programmation et projets proposés dans les cadres périscolaires et des centres de loisirs. Pour des raisons de clarté, on n’abordera ici que les établissements d’enseignements.

3. Parole d’une bibliothécaire relevée lors d’un tour de table sur les enjeux de l’action éducative dans le Réseau de Plaine Commune (Seine-Saint-Denis), au printemps 2022.

bibliothèques en 2013⁴ s'ouvre sur cette citation d'Eugène Morel de 1910: «*L'usage des bibliothèques fait partie de l'éducation.*» Dans son premier chapitre, les auteurs rappellent les ambivalences historiques de la relation écoles-bibliothèques. Bien qu'ancrées sur l'objectif commun de développer «*l'amour du livre et de la lecture*», le projet singulier de la bibliothèque serait avant tout celui d'une «*prise de distance pour privilégier chez les enfants une démarche individuelle et "désintéressée"*».

Déjà, en 2009, un article au titre provocant, «*Et si l'on en finissait avec l'accueil de classes?*»⁵, contestait cette pratique. La compétence du ou de la bibliothécaire y est affirmée comme «*avant tout*» celle d'un connaisseur de la production et d'un conseiller du «*public individuellement*». L'auteur y soulignait que «*l'enseignant amène des élèves quand le médiathécaire fait semblant de croire qu'il accueille des enfants*». Et il concluait: «*Si l'école est obligatoire, la médiathèque ne l'est pas et doit rester dans le cadre d'un usage individuel.*» On ne peut pas être plus clair: la bibliothèque est le «*bon*» lieu d'une relation personnelle avec ses ressources-livres et l'accueil collectif est sans objet pour contribuer à la lecture, par essence individuelle.

ÉVALUER UN RETOUR SUR INVESTISSEMENT ?

En arrière-fond, plane la difficulté de faire la preuve d'une forme «*d'efficacité*» de ces visites de classes.

Si, dans les quartiers populaires, de nombreux enfants viennent seuls (en fratries ou en groupes de pairs), il n'en reste pas moins vrai que certains «*échappent*» au franchissement des portes. Accueillir des classes, c'est potentiellement élargir l'accueil d'un maximum d'enfants, par ailleurs élèves, d'un territoire donné. L'accueil des groupes scolaires bénéficie du caractère obligatoire⁶ de l'école au moins jusqu'à 16 ans. Comme pour l'apprentissage de la natation, c'est plutôt bien qu'elle s'implique dans une relation «*contrainte*»

4. Dominique AROT et Thierry GROGNET – Inspection générale des bibliothèques, *Les relations des bibliothèques des collectivités territoriales avec les établissements scolaires*, rapport à Madame la Ministre de la Culture et de la Communication, décembre 2013. [En ligne] < <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Livre-et-lecture/Documentation/Publications/Rapports-de-l-IGB/Les-relations-des-bibliotheques-des-collectivites-territoriales-avec-les-etablissements-scolaires> >.

5. Tony DI MASCIU, «*Et si l'on en finissait avec l'accueil des classes?*», *La Revue des livres pour enfants*, n° 248, septembre 2009, p. 108.

6. C'est l'éducation et non l'école qui est obligatoire. L'éducation à la maison concernerait 50000 enfants, soit 0,5 % (données du ministère de l'Éducation nationale relayées par BFMTV, octobre 2020). En 2017, 117 enfants de Seine-Saint-Denis étaient instruits à domicile, 1 520 dans une école hors contrat et 373 dans un collège hors contrat. Voir *Rapport d'information, Comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques sur l'évaluation de la politique de l'État dans l'exercice de ses missions régaliennes en Seine-Saint-Denis*, Assemblée nationale, mai 2018. [En ligne] < https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cec/l15b1014_rapport-information# >.

avec des équipements sportifs et culturels, ouvrant des portes et aidant à franchir des ponts au-delà de démarches familiales ou individuelles.

Mais que juge-t-on ? Le nombre d'enfants de la ville reçus et les inscriptions qui en découlent, ou le nombre d'emprunts des livres présentés lors de la venue de la classe dans les mois qui suivent ? Comment mesurer les évolutions des pratiques et des appétences des enfants reçus ? Le résultat est bien moins net que pour la natation, où l'on constate facilement si les enfants savent nager ou pas.

Pour avoir tenté d'y répondre il y a une quinzaine d'années, j'ai constaté que l'Éducation nationale n'était guère encline à aider à constituer des échantillons permettant d'évaluer les impacts de visites, au moins sur l'inscription. Il aurait fallu mettre en regard les noms des enfants accueillis lors des visites de classes et ceux du même niveau/même école dont les enseignant-es n'avaient pas fait cette démarche. Impossible à obtenir !

Le dossier est piégé : si l'on en reste ainsi à l'effet individuel, les mesures comparatives sont inexistantes.

UNE AUTRE FAÇON DE S'ADRESSER AU GROUPE ?

Confusément, au fil des années, je me suis demandé si ces questions d'impact sur les inscriptions étaient les bonnes ou pour le moins les seules à se poser. Faut-il regarder uniquement le bénéfice individuel (voire un peu élargi à la famille) ou se demander comment ces visites, ces propositions, retentissaient sur les enfants collectivement ? De façon très empirique, nous avons des retours enthousiastes des enseignant-es lorsque certain-es utilisaient la plage (disparue) du samedi matin pour inviter les familles à accompagner la classe : fierté des enfants, envie de revenir, renforcement pour un temps de la confiance « éducative » collective...

J'ai cherché ce que disait de spécifique la littérature professionnelle à propos des actions éducatives en bibliothèque.

Quelques exemples : un ouvrage de 1996 sur les relations bibliothèques et écoles⁷, et récemment un important travail de la revue *Lecture Jeunesse* proposant une boîte à outils pour formaliser les relations des établissements

7. *Guide de la coopération bibliothèque-école*, CRDP de l'académie de Créteil, 1996, qui suivait un autre ouvrage : Jean-Marie PRIVAT, Béatrice PEDOT et Caroline RIVES, *Bibliothèque, école : quelles coopérations ?*, CRDP d'île-de-France, académie de Créteil, 1994.

scolaires avec les bibliothèques⁸. En 2018, un numéro thématique de la revue *Bibliothèque(s)* donne à voir une synthèse très intéressante de divers dispositifs et exemples de pratiques⁹.

Mais, pour le dire vite, ces ouvrages et articles qui abordent le lien entre Éducation nationale et bibliothèques portent sur le comment faire (et faire mieux) avec aussi, au fil du temps et de divers textes officiels, des points de vue autour de la question des bibliothèques centres documentaires (BCD) et des centres de documentation et d'information (CDI). Mais, à ma connaissance, aucun ne *pense* ce qu'est réellement cet accueil collectif à (ou avec) la bibliothèque locale, ses objectifs spécifiques en comparaison des actions destinées aux publics « individuels ».

Seul l'article de Tony Di Mascio, « Et si l'on en finissait avec l'accueil de classes ? », affirmait une position de fond : les accueils de classes sont un non-sens chronophage, antinomique avec la vocation de la bibliothèque. Une position après tout conforme à ce que dit Denis Merklen de la loi Robert.

L'AUTRE IDENTITÉ DE LA CLASSE : LE COLLECTIF

Rusant avec l'enfant qui n'aurait pas envie d'être là, le groupe-classe avec « tous les enfants » ouvre – si l'on y travaille sérieusement – à des rencontres qui n'auraient guère eu l'occasion de se produire autrement.

Dans les discussions entre professionnel·les ou à l'occasion de débats publics, revient régulièrement la suspicion d'un accueil des classes en bibliothèque qui « scolariserait » la relation à la lecture et à la culture.

Cette vision sur ce qui serait une « bonne lecture », une sorte de lecture « pure » débarrassée des scories de l'apprentissage forcément ennuyeux, m'a toujours paru bizarre. Elle fait fi des expériences dont la littérature regorge, où se décline la multiplicité des lieux de rencontre des lectures fondatrices.

Dans *Éloge de la lecture, la construction de soi*¹⁰, l'anthropologue Michèle Petit cite Kamel Daoud : « *La lecture pour moi n'est pas un loisir c'est quelque chose qui me construit.* »

8. Sonia de LEUSSE-LE GUILLOU (dir.), avec la collaboration de Stéphanie KELLNER, *Bibliothèques et publics scolaires tome 2 : les accueils de classes « innovants » en bibliothèque*, Lecture Jeunesse (avec le soutien du ministère de la Culture et en partenariat avec l'ABF), 2020. [En ligne] < https://www.lecturejeunesse.org/wp-content/uploads/LJ_Les-accueils-de-classes-en-biblioth%C3%A8que-T.-2_compressed.pdf >.

9. Mina BOULAND (dir.), Dossier « Bibliothèque et école », *Bibliothèque(s) - Revue de l'Association des bibliothécaires de France*, décembre 2018, n° 94-95.

10. Michèle PETIT, *Éloge de la lecture : la construction de soi*, Paris, Belin, 2016.

La lecture est une affaire sérieuse, une aventure parfois dérangeante, déroutante, exaltante. Elle travaille l'intériorité, bouscule et déplace consciemment ou non. Mais la rencontre n'est pas uniquement la conséquence d'un face-à-face solitaire et le « petit-collectif-de-la-classe-à-la-bibliothèque » peut être un rendez-vous déterminant. Cela demande aux bibliothécaires d'avoir l'ambition de laisser les coups de cœur consensuels et d'accepter « d'installer » le groupe pour ouvrir un espace de partage. Le groupe ouvre l'opportunité de faire circuler la parole (et les silences) autour d'œuvres complexes (textes, graphismes, propos), sans souci préalable de correspondre à une commande ou de satisfaire l'envie (par ailleurs légitime) de distraction.

ACCUEILLIR UN COLLECTIF

De façon rare, une démarche préalable à l'accueil de la classe peut être effectuée avec l'enseignant. Plus exceptionnel encore, un échange peut avoir lieu avec le groupe-classe pour comprendre ce qu'il attend de son déplacement à la médiathèque. Ces contacts pré-visite, dont l'idéal serait LA convention de coconstruction de projet, sont un des mythes du partenariat bibliothèque. Ce qui est embêtant, c'est que l'objectif est irréaliste dans la plupart des zones urbaines en raison du manque de temps et du nombre de classes, et il n'aide pas à prendre en compte des initiatives réelles et faisables !

Concentrons-nous sur la manière de créer les conditions favorables – en formant les équipes – afin de rebondir sur ce que les enfants ou les jeunes disent du lieu lors de leur arrivée, après les premiers mots de bienvenue. Travaillons à créer de souples « questionnaires d'accueil » adaptables à l'âge, faisons confiance à ce que l'on peut savoir, ou percevoir, du groupe. Les réponses influenceront la visite, le « projet particulier » de la rencontre autour d'un thème ou des ressources, ou modifieront la déambulation dans l'exposition en place. Plus que jamais, les bibliothécaires sont « les yeux et les oreilles » attentifs à celles et ceux de ce groupe accueilli¹¹.

Ce qui est nouveau, c'est l'enseignant·e !

Dans les quartiers populaires d'un département comme la Seine-Saint-Denis, où une grande part des enseignant·es se renouvelle chaque année, les visites de classes réunissent fréquemment des enfants qui, parce qu'ils habitent là,

11. Voir sur ce point la Lecture 8 de Tristan Cléménçon.

connaissent le lieu, et des professeur·es, venant de toute la France, qui le découvrent¹².

Le groupe est celui qui sait des choses et qui le partage avec les quelques «nouvelles et nouveaux», dont le plus souvent... l'enseignant·e : la ou le bibliothécaire intervient alors pour compléter les informations sur le fonctionnement mais surtout pour aider à comprendre ce qu'est le lieu, ce qu'il rend possible.

Ainsi, expliquer qui paie (l'électricité, le bibliothécaire, les livres), d'où vient l'argent, qui achète les documents ou décide du programme culturel est un bon exercice de citoyenneté ! Et si j'en crois mon expérience, cela passionne dès la fin de la primaire.

DÉBATTRE AVEC UN COLLECTIF

Le monde numérique tend à nous enfermer dans ce que nous connaissons déjà, à supprimer le dialogue ou à le remplacer – l'anonymat aidant – par l'affrontement.

Dans un écart complice avec l'institution scolaire, sans l'effet bulle des communautés d'internet où «qui se rassemble s'assemble», les temps d'accueil de groupes classes sont favorables à des échanges régulés, à des débats aux règles protectrices et émancipatrices. À la bibliothèque, hors de la classe et de ses évaluations, à l'écart du discours familial, l'enfant peut se taire, se lancer à dire des choses, tester prudemment (le jugement des ami·es existe, bien sûr), ouvrir une troisième «voix».

La bibliothèque peut créer l'espace d'une circulation apaisée autour de sujets sensibles.

Prenons l'exemple de la lutte contre les discriminations sexuelles et sexistes, inscrite dans la loi et déclinée dans les missions de l'école¹³. Peu d'écoles ou de collèges trouvent l'organisation favorable à des collectifs pédagogiques pour aborder sereinement ce sujet : instabilité des équipes, manque de temps... Certes, l'inquiétude vis-à-vis des réactions supposées des publics

12. La Seine-Saint-Denis est leader pour les demandes de mutations et concentre deux fois plus d'enseignant·es de moins de 30 ans que l'ensemble de la région parisienne. Voir : *Bilan social de l'académie de Créteil* (< <https://www.ac-creteil.fr/etudes-et-statistiques-121684> >) et *Le contrat de ville de Plaine Commune 2015-2020 prorogé* (< <https://plainecommune.fr/institution/competences/politique-de-la-ville/> >), qui concerne neuf villes (Aubervilliers, Épinay-sur-Seine, La Courneuve, L'Île-Saint-Denis, Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis, Saint-Ouen, Stains, Villetaneuse).

13. L'école contribue à l'égalité entre les hommes et les femmes, à la lutte contre les préjugés sexistes et à la lutte contre les violences faites aux femmes et aux violences au sein du couple. Articles L121-1 et L312-17 du Code de l'éducation, en application de la loi 2010-769, du 9 juillet 2010 : < https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006071191/LEGISCTA000006095794/#LEGISCTA000006095794 >.

existe pour les bibliothécaires (et parfois les réticences personnelles). Mais une plus grande stabilité des effectifs, l'organisation en équipe, le partage des enjeux avec les élu·es sont des leviers pour agir. Et la loi Robert devient une alliée, en légitimant les bibliothèques dans leur rôle documentaire pour présenter les grands enjeux sociétaux.

IMAGINER AVEC UN COLLECTIF

Pour proposer aux enfants d'aller voir ce que l'on peut « ouvrir » de l'autre côté du miroir, la ou le bibliothécaire doit mobiliser ses connaissances (régulièrement mises à jour) de la production éditoriale. Elle·il s'efforcera de dénicher des univers nourriciers à mettre en partage, en sortant des sentiers battus, des coups de cœur sans aspérité. La·le bibliothécaire n'est pas obligé·e « d'aimer » ce qu'il ou elle présente : ses interrogations, voire ses réticences laissent aussi de la place au groupe pour interagir et élaborer sa propre relation autour de « l'objet » proposé.

L'ambition est d'aller voir pourquoi lire vaut le coup. Il n'est pas toujours facile dans le flot de l'accueil « tout public » de provoquer un tête-à-tête avec un·e enfant ou un·e jeune afin de suggérer des textes intrigants, des esthétiques peu conventionnelles, des propos « décoiffants » (pensons à la poésie, par exemple). L'énergie du groupe peut aider à franchir les obstacles. L'enfant peut s'abriter derrière lui afin de tenir à distance la proposition... pour éventuellement y revenir plus tard.

UN DÉTOUR SUR LE PATRIMOINE : RAPPORT AU LIVRE

Les bibliothèques qui possèdent des fonds patrimoniaux ont tout intérêt à proposer des rencontres collectives aux classes autour de ces collections.

Si l'on considère que l'écrit et singulièrement les livres continuent de donner accès au fonctionnement réel et symbolique de la société, on peut avancer que l'aspect légèrement décalé des vieux livres, leur « inutilité », contrairement aux livres ordinaires, les placent du côté de « l'imaginaire intrigant ».

Le partage dans un groupe de « l'émoi patrimonial »¹⁴, mélange d'émotion matérielle et de stimulation intellectuelle, favorisée par des mises en scène particulières – les gants blancs par exemple – donne du sens à la conservation

14. Florence SCHREIBER, « Exposer le patrimoine », in Bernard HUCHET et Emmanuèle PAYEN (dir), *L'action culturelle en bibliothèque*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2008 (coll. Bibliothèques). [En ligne] < <https://www.cairn.info/l-action-culturelle-en-bibliotheque--9782765409588-page-87.htm> >.

de ces héritages souvent disparates. Il permet de le penser comme bien commun, d'autant plus qu'il sera un souvenir d'un moment collectif.

CROIRE CE QUE DISENT LES LIVRES

Et si les livres disaient vrai, plus vrai que les indicateurs d'activités ?

Le prix Nobel de littérature 2022 attribué à Annie Ernaux a mis en lumière des ouvrages sociologiques ou des romans dont les « héros et héroïnes » sont désigné·es ou se désignent par les termes transclasses ou transfuges de classes¹⁵. Beaucoup de ces livres interrogent la notion individuelle de « méritocratie ». Certaines de ces voix insistent sur la dimension collective de ces « réussites ». Ainsi, ces personnes, qui ont échappé au sort assigné, l'auraient fait non par les vertus de la génétique ou d'une volonté hors du commun, mais par des rencontres et par l'accompagnement de divers collectifs.

Rêvons que la classe à la bibliothèque soit l'un d'entre eux, permettant aux individus de se constituer en « assemblées de parole », dans un dialogue avec l'école qui, certes, reste ambigu, délicat, mais toujours motivé par la double mission d'émanciper et de protéger à la fois.

15. Dès le 24 septembre 2021, soit un an avant l'attribution du prix Nobel de littérature, un article de Valentine Faure dans *Le Monde* recensait un certain nombre de parutions sous le titre « Les transfuges de classe, phénomène de la rentrée littéraire » : « L'écrivain Édouard Louis, les journalistes Adrien Naselli, Sébastien Le Fol... racontent le parcours de personnalités aux origines modestes. Pour mieux dénoncer les failles de la méritocratie. »

REQUALIFIER [PARTIE 3] L'APPROCHE DU PUBLIC EN BIBLIOTHÈQUE

LECTURE 4. BIBLIOTHÈQUES, PROXIMITÉ ET HOSPITALITÉ

par Raphaële Gilbert

LECTURE 5. LE GÉNIE DU LIEU : FRAGMENTS

par Catherine Herbertz et Sylvain Damy

LECTURE 6. ASSUMER LA COMMUNAUTÉ

par Stéphanie Khoury et Maël Rannou

La conférence de Denis Merklen bouscule une certaine sociologie des publics réduite à la production de profils statistiques d'usagers. Les trois textes suivants poursuivent cette brèche critique en approfondissant la question de l'accueil du public : Raphaële Gilbert conçoit une démarche d'hospitalité, attentive aux socialités existantes, fondée sur une exigence de réciprocité, notamment celle pour les bibliothécaires de se faire accueillir par les habitants. Son horizon éthique semble s'incarner à la médiathèque Jules-Verne de La Ricamarie (Loire) : Catherine Herbertz et Sylvain Damy livrent des fragments de leur pratique, complexe, souvent expérimentale et toujours collective, dans un texte où s'entend la lutte quotidienne. Lutte et responsabilités envers les publics sont au cœur de la lecture que proposent Stéphanie Khoury et Maël Rannou à partir d'une approche par la « communauté », terme explosif et assumé, absent du lexique de Denis Merklen et invité ici à entrer dans le débat.

LECTURE 4

BIBLIOTHÈQUES, PROXIMITÉ ET HOSPITALITÉ

par Raphaële Gilbert

Il y a quelques années, j'ai été profondément bousculée dans mes pratiques professionnelles. Je dirigeais une médiathèque ouverte depuis quelques années dans une ville populaire et le quotidien était marqué par des tensions fortes avec des adolescents. Notre volonté de proposer un lieu convivial, accueillant inconditionnellement tous les publics et usages autour d'un projet d'émancipation par l'accès à la connaissance et à la culture, s'est heurtée à des difficultés telles que nous avons dû fermer les lieux plusieurs semaines. Nous avons trouvé une issue durable à cette crise grâce à l'aide d'une recherche-intervention, conduite pendant deux ans par Joëlle Bordet, chercheuse psychosociologue spécialiste des jeunes et des quartiers populaires, avec l'appui de la Bibliothèque publique d'information (Bpi) et de l'Association des bibliothécaires de France (ABF). Cette expérience, que nous avons collectivement relatée¹, a ouvert de profonds questionnements sur certains socles de notre pratique qui nous avaient semblé jusqu'ici inébranlables : l'accueil pouvait-il être inconditionnel ? La médiathèque était-elle réellement un équipement de proximité ?

Les propos de Denis Merklen ont fait écho à ces questions : il nous invitait à mieux nous lier à la vie locale, à contribuer à produire la localité plutôt que simplement la desservir. Il insistait sur l'équilibre délicat à trouver entre production de distance et de proximité, pour jouer un rôle de transformation sociale. Notre profession valorise beaucoup la « proximité », sans toujours la définir précisément. Je cherche ici à explorer ce qu'elle signifie : s'agit-il d'être accessible, de créer des ponts, d'entrer en lien avec la vie locale, d'assumer une part de réciprocité dans la relation au territoire et à ses habitants ? La bibliothèque a besoin de distance, une trop grande proximité peut conduire à la perte de la singularité culturelle de l'institution ou à la difficulté d'offrir un lieu hospitalier pour tous. Cependant, la proximité peut aussi inciter à repenser la médiathèque à travers ses liens plutôt qu'à partir de ses murs : elle permet alors d'envisager de nouvelles modalités de présence, propres à renforcer le rôle de transformation sociale. La notion d'hospitalité sera au cœur de ces questionnements.

1. Raphaële GILBERT (dir.), *Penser la médiathèque en situation de crise : enseignements d'une expérience locale*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib ; Paris, Bibliothèque publique d'information, 2022 (coll. Papiers).

LA PROXIMITÉ, SES IDÉAUX ET SES ÉCUEILS

Lorsqu'une médiathèque ouvre ses portes, élus et bibliothécaires insistent sur les nouvelles connexions sociales et culturelles qui s'offrent à la population. La distance est appréhendée comme une limite à réduire, comme en témoignent les actions en direction des personnes « éloignées ». Le désir de lien et de proximité peut pousser à rêver d'une bibliothèque totalement ouverte, dans laquelle on pénétrerait sans avoir même à pousser de porte. On aurait d'ailleurs à peine à y entrer car elle serait construite dans un continuum avec les espaces publics qui l'entourent. Chacun pourrait y venir « comme il est » et y faire des rencontres dans une atmosphère conviviale et tolérante. Pour faire céder les dernières barrières symboliques, on ne l'appellerait d'ailleurs plus médiathèque, mais plutôt « agora » ou tiers-lieu par exemple. J'ai dirigé une bibliothèque qui visait ce type d'idéal : nous souhaitions faire tomber les obstacles à la venue, desserrer les carcans administratifs et permettre à chacun de s'emparer des lieux avec une grande liberté. En positionnant facilité d'accès, lien social et convivialité au centre de notre projet, nous pensions que la médiathèque serait plus proche des habitants et plus accueillante. Le prêt était gratuit et illimité, le mobilier confortable, l'équipe accueillante et les services, à forte vocation sociale, diversifiés. Le public, nombreux, reflétait la composition sociale de la ville et faisait grand usage des lieux. Des situations d'accueil difficiles pendant plusieurs années, ayant conduit à la fermeture temporaire de la médiathèque, nous ont cependant poussés à identifier deux limites dans ce projet tourné vers l'ouverture et la proximité.

S'immerger au sein de la Cité... sans s'y dissoudre

L'histoire des bibliothèques est celle d'une intégration de plus en plus étroite à la Cité : elles se sont progressivement ouvertes à tous les citoyens, ont souvent réuni des services autrefois disséminés dans différents lieux (activités associatives, permanences de services publics, espaces numériques, espaces de travail et de création, etc.), se sont présentées comme des lieux de vie, voire de participation citoyenne. Cette modernisation a amené à ce que la bibliothèque soit de plus en plus conçue par identification à la ville entière. Fréquemment désignée comme « place publique », elle est parfois invitée à réunir les trois « lieux » qui étaient initialement présentés par Ray Oldenburg² comme complémentaires et distincts : le chez soi (premier lieu), le travail (deuxième lieu) et les espaces de sociabilité (troisième lieu).

2. Ray OLDENBURG, *The Great Good Place: Cafes, Coffee Shops, Bookstores, Bars, Hair Salons, and Other Hangouts at the Heart of a Community*, New York (USA), Da Capo Press, 1999.

C'est là le premier écueil : être proche, ce n'est pas s'identifier à ce qui nous entoure ou s'y dissoudre, mais trouver la bonne distance, celle qui permet d'entrer en relation. Trop loin, la communication est coupée. Trop proche, l'altérité sur laquelle repose le lien est perdue. « *La bibliothèque doit être ouverte, mais elle ne peut coïncider avec ce qui l'entoure* », affirme Denis Merklen. En effet, la médiathèque idéale a vocation à tisser des liens étroits avec son environnement, non à se substituer à la cité idéale en regroupant toutes ses fonctions. Ce mouvement n'est pas propre aux médiathèques : la ville d'aujourd'hui tend à s'atomiser en entités indépendantes et autosuffisantes : on peut manger et se faire coiffer dans l'enceinte des bureaux Google sans se risquer à fréquenter les rues alentour, vivre sur un campus, etc. Pour permettre rencontres et vie démocratique, la Cité a pourtant besoin d'accueillir des lieux différents et de favoriser la circulation entre eux. C'est pourquoi il est important de ne pas confondre *lieu public* et *espaces publics*. Le premier repose sur un projet, des activités ainsi que des règles et modalités d'accès spécifiques. Les seconds (places, rues, parcs, etc.) permettent les libres mouvements et peuvent être investis d'usages qui débordent largement ceux d'un lieu public.

Les bibliothèques gagnent à faire évoluer et diversifier leurs activités, elles peuvent s'hybrider ou mutualiser des services. En revanche, elles ont peu intérêt à devenir des cités miniatures qui regrouperaient toutes les fonctions, et méritent d'affirmer leur singularité d'institution publique culturelle. Car identifiées à la ville ou à ses espaces publics, qu'apporteraient-elles que nous n'ayons déjà ? L'acte de les construire institue un nouvel espace. Cette délimitation constitue la garantie qu'un projet politique pour les citoyens puisse s'incarner dans les lieux et qu'au sein de chaque territoire il existe quelque chose qui ne soit ni le café, ni les espaces publics, mais bien la bibliothèque. Désormais il y a un dedans et un dehors, et la possibilité, parfois la difficulté, de circuler entre les deux. Désormais, il y a la possibilité de l'hospitalité. « *Car l'hospitalité est une histoire de seuil. Le seuil délimite un dedans et un dehors, il offre à penser le franchissement, mais aussi l'agression, l'invitation, l'échange, tout ce qui peut avoir lieu autour de cette frontière.* »³

« Venez comme vous êtes. »

Le mythe de l'hospitalité inconditionnelle

Une des formes centrales de la proximité dans les bibliothèques me semble être l'accueil inconditionnel. Tout personne peut entrer librement et gratuitement, sans avoir à décliner son identité ni à justifier sa venue par un projet

3. Anne DUFOURMANTELLE, « L'hospitalité, une valeur universelle ? », *Insistance*, 2012, vol. 2, n° 8, p. 57-62. [En ligne] < <https://www.cairn.info/revue-insistance-2012-2-page-57.htm> >.

précis. Cette valeur centrale distingue la médiathèque des autres services publics, dont l'accueil repose souvent sur une démarche à réaliser ou est conditionné à des papiers à fournir, voire à une tarification. Elle est parfois source d'incompréhension : le service jeunesse avec lequel je travaillais ne comprenait pas que nous puissions accueillir les adolescents de manière anonyme. Il y voyait la source de nos difficultés. Cette notion d'accueil inconditionnel est revendiquée avec d'autant plus de force aujourd'hui que la profession place les « publics » au centre de ses préoccupations et a desserré le cadre auparavant fort étroit des usages et postures autorisés dans ses murs. La remettre en question n'est-il donc pas téméraire ? Penser qu'il est possible d'accueillir inconditionnellement est pourtant le second écueil que je souhaite évoquer.

Dans un très bel essai⁴, Jacques Derrida éclaire la notion d'hospitalité inconditionnelle. La loi de l'hospitalité, fondatrice pour de nombreuses civilisations, est toujours inconditionnelle : elle incite à accueillir tout étranger sans rien lui demander en retour, ni d'où il vient, ni même son nom. Toutefois, dans les faits, l'hospitalité offerte est toujours conditionnelle car le lien social dans lequel elle s'inscrit exige une réciprocité. Elle prend la forme d'un pacte : celui qui accueille attend en échange le respect des règles du lieu. Contradictoire ? Non, car ces deux formes d'hospitalités sont indissociables et complémentaires.

- L'hospitalité offerte est certes limitée par des règles, mais c'est ce qui lui permet d'exister : un lieu où tout le monde pourrait faire tout ce qu'il veut, sans limites, souffrirait de conflits d'usages et pourrait finir dominé par ceux qui y imposeraient leurs règles. Il ne serait plus hospitalier pour tous.
- La loi de l'hospitalité inconditionnelle nous permet, quant à elle, de toujours garder à l'esprit un horizon éthique. Celui-ci nous pousse constamment à questionner nos règles d'accueil et peut même nous inciter à les transgresser.

J'ai le souvenir d'un jeune homme sans adresse ni papiers d'identité, qui voulait emporter l'épais roman qu'il avait passé une partie de la journée à lire dans nos murs. Nous l'avions laissé partir avec, lui demandant simplement de le rapporter quand il l'aurait fini. Le pacte ici était celui de la confiance. Situation banale certainement, mais qui illustre ce trait d'union essentiel entre l'hospitalité donnée, encadrée par des règles, et l'hospitalité inconditionnelle visée, qui nous avait poussés à les transgresser. Celle-ci est certes un idéal, mais un idéal indispensable.

4. Jacques DERRIDA et Anne DUFOURMANTELLE, *De l'hospitalité : Anne Dufourmantelle invite Jacques Derrida à répondre*, Paris, Calmann-Lévy, 1997 (coll. Petite bibliothèque des idées).

Il me semble qu'il existe en médiathèque un premier accueil inconditionnel: «*Disons, oui, à l'arrivant, avant toute détermination, avant toute anticipation, avant toute identification.*»⁵ Ensuite, l'hospitalité devient conditionnelle, car elle repose sur le respect de la fonction et des règles du lieu. Tout bibliothécaire a fait face à la difficulté d'accueillir ceux qui n'ont pas la même conception de la bibliothèque, ne se réfèrent pas aux mêmes normes sociales, ou en contestent le cadre. L'acte d'hospitalité a lieu au prix de cette altérité et parfois de cette conflictualité. Au-delà d'une image idéalisée des publics et d'une convivialité exempte de friction, celui que l'on accueille est aussi celui qui ébranle, dérange, et non seulement celui qui se conforme aux règles du gîte. L'hospitalité n'est jamais donnée une fois pour toutes, elle se fabrique au quotidien, en s'incarnant dans des pratiques d'accueil. Les bibliothécaires le savent, confrontés en permanence à cette tension entre désir d'accueil le plus ouvert possible et nécessité de faire vivre des services dans un lieu partagé.

Il me semble essentiel de souligner ici que le pacte d'hospitalité ne se limite pas au respect du règlement. La personne qui arrive bénéficie d'un accueil ouvert et de services. En échange, elle accepte de respecter les règles communes mais aussi contribue, par son usage des lieux, à donner sens au projet de lecture publique. C'est pourquoi *la bibliothèque n'existe que par l'acte d'hospitalité qui lie bibliothécaires et habitants*. Elle n'appartient ni aux élus qui la «donneraient» à la population, ni aux bibliothécaires qui accueilleraient dans leur «chez-eux» professionnel, ni au public qui y serait «chez soi». *Elle se situe plutôt dans la relation de réciprocité qui les relie.*

DIFFÉRENTES FORMES DE PROXIMITÉ : ACCESSIBILITÉ, RELATION, RÉCIPROCITÉ

«*Les médiathèques ne sont pas un équipement de proximité.*» J'avais été fortement interpellée par ces propos de Joëlle Bordet⁶, qui travaillait alors surtout avec le champ socio-éducatif. J'ai d'abord protesté, évoqué la présence étroite des 15 500 bibliothèques, parlé des établissements ruraux et de quartier, du travail avec les partenaires, du fait que nous connaissions une partie de notre public par son nom. Puis j'ai réalisé que les bibliothécaires et les professionnels de l'animation ou de l'action sociale, qui tous revendiquent un travail «de proximité», n'en ont pas la même approche. Revendiquer notre rôle de proximité ne suffisait plus, il fallait définir en quoi il consistait.

5. *Ibid.*, p. 73.

6. Voir *Penser la médiathèque en situation de crise*, op. cit.

L'accessibilité : les limites d'une approche géographique

Dans notre profession, la proximité est souvent pensée comme opposée à la distance et appréhendée comme un enjeu *d'accessibilité*. Nous cherchons à faciliter l'accès à la bibliothèque, à la connaissance, à de nouvelles formes d'émancipation et de construction de soi. Cela passe par l'augmentation de l'amplitude horaire, l'ouverture d'équipements situés à moins de 20 minutes des habitations, le travail de médiation, la communication, etc. À partir de cette acception de la proximité, la médiathèque apparaît comme un pont qui rapproche des éléments qui étaient éloignés (personnes, idées, connaissances, etc.) et permet un nouvel usage du monde, ainsi rendu « disponible » selon la définition de Hartmut Rosa⁷. Nos partenaires socio-éducatifs, quant à eux, concevaient la proximité comme la capacité à *entrer en lien* et à *intervenir dans la vie des habitants* au plus près de leurs activités quotidiennes, à travers une présence active sur le terrain. L'intervention de Denis Merklen nous appelait à investir cette seconde définition de la proximité.

La relation aux habitants : une approche sociale

Si la proximité relève d'abord d'une géographie sociale du territoire, alors elle implique de s'intéresser aux habitants et à leur vie, au-delà du prisme des « publics » et des statistiques. Celles-ci sont utiles mais peuvent faire écran à d'autres formes de connaissance : *« Les bibliothécaires pensent [...] en termes de publics, d'usagers et d'autres catégorisations [...] essentielles pour penser la diversité des publics et des usages, mais qui les fait passer à côté de la vie qui les entoure »* (Denis Merklen). L'un des aspects qui se trouve dans l'angle mort des statistiques et parfois des politiques publiques, est la dimension sociale et relationnelle à partir de laquelle se construit la vie locale. Nos formations sur les publics sont souvent segmentées par typologie « d'usagers ». Pourtant, nous sommes confrontés quotidiennement à des situations qui débordent ces catégories. Comment proposer une activité ciblant les 11-15 ans si ces derniers sont accompagnés toute la journée de leurs amis et de leurs petits frères et sœurs qu'ils ont en garde ? Comment organiser le partage serein des lieux en présence de deux cents enfants et adolescents ? Il me semble que la recherche de mixité sociale et de convivialité a beaucoup mis l'accent sur l'objectif de faire se croiser des personnes différentes dans nos espaces, mais

7. Hartmut ROSA, *Rendre le monde indisponible*, Paris, La Découverte, 2020 (coll. Théorie critique).

que cela a parfois pu faire écran à l'importance d'accueillir les habitants en prêtant attention à leurs sociabilités déjà existantes.

La réciprocité : une approche par la notion d'hospitalité

Si les statistiques peuvent donner un sentiment de maîtrise, les situations d'accueil souvent nous étonnent, nous bousculent, nous obligent à improviser. Car faire acte d'hospitalité, ce n'est pas seulement mettre en œuvre des processus normés, c'est aussi s'ouvrir à l'autre et accepter de se laisser transformer par cette rencontre. L'hospitalité repose sur une «*écoute fondatrice [qui] est un acte de réciprocité radicale*», affirme Daniel Goldin⁸. Définir la proximité à travers la relation d'hospitalité, c'est affirmer qu'elle ne consiste pas seulement à instituer une relation mais qu'elle exige d'accepter que cette relation soit fondée sur la réciprocité.

Ainsi, lorsque l'on arrive pour travailler au sein d'un territoire, il ne suffit pas de se considérer comme professionnel, chargé d'animer l'accueil d'un lieu et pourvoyeur de services. Il faut encore accepter d'être accueilli par ce territoire, de se trouver à la place de l'étranger et de recevoir l'hospitalité de ses habitants. Et ce d'autant plus qu'une large partie des équipes peut se caractériser par son extra-territorialité et son extra-temporalité au territoire, lorsqu'elle se contente d'y travailler en journée. À l'Agora de Metz sont organisées des randonnées urbaines pour que l'équipe ne souffre pas du syndrome métro-boulot-métro, et construise une expérience sensible du quartier. À Tours, rencontrant des tensions avec les adolescents, des bibliothécaires s'étaient portés volontaires pour le recensement de la population : ils avaient rencontré chaque famille chez elle, souvent été invités à boire le thé. Ayant reçu l'hospitalité, ils avaient pu l'offrir en retour sereinement. Cette réciprocité constituait un gage de respect mutuel. L'hospitalité est nécessairement à double sens.

8. Daniel GOLDIN, « Chapitre 4. La bibliothèque publique, un lieu de l'«*écoute radicale*» », in Christophe EVANS (dir.), *L'expérience sensible des bibliothèques : six textes sur les publics des grands établissements*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib ; Paris, Bibliothèque publique d'information, 2020 (coll. Papiers).

LA PROXIMITÉ, UNE FORME DE PRÉSENCE QUI OFFRE DE NOUVELLES CAPACITÉS D'ACTION ET DE TRANSFORMATION SOCIALE

Penser la bibliothèque à partir de ses liens plutôt qu'à partir de son lieu : une clé de son projet de transformation sociale ?

Ainsi la proximité, ce n'est pas juste «être à côté», ce n'est pas seulement donner accès physiquement ou symboliquement à ce qui est éloigné (idées, ressources, etc.), ni se contenter de proposer un espace de rencontre convivial ou un accueil chaleureux. C'est tisser un lien avec les habitants, de manière à ce que la médiathèque puisse jouer un rôle dans leur vie, leur offrir des capacités d'action et de transformation. Un lien de réciprocité, qui reconnaisse la capacité de ces habitants à penser et agir, et s'ils le désirent, à contribuer au projet de lecture publique. Un lien de réciprocité, qui invite également la bibliothèque à penser et agir sur le territoire, à travers une participation active à la vie locale. À la fin de sa conférence, Denis Merklen nous a interpellés : *«La bibliothèque n'est pas simplement un lieu ouvert, mais un agent de transformation [...] sociale [...]. Si les bibliothèques ne sont pas des agents de transformation sociale [...] je dirais même qu'elles sont inutiles.»*

Cette redéfinition du rôle de proximité, qui met l'accent sur les liens que la médiathèque tisse avec son écosystème, me semble pouvoir être une clé pour accentuer son rôle de transformation sociale. Comment ? En invitant à penser la médiathèque comme un projet politique avant de la considérer comme un lieu. Bien sûr, il lui faut un lieu, et de qualité. Mais celui-ci tend à aimer l'énergie et l'attention, au détriment d'autres formes de présence elles aussi essentielles pour incarner le projet politique qu'elle porte. Que se passe-t-il si l'on définit la médiathèque moins par son enveloppe physique et les services qu'elle abrite que par la somme des actions et des interactions qu'elle déploie dans l'espace et dans le temps ? Quelles formes concrètes cela peut-il prendre ?

D'abord, cela peut inciter à sortir d'une logique dedans/dehors qui consisterait à concentrer l'essentiel de notre attention sur l'animation très soignée d'un lieu et à proposer des actions «hors les murs» qui consistent parfois en la création de mini-lieux, grâce à des dispositifs itinérants de plus en plus élaborés. Des médiathèques ont par exemple choisi de circuler régulièrement dans l'espace public, de manière à créer une présence familière, à faire partie du quotidien de ceux qui ne la fréquentaient pas, à engager le dialogue avec les habitants sur ce qu'ils en attendaient. On peut aussi envisager que

la médiathèque se positionne moins «au milieu» du territoire que «dans un milieu» et qu'elle cherche davantage à contribuer aux projets des habitants, associations, institutions, etc. (médiathèque participante) qu'à proposer des actions coconstruites entre ses murs (médiathèque participative).

Cela invite enfin à concevoir l'action par capillarité, à travers les liens tissés et les réappropriations multiples de la politique de lecture publique. Que les acteurs sociaux et éducatifs, formés à la médiation autour de la lecture par les bibliothécaires, développent ensuite leurs propres projets est une forme de présence importante de la médiathèque, même si celle-ci n'y contribue plus directement. La ville dans laquelle je travaillais avait réuni l'ensemble de nos partenaires socio-éducatifs autour d'une question : en quoi la médiathèque était-elle une ressource et un bien commun pouvant contribuer à leurs missions de service public ? Jamais je ne les avais entendus comme ce jour-là exprimer leurs attentes et idées vis-à-vis du projet de lecture publique. Celui-ci était devenu leur projet et non plus seulement le nôtre.

Penser la bibliothèque à partir de son rôle d'hospitalité

Si ce terme d'hospitalité me semble important, c'est parce qu'il souligne que le rôle de transformation sociale joué par la bibliothèque est fondamentalement culturel. Accueillir l'étranger, dialoguer avec lui, découvrir le regard qu'il porte sur le monde est toujours un apprentissage culturel pour celui qui invite. L'hospitalité constitue une ouverture à l'autre *chez soi*, mais surtout *en soi*. Elle institue un espace de rencontre qui offre à chacun de penser et de transformer au contact de l'autre. En cela, elle implique que le projet de lien et de transformation sociale porté par la bibliothèque ne se borne pas à l'organisation de sociabilités dans un cadre convivial et accueillant qui reléguerait au second plan sa fonction culturelle d'ouverture à l'altérité et de construction d'un monde commun.

Pourquoi choisir la notion d'hospitalité plutôt que celle d'accueil, plus couramment employée ? L'accueil désigne une manière de recevoir, s'adosse souvent à une offre de services, autorise à choisir ses invités et implique qu'il y ait un maître des lieux. L'hospitalité, quant à elle, appelle un horizon éthique (la loi de l'hospitalité inconditionnelle, sa gratuité), repose sur l'ouverture à l'altérité (on ne choisit pas ses invités) et suppose une forme de réciprocité. Cette réciprocité implique de considérer les habitants moins comme des «*publics bénéficiaires d'un accès à un service public*», que comme des *parties prenantes* du projet porté par la médiathèque. Elle suppose d'accepter que la bibliothèque doive aussi être accueillie et considérée comme bien commun

pour pouvoir exercer ses missions. On peut souligner, avec Joëlle Le Marec⁹, combien les habitants contribuent à prendre soin de cette institution à travers la valeur qu'ils lui donnent, l'attention qu'ils lui portent en tant qu'espace commun.

L'hospitalité se rapproche ainsi de l'éthique du *care*, qui place au centre la notion d'*attention*. Alors que l'accueil peut être présenté sous forme de processus répliquables, l'hospitalité, qui repose sur une exigence éthique et une capacité d'attention, d'écoute et d'ouverture, ne peut jamais être automatisée. On parle souvent de «projets d'accueil». Ne pourrions-nous pas aussi ouvrir des «chantiers d'attention», comme le fait le laboratoire de l'accueil et de l'hospitalité du GHU Paris¹⁰? Peut-être notre métier ne peut-il pas se limiter à accueillir et à transmettre, mais repose-t-il plus largement sur l'acte d'hospitalité qui, fondamentalement démocratique, est gage de transformation sociale?

9. Joëlle LE MAREC, *Essai sur la bibliothèque: volonté de savoir et monde commun*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2021 (coll. Papiers).

10. Je reprends ce terme à Carine Delanoë-Vieux et Marie Coirié: < <https://www.ghu-paris.fr/fr/le-lab-ah> >.

LECTURE 5

LE GÉNIE DU LIEU : FRAGMENTS

par Catherine Herbertz et Sylvain Damy

« Alors, comme dans une étude de marché, on segmente la population en des multiples catégories (jeunes et vieux, actifs et retraités, adolescents, hommes et femmes, chômeurs, niveau de diplôme, origine migratoire, lecteurs faibles, grands ou occasionnels...), ce qui conduit à affiner davantage la segmentation et à en déduire la diversité et la non-homogénéité de ces “publics”. Je pourrais vous dire que tout cela a peu à voir avec le regard du sociologue, ou plutôt, je devrais vous dire que, certes, ces données fournissent des informations indispensables à la mise en œuvre de politiques institutionnelles telle une politique de la lecture publique ; mais elles peuvent nous rendre difficile la tâche de penser le monde qui entoure chaque bibliothèque et sur lequel celle-ci cherche à agir. »

Denis Merklen

Penser le monde qui entoure la médiathèque Jules-Verne à La Ricamarie (Loire) pour construire un projet collectif ouvert à la complexité et à l'expérimentation.

PORTES, CALE-PORTES, MURS ET FENÊTRES

Commencer par poser des cale-portes pour que les portes restent ouvertes ; enlever toutes les affiches collées sur la porte d'entrée pour que l'on puisse voir à l'intérieur ; démonter les barrières du hall interdisant d'en faire le tour. Commencer par interdire les affichettes « Interdit de ».

Commencer par réduire la taille des codes-barres, des tampons et des étiquettes, et les coller à l'arrière des documents.

Argumenter pendant cinq ans pour abattre les murs intérieurs, abattre les murs intérieurs.

Argumenter pour installer des sièges pérennes sur l'esplanade, y installer des fauteuils disposés pour la conversation, des bancs et une table pour les goûters.

Resserrer les rayonnages et gagner de la place pour les personnes : dégager des circulations, installer des banquettes, aménager des coins de tranquillité, multiplier et laisser pousser les plantes, en prendre soin.

Accrocher, dans les salles, des œuvres achetées ou données par les artistes exposé·es dans la galerie.

Rechercher l'harmonie et la fluidité car la beauté dans les espaces publics est aussi un droit.

Argumenter pour créer une ouverture directe sur le parc, attendre le vote du budget pour que se réalise cet aménagement peu coûteux et entamer une relation plus naturelle avec les familles aux beaux jours.

STATISTIQUES

Nous parlons d'une ville de 8000 habitant·es, pauvre et multiculturelle¹. D'une ville dont 30 % de la population adulte est employée ou ouvrière, 29 % retraitée, 29 % est sans activité professionnelle, dont 11 % de la population adulte se classe dans les catégories professionnelles intermédiaires et supérieures, artisans ou commerçants.

Nous parlons d'une ville où 40 % des salariés travaillent à temps partiel et 80 % en dehors de la commune, où deux fois plus de femmes que d'hommes sont sans emploi.

Nous ne parlons pas de richesse.

Nous parlons d'une ville où 14,6 % des ménages sont des familles monoparentales, où 36 % sont des personnes seules, où la moitié des personnes âgées vivent seules.

Nous parlons de solitude.

Nous d'une ville où 17 % de la population est étrangère.

Nous parlons d'une ville où 50 % de la population adulte n'a aucun diplôme ou seulement le BEPC, 34 % un CAP ou BEP, 14,5 % le baccalauréat, 6 % le niveau bac+2, 6 % un niveau supérieur.

Nous ne parlons pas de pratiques lettrées généralisées.

GRATUITÉ

La métropole met en place un Contrat territoire-lecture, cofinancé par la DRAC² Auvergne Rhône-Alpes, le département de la Loire et la ville de Saint-Étienne, pour l'expérimentation d'un projet de lecture métropolitain;

1. Insee, Statistiques et études, « Dossier complet Commune de La Ricamarie », 25 août 2023: < <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-42183> >; « Dossier complet Région d'Auvergne-Rhône-Alpes », 25 août 2023: < <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=REG-84> >; « Saint-Étienne métropole: la précarité concentrée dans les centres villes », 19 février 2015: < <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1285702> >; « La Ricamarie, en particulier, est la commune où les indicateurs de précarité sont les plus élevés, aussi bien en matière de pauvreté monétaire que de sous-emploi ou de concentration de familles en difficulté. »

2. Direction régionale des affaires culturelles.

53 communes et 40 médiathèques sont concernées. Notre duo « adjointe à la culture/directrice de la médiathèque » propose une mesure simple, économe en temps et en argent qui garantisse à chaque habitant·e de la métropole l'accès à l'ensemble des établissements du territoire : gratuité de toutes les médiathèques.

En septembre 2023, le conseil municipal de la ville de La Ricamarie vote unilatéralement et à l'unanimité, moins une abstention, la gratuité d'inscription pour chaque habitant·e de la métropole stéphanoise et cantons environnants, espérant ainsi amorcer une dynamique globale sur le territoire.

COLLECTIONS, PRESCRIPTION, PARTICIPATION

Du côté de la littérature, nous naviguons sur les flots surabondants de la production éditoriale.

Nos balises : ce que nous repérons et distinguons comme littérature, en donnant à voir particulièrement les démarches éditoriales et littéraires multiples existant hors des flux commerciaux, ce qui sera lu par les personnes qui fréquentent la médiathèque, ce que nous permet notre budget d'acquisition.

Nos outils : veille sur les critiques, connaissance des éditeurs et des auteurs, offices préparés par les libraires locaux indépendants avec lesquels nous travaillons, cahier de suggestions.

Le cahier de suggestions, accessoire vieillot par son appellation et son aspect, nous semble un outil simple et efficace de participation des publics à la politique documentaire du lieu. Leur compétence de lecteur·rices est prise en compte, leur veille sur les sorties « mainstream » est remarquable et nous dispense de la mener nous-mêmes, la diversité et l'acuité de leurs intérêts enrichissent le fonds d'ouvrages pointus dans de nombreux domaines.

Nous refusons très rarement l'achat d'un titre demandé : seuls quelques ouvrages de développement personnel par trop ésotériques et un ouvrage d'Éric Zemmour incitant à la haine contre les « étrangers », les femmes et les homosexuels ont été rejetés³, ce qui a d'ailleurs valu des articles polémiques

3. En s'appuyant sur le fait que l'incitation à la haine est une infraction à la loi. Code pénal, section 3, article R625-7, modifié par Décret n° 2017-1230 du 3 août 2017 - art. 1 : < <https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGIARTI000035376958/2017-08-06> > : « La provocation non publique à la discrimination, à la haine ou à la violence à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes à raison de leur origine ou de leur appartenance ou de leur non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation, une prétendue race ou une religion déterminée est punie de l'amende prévue pour les contraventions de la 5^e classe. Est punie de la même peine la provocation non publique à la haine ou à la violence à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes à raison de leur sexe, de leur orientation sexuelle ou identité de genre, ou de leur handicap, ainsi que la provocation non publique, à l'égard de ces mêmes personnes, aux discriminations prévues par les articles 225-2 et 432-7. » La personne ayant suggéré l'achat était candidate sur la liste Rassemblement National aux élections municipales ; en qualité de directrice, je lui ai fait la même réponse.

dans la presse locale. Du côté du fonds documentaire, nous mesurons l'énorme quantité d'information disponible sur Internet et acquérons essentiellement des ouvrages ayant un point de vue critique et/ou une qualité de rédaction, de recherche, d'édition.

Dans le même temps, nous enrichissons de façon continue les livres utiles à l'apprentissage de la langue française et intégrons le maximum de manuels et dictionnaires de langues présents sur le territoire ainsi qu'un rayon de littérature en langues originales pour lequel nous effectuons des recherches approfondies auprès de divers instituts, organismes, ambassades. La demande d'ouvrages imprimés est encore forte pour la préparation des concours et nous poursuivons, là encore, une politique d'acquisition soutenue.

Parallèlement, nous accordons beaucoup de place et de budget aux bandes dessinées et aux revues, deux supports favorisant une lecture accessible à de nombreuses personnes – et nous adorons voir un vieux monsieur s'installer sur les banquettes chaque semaine pour lire les bandes dessinées pendant une petite heure. Nous enrichissons aussi régulièrement le fonds de livres en grands caractères, placé avant la littérature générale, car les personnes âgées, avec cannes et déambulateurs, sont nombreuses à se ravitailler à la médiathèque – l'une d'elles, ancienne couturière, disait : *« Si je n'avais pas la médiathèque, je mourrais. »*

Notre politique d'acquisition conjugue (ou jongle avec ?) le pragmatisme, le professionnalisme et le militantisme (par le choix du soutien aux libraires et éditeurs indépendants). Elle est un exercice de haute voltige et « d'intelligence de la situation » telle que définie par Denis Merklen. Elle n'existe que par le budget conséquent consacré par la ville à la culture : budget d'acquisitions de 7,40 € annuels par habitant.e. Pour se fonder en service public, rien de plus politique qu'une politique d'acquisition.

PONTS, BRETELLES, ÉCHANGEURS

Nous ne sommes pas un lieu neutre. Nous proposons des choses qui déroutent. La galerie à l'entrée de la médiathèque expose des œuvres qui interrogent, les projections donnent à voir un cinéma méconnu. Nous sommes à la fois suffisamment hors sol pour nourrir les échanges et attentifs au regard des personnes pour coconstruire de nouvelles rencontres, pour réfléchir aux prochaines propositions.

Sur ce point, les partenariats nous sont vitaux. Ils constituent un agrégat de compétences et de points de vue qui nous permettent d'établir ces nouveaux dialogues, et d'en construire les formes adaptées.

Avec la résidence autonomie séniors *La Récamière* par exemple, l'action « Vivement jeudi » propose chaque semaine un rendez-vous alterné à la médiathèque et à la résidence pour des jeux, une lecture, une revue de presse, une visite d'exposition, un *escape game* ou une projection suivie d'une discussion. Ces rendez-vous annoncés, et ouverts à toutes les habitant-es, sont suivis par quelques habitué-es et accrochés au vol par d'autres. Il s'agit patiemment de faire tomber les murs, de mettre en mouvement et de mélanger les genres, les personnes, les générations.

Au-delà de la mise en commun de compétences, il est aussi question d'engagement : le CCAS (Centre communal d'action sociale) et son dispositif de réussite éducative (DRE) sont pleinement impliqués. Ils utilisent et partagent les lieux, les ateliers, et les possibilités que nous offrons. Ils y invitent les familles, organisent des réunions avec les partenaires extérieurs comme l'Éducation nationale, la Caf (Caisse d'allocations familiales) et la CPAM (Caisse primaire d'assurance maladie) et habitent la médiathèque comme un lieu de travail quotidien avec les enfants qu'ils accompagnent. Là encore, il s'agit de mobiliser une intelligence collective qui meut la ville et sa population dans des flux variés dont la médiathèque fait partie. Au-delà de ces rapprochements professionnels, les associations, qui sont porteuses d'un regard et d'une parole légitimes sur les habitus et les cultures des habitant-es, constituent l'autre pilier de ces partenariats et sociabilités.

Nous sommes une île, nous construisons un archipel. Il nous incombe de ne cesser de l'inventer, au seul profit de la vie du territoire.

VA VOIR SYLVAIN !

« J'ai sonné à beaucoup de portes et la vôtre est la première à s'ouvrir. » Quand les verrous sont bloqués, la médiathèque peut tenir le rôle de dégrippant. Elle fluidifie les rapports sociaux, elle désengorge les flots d'inquiétudes, elle relance certains rouages.

Manipulation de la souris, familiarisation avec le clavier, repérage dans les labyrinthes des sites administratifs, découverte d'un World Wide Web, toile d'araignée mondiale qui parfois emprisonne et étouffe. Une boîte mail ? Pour en faire quoi ? « J'ai honte, mon français n'est pas bon », « je fais trop de fautes », « je tape trop lentement », « j'ai une adresse mais c'est mon fils qui la gère », « le mot de passe ? Il faut que je demande à mon mari ! ».

Le monde 2.0 n'est pas l'utopie promise, mais une excroissance d'une réalité sociale qui s'enraye. C'est un territoire violent, excluant ou frustrant pour qui ne sent pas de légitimité à le fréquenter, et c'est au contraire un paysage accueillant quand on y est guidé et assuré dans sa pratique.

Apprendre, découvrir, s'amuser, prendre confiance, jouer, cliquer, surfer, se balader, s'entraider. La première roue s'enclenche par nos forces conjuguées.

La médiathèque est l'impulsion. Celle qui met à disposition les outils, qui accompagne dans les démarches et les échanges par l'intermédiaire de «l'écrivain public», dispositif simple qui accueille et rassure les personnes dans leurs usages. C'est de confiance et d'énergie mutuelles dont nous avons besoin. Celles qui nous permettront d'enclencher la seconde roue, puisque c'est en avançant conjointement, en identifiant les problèmes, en soulageant, que le verrou se débloque petit à petit.

Et après tout, s'il le faut, faisons à la place, car l'autonomie est une exigence que nous n'avons pas le droit d'avoir dans le combat à mener contre l'illectronisme. Se faire habilitier en tant qu'«Aidants Connect»⁴ est une formalité si simple!

Pas de rendez-vous, être sincère dans les possibilités et la disponibilité, se parler, mesurer ce qui peut être fait.

Connaître les outils est une chose, se les approprier en est une autre. Pour cela, des modules de formation, des rencontres avec les partenaires sociaux, des éclairages sur des sujets précis, des échanges encore. Il faut proposer, agréger les savoirs, faire boule de neige.

Quand les portes ne s'ouvrent que lentement, celles de la médiathèque sont des sas bienvenus dans des parcours bloqués. L'absurdité consisterait à se tenir à distance, à nous sortir, donc, comme médiathèque, de ce qui fait société. Et ainsi de nous consumer.

UN ENDROIT OÙ ALLER

Traversant la ville de La Ricamarie, on est frappé par la proportion de l'espace occupé par la part masculine de la société. Presque tous les cafés sont des «amicales» turques ou arabes où les femmes ne se montrent pas. Dans les deux cafés tenus par des «Français d'origine» (terme hasardeux en ce qui concerne La Ricamarie et son histoire migratoire) dans «les amicales laïques» et dans les équipements sportifs, les hommes sont également très majoritaires. Sur les trottoirs stationnent des groupes d'hommes jeunes ou âgés qui discutent, fraternellement. Sur la chaussée, les conducteurs stoppent leur véhicule pour en faire autant. La rue principale et l'espace sonore sont régulièrement occupés par les rodéos. Sur les places, les groupes de vendeurs de shit travaillent dur.

4. Aidants Connect est un dispositif national qui permet à des aidant-es professionnel·les de réaliser des démarches administratives à la place d'un-e usager·ère, et ce, de façon sécurisée: < <https://aidantsconnect.beta.gouv.fr/faq/> >.

Les femmes se trouvent à la sortie des écoles, aux commerces, marché et arrêts de bus.

La mixité se perd à l'âge adulte. De jour comme de nuit, la ville est le domaine des hommes, les femmes n'y font que passer.

Certaines se sont cependant organisées en une association, « Vivre ensemble », qui leur offre un espace-temps bien à elles et en font des actrices actives de la vie municipale. D'autres cultivent au grand jour un jardin associatif dans un quartier peu enclin à leur accorder la visibilité.

Et puis il y a le parc où les petites filles, les jeunes filles et les femmes adultes se retrouvent.

Et il y a la médiathèque où elles « passent un moment », souvent pour accompagner les enfants. Un endroit paisible où la sécurité est garantie, associée à la liberté d'usage. Faire ses devoirs et plus tard étudier, préparer concours et examens, lire aux enfants, ne rien faire, parler, participer aux ateliers, entreprendre démarches et recherches sur Internet, emprunter. Être dans une parenthèse de sociabilité paisible (et pour certaines, autorisée). Les ateliers parents-enfants sont aussi pensés pour inviter à ces temps de loisirs/partage dans un lieu public mixte.

Pour les femmes plus âgées, la médiathèque est le lieu de rencontre entre copines. Avant ou après le marché, elles s'y retrouvent pour échanger informations, réconfort, fous rires et peines, et quand même avant de repartir, faire provision de livres.

Alors, la médiathèque est un parc, avec ses allées et ses bancs, son musée où voir des œuvres « inimaginées », son cinéma où échanger après le film, son thé ou café du samedi matin servi en hiver par la maison, son calme et son temps libre.

LES ENFANTS

Ceux qui, pendant longtemps, n'ont pas de carte. Parce que c'est compliqué de trouver un papier qui justifie l'adresse. Parce que les parents ne comprennent pas la démarche, ou ses obligations ou son intérêt. Les enfants qui sont dehors quand il n'y a pas école. Ceux qui ne vont pas au centre de loisirs ni à l'école intercommunale des arts, qui n'ont pas sport ou théâtre ou orthophoniste le mercredi.

Ceux qui, au début, embarquent tous les documents, flyers présentés dans le hall. Puisqu'ils n'ont pas de cartes et ne peuvent emporter de livres ou disques ou films. Les enfants qui sont là tout le temps.

Ceux qui, au début, tapent à la vitre pour entrer avant l'ouverture. Ceux qui nous injurient dans leur langue si nous les mettons dehors quand ils sont

décidément impossibles aujourd'hui. Les enfants qui ont leur petite sœur ou leur petit frère à « garder » toute la journée.

Ceux qui n'ouvrent pas les livres. Les enfants qui nous demandent des coloriages, qui colorient, presque toute la journée. Qui nous demandent s'ils peuvent emporter un coloriage chez eux. Ceux qui sont ravis d'en avoir le droit.

Ceux pour lesquels il faut sans cesse interroger en réunion d'équipe le rôle de la médiathèque dans une ville comme celle-ci.

Les enfants qui finissent par réussir à se faire établir une carte. Qui emportent le maximum de livres et DVD à la maison. Tous les jours. Qui ne les rapportent pas tous, qui rendent les DVD plutôt sales.

Ceux qui au bout d'un temps ne perdent plus les livres, n'abîment plus les DVD. Ceux qui nous demandent de les aider pour leurs devoirs, qui nous récitent leur poésie. Ceux qui participent aux ateliers.

Ceux qui nous font des tours de magie.

Ceux qui continuent régulièrement à déborder et aller se rafraîchir les idées dans le parc. Les enfants qui ont besoin des ordinateurs de la médiathèque pour aller sur la plateforme Éducation nationale.

Ceux qui nous aident à mettre sous enveloppe et demandent si c'est bientôt qu'ils auront l'âge de venir faire un stage. Ceux qui traduisent à leurs parents.

Ceux qui grandissent.

PETITS MIRACLES

L'autre jour, c'était atelier d'écriture pour les adultes, en lien avec l'exposition autour des problématiques féministes. Sujet : « si j'étais un homme ». L'atelier se tient au rez-de-chaussée au milieu des rayonnages. Une jeune fille se rapproche, d'une banquette à l'autre. Elle nous regarde, fascinée. Nous lui proposons de nous rejoindre pour écrire, ce qu'elle accepte avec enthousiasme. Ajar a 12 ans, elle se met à écrire à toute vitesse, et quand vient son tour, nous lit un texte très vif et abouti sur ce que *« doit ou ne doit pas être une fille dans la cour du collège, ce qui court sur les réseaux sociaux, ce qu'elle en pense »*... En poursuivant l'échange, elle nous dit qu'elle voudrait être plus tard *« un peu écrivaine »*. Nous l'invitons à revenir et regrettons qu'elle ait cours sur ce créneau horaire, car sa présence est due à la grève des enseignants.

Nous racontons l'épisode le lendemain à la collègue du secteur jeunesse et lui faisons part de notre admiration devant la vive intelligence et la qualité d'écriture de cette toute jeune fille. Elle nous indique alors que depuis deux ou trois jours, elle est renvoyée du collège et qu'elle vient à la médiathèque à ses heures de cours habituelles, certainement à l'insu de ses parents. Elle

nous dit aussi qu'en groupe au secteur jeunesse, elle peut être très pénible. Nous avons été au contraire étonnés par la maturité de son comportement et la finesse de sa relation aux autres. Ce matin, elle est de nouveau là sur la banquette, et elle écrit. Nous lui proposons de faire lire son texte. Elle préfère nous le lire directement. Elle démarre alors une histoire où se répondent le monde réel et un monde imaginaire et où se dessinent ses difficultés et ses efforts pour les dépasser. Elle use de procédés narratifs qui fonctionnent parfaitement. C'est l'essence même de la littérature : le besoin de comprendre et d'exprimer, l'usage de la langue.

LE GÉNIE DU LIEU : KALÉIDOSCOPE SANS FIN

La chaise du petit trafiquant, l'escalier extérieur ou la défense du territoire

« *Bonjour ma chérie, que je suis contente de te voir* » ou la beauté des cultures

« *Tu iras rechercher ta chaise dans le bureau de Monsieur le Maire* »
ou le dialogue avec les élus

« *Je voudrais un livre de fantômes mais vrai* » ou rien n'est impossible

La côte ligure en 1500 pièces ou passer les vacances à la médiathèque

Marie-Bernadette Dupuy - Marguerite Duras
ou les joies de l'ordre alphabétique

« *Merci d'avoir refusé le contrôle du pass sanitaire pour les enfants* »
ou le dialogue avec les élus encore

« *Quand j'ai eu fini de fabriquer mon livre, je suis tombée en dépression
à l'hôpital* » ou l'art c'est la vie

« *Est-ce que je peux installer mon tapis de prière dans un coin
où on ne me voit pas?* » ou les vertiges de la laïcité

Une bibliothèque bleue ou ne pas choisir
entre l'art et la démocratie culturelle

Écrire un texte et apporter une nourriture ou le sens de la fête

.../...

LECTURE 6

ASSUMER LA COMMUNAUTÉ

par Stéphanie Khoury et Maël Rannou

« Il faudrait s'autoriser à sortir, un peu, par des moments choisis, dans la mesure du possible, sortir des catégories de l'administration et de la politique publique, tels "publics" ou "population cible". Non pas qu'elles ne soient pas utiles – je me répète –, mais parce que s'y borner n'est pas sans signification pour l'action, et parce que la bibliothèque dispose, heureusement, [...] d'un certain degré d'autonomie et d'autodétermination. La bibliothèque n'est pas obligée à penser son action, et la vie sociale qu'elle transforme à travers celle-ci, de la même manière et avec les mêmes catégories qu'une municipalité. »

Denis Merklen

Dans son texte, Denis Merklen évoque de nombreuses idées sur nos lieux d'exercice et appelle avec une décomplexion assez agréable à s'éloigner des pures catégorisations de la statistique publique. Dans un entretien donné à la suite de cette conférence, il précise qu'*« une institution publique ne peut pas fonctionner selon les mêmes instruments qu'une étude de marché, pour monter une librairie ou un commerce quelconque, par exemple. La bibliothèque ne peut pas se réduire à penser la vie sociale en termes d'offre et de demande »*¹. Un discours cohérent autour de l'idée de penser les bibliothèques non seulement en termes d'usagers, et leurs segments, mais aussi en termes de localité, d'environnement dans lequel s'inscrire pour dialoguer avec lui.

Le mot « communauté » ou « communautaire » n'est jamais prononcé par Merklen, sans doute trop inflammable dans notre pays, où il est brandi comme épouvantail par les uns et générateur de malentendu pour les autres. Il est pourtant au cœur des missions des bibliothèques et d'un de ses textes fondateurs : le Manifeste IFLA/UNESCO. Ainsi, il les décrit comme des *« créateurs de communautés »*, en dialogue avec celles de son territoire².

Dans notre lecture, le texte de Merklen appelle fortement à ce lien concret, empirique, selon lequel non seulement aucune bibliothèque ne ressemble à

1. Antoine OURY, « Bibliothécaires, pensez "en termes de localité plutôt que d'usagers" (Denis Merklen) », *Actualitté*, 10 juin 2022. [En ligne] < <https://actualitte.com/article/106372/interviews/bibliothecaires-pensez-en-termes-de-localite-plutot-que-d-usagers-denis-merklen> >.

2. « Manifeste IFLA-UNESCO sur les bibliothèques publiques », International Federation of Library Associations and Institutions (IFLA), 2022 : < <https://repository.ifla.org/handle/123456789/2122> >.

une autre, mais aucune bibliothèque ne doit ressembler à une autre. Avec lui, nous voulons penser la bibliothèque et les gens qui sont autour au-delà de ses missions universalistes, en s'éloignant de la pure statistique, en s'appuyant sur celles et ceux qui fréquentent déjà, en favorisant un dialogue et une connaissance de l'usager qui peut être relais, mais surtout en composant un fonds, et un lieu à l'image du territoire dans lequel s'ancre la structure. Le programme paraît simple, quels sont les obstacles qui en font un combat ?

CONNAIS-TOI TOI-MÊME : ORIGINES SOCIALES DU BIBLIOTHÉCAIRE

De façon concrète, toutes les animations hors les murs, toute la bonne volonté de médiation du monde, l'envie de diffuser la culture le plus vigoureusement possible auprès des publics que l'on dit « empêchés », n'ont pas d'effet s'il s'agit uniquement de diffuser une seule et unique culture. Dans ce cas, il faudrait alors reconnaître que c'est nous qui empêchons les publics de fréquenter nos équipements.

Les bibliothèques, même si elles ne le conçoivent pas, ont un statut symbolique fort dans une commune, un quartier. Il suffit d'entendre les nombreuses personnes qui ne les fréquentent pas, celles qui disent que ce n'est « pas pour elles » – de façon évidente, et ce, malgré nos tentatives ou nos discours – et qui, toutefois, les estiment essentielles.

Paradoxalement à cet horizon d'attente, nombreux trouvent la porte de la médiathèque pour des actes essentiels tels que : être au chaud, faire ses papiers, charger son téléphone ou encore utiliser les toilettes. Dans tous les cas, celles et ceux qui font la bibliothèque sont les bibliothécaires, salarié·es ou bénévoles, et les équipements en portent, nécessairement, la trace. Ce peut être très positif : on connaît toutes et tous la force prescriptive d'un collègue enthousiaste et motivé sur des documents qui n'auraient jamais trouvé emprunteur en son absence. Pour autant, un biais est perceptible : le profil des bibliothécaires reste globalement très homogène, massivement lié à des capitaux sociaux, culturels et symboliques de taille³. Même avec la meilleure volonté du monde, il est très probable que l'on se heurte à un hiatus. Si des politiques municipales ont parfois eu une volonté de recruter des populations

3. Edwina MORIZE, *L'identité sociale des bibliothécaires : enquête sur les professionnels des bibliothèques d'État et territoriales en France*, mémoire de master de sciences de l'information et des bibliothèques, sous la direction de Pascal SIEGEL, Villeurbanne, Enssib, septembre 2013, p. 24 et suivantes. [En ligne] < <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/64026-l-identite-sociale-des-bibliothecaires-enquete-sur-les-professionnels-des-bibliotheques-d-etat-et-territoriales-en-france.pdf> >.

socialement moins représentées, il s'agissait souvent plus de politiques de paix sociale que d'une volonté de donner la parole, ce qui n'est pas satisfaisant.

Comment les bibliothécaires, socialement situés, peuvent-ils concevoir une offre adéquate à la population à laquelle ils destinent collections et services ? D'autant qu'ils ne résident pas toujours dans le territoire qu'ils doivent desservir. Une difficulté supplémentaire pour connaître son environnement et réussir à le représenter, à lui donner de la voix. Le lien avec la vie qui entoure la bibliothèque est évoqué par Denis Merklen. Il insiste sur le fait que les oreilles du bibliothécaire et les échanges quotidiens qu'il nourrit peuvent valoir beaucoup plus que des statistiques de sociologue. C'est flatteur, en partie réel, mais il ne faudrait pas tomber dans l'autocongratulation et s'en contenter. Récemment encore, un collègue nous expliquait, sans tristesse mais avec un peu de regrets que, dans sa bibliothèque, *«ce n'est plus comme il y a dix ans, avant on avait les mêmes goûts avec les usagers, désormais c'est plus compliqué»*. Au fond, il nous disait qu'un nouveau public était là, et qu'il lui ressemblait moins. Ne serait-ce pas pourtant quelque chose d'enviable ? Dans cet aveu spontané se dessine en fait toute la complexité d'un métier souvent choisi avec intérêt, voire par vocation, mais par un certain type de population – très souvent CSP+, blanc et urbain. Vincent Goulet le soulignait en 2017 : *«La morphologie des bibliothèques, à l'image du recrutement social des architectes, des cadres de la fonction publique territoriale, des élus politiques et des bibliothécaires eux-mêmes marquent donc une distance sociale avec certains de leurs usagers.»*⁴

UN MARCHÉ ÉDITORIAL CONTRAINT

En lecture publique, nous sommes pourtant revenus de longue date sur l'immanence de l'émotion face à l'œuvre d'art d'André Malraux. Il reste que dans les faits nous avons des attachements, des goûts esthétiques, des émotions profondément connectées à des sociabilités qui se ressemblent.

C'est ce qu'avait osé poser Cécile Boulaire, dans un texte fort⁵ analysant plusieurs albums jeunesse. Elle y relève le point aveugle que produisent nos affiliations sociales en observant par exemple que les titres consacrés aux vacances véhiculent comme norme de les passer dans une vaste demeure de famille. Une norme saluée par divers médiateurs culturels (libraires, médias...

4. Vincent GOULET, «Les bibliothécaires sont-ils vecteurs d'inégalités?», 63^e Congrès de l'ABF, 15-17 juin 2017. Captation vidéo en ligne : < <https://www.abf.asso.fr/2/160/641/ABF/63e-congres-15-17-juin-2017-paris> >.

5. Cécile BOULAIRE, «Des albums pour toutes les classes (sociales)?», *Album '50'*, 10 septembre 2021. [En ligne] < <https://album50.hypotheses.org/4683> >.

sans nul doute aussi bibliothécaires) qui y voient un modèle de vacances «universelles», ce qui ne peut que questionner, alors qu'une large majorité des familles n'ont pas de résidences secondaires⁶, voire ne partent pas en vacances du tout. Dans le même texte, elle montrait qu'un livre pourvu de bonnes intentions – pour défendre l'environnement, l'alimentation saine et le vivre-ensemble – est également porteur d'une «universalité» très socialement située. Les bibliothécaires peuvent être sensibles à ces causes défendues, cependant il est légitime d'imaginer qu'une famille chasseuse prenant ce livre, ou ne mangeant pas bio, se sentirait assez justement insultée et... non représentée? Nous croyons aux discours d'ouverture large des bibliothèques, d'accueil inconditionnel, mais cela impose des choix effectifs qui, parfois, brusquent nos goûts.

Dans les médias et discours génériques, l'universalité est souvent opposée à la communauté, dans un vocabulaire plus politique que sociologique. Les bibliothèques ont à notre sens tout intérêt à sortir de cette artificielle division pour contourner convictions et habitus, dans certaines limites cadrées par la politique documentaire, afin que les bibliothèques puissent parler aux communautés qui l'environnent.

Bien sûr, cela fait des décennies que les bibliothécaires le font, sans polémique mais souvent en contrebande. Quelle bibliothèque aujourd'hui peut ignorer dans son fonds Langues, par exemple, la réalité des formations données dans son environnement, mais aussi les populations immigrées les plus représentées⁷? Certains villages de campagne dans l'Ouest se sont retrouvés avec de grands fonds anglophones, qui paraîtraient paraître incongrus au premier abord; d'autres villes, en lien avec des structures d'accueil de réfugiés analysent les langues les plus parlées – ces exils se faisant souvent aussi en lien avec des connaissances familiales, amicales, et donc des communautés.

Ainsi les bibliothécaires de Laval cherchaient à alimenter leur fonds Langues de titres en somali ou pachtoune; ils se sont alors heurtés à la difficulté d'en trouver sur le marché éditorial. Ils se sont retrouvés avec un public identifié, mais avec une impossibilité de lui donner ce qu'il désire. Dans cet esprit, beaucoup de bibliothèques ont mis en place des «parlottes» et autres

6. Dans son bilan annuel 2022 sur l'évolution du patrimoine des ménages, l'Insee ne compte que 19,2 % de personnes ayant une résidence secondaire, et encore, cela comprend les bien immobiliers destinés à la location. Insee, Statistiques et études, «La composition du patrimoine des ménages évolue peu à la suite de la crise sanitaire», rapport n° 1899, 3 mai 2022: < <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6437977> >.

7. Sur ce sujet, il est possible de creuser en lisant Lucie DAUDIN (dir.), *Accueillir des publics migrants et immigrés. Interculturalité en bibliothèque*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2017 (coll. La Boîte à outils). [En ligne] < <https://books.openedition.org/pressesenssib/7527> >. La question est particulièrement traitée dans le texte de Noémie SZEJNMAN, «Avant de développer un fonds d'apprentissage du français: questions à se poser», p. 69-74.

lieux d'échanges et d'apprentissages interculturels autour des langues d'origine, de quoi faire de cette possible ligne de rupture une force et un dialogue. Ces actions, qu'il s'agisse d'acquisitions ou d'animations, sont possibles par la force des bibliothécaires mais aussi sous réserve de validation par le pouvoir politique de la tutelle.

POLITIQUE(S)

Les bibliothèques sont des services publics, souvent communaux ou intercommunaux, dépendant de décisions politiques, touchant aussi bien les attributions budgétaires que les services aux publics. Par exemple, il est arrivé dans un réseau communal de la Petite couronne parisienne que la mairie interdise aux agents de bibliothèque toute action publique concernant les publics réfugiés. Or, en 2017, la « crise migratoire » est telle que des tensions ont lieu sur tout le territoire français. Les bibliothécaires ont fini par jouer avec les interstices, braconner avec les associations locales engagées, prêter des documents, agrandir encore la force du mot « accueil ». Faute de communication explicite autorisée, ce travail et ce partenariat sont restés invisibles.

L'un de nous deux se souvient avec une certaine émotion de cette enfant noire, dans une bibliothèque de quartier, venant emprunter diverses bandes dessinées, dont *Tintin au Congo*, sans aucun recul ou médiation. La place d'un tel album, clairement colonial, raciste et publié sans aucune mise en contexte, dans un bac de BD jeunesse doit *a minima* interroger. Or, ce débat n'a pas toujours lieu. D'une manière plus positive, le succès de *Comme un million de papillons noirs*, de Laura Nsafou et Barbara Brun (Cambourakis, 2018), livre jeunesse mettant en avant une enfant afrodescendante et des questionnements spécifiques (notamment sur les cheveux), souligne bien l'immense vide dans la représentation de corps non blancs dans les modèles éditoriaux généraux, quand ils ne sont pas à but uniquement folklorique. Cela mène à des échanges parfois douloureux avec certaines familles qui ne sont pas représentées par la littérature jeunesse et dont l'enfant, comme quasiment tous les enfants, recherche un ou une héroïne qui lui ressemble – ces échanges difficiles étant, dans le meilleur des cas, celui où les enfants viennent nous voir et ne repartent pas simplement, dépités de ne se reconnaître nulle part. Le personnage estimé neutre, cela a longtemps été le petit garçon blanc et en bonne santé. Désormais, la littérature, en albums comme en romans, propose enfin des personnages variés permettant aux enfants de se reconnaître en ouvrant un livre, mais c'est encore lent et timide, et il faudra des années pour rattraper les manques criants.

Ces contraintes de différente nature – sociale (identité du bibliothécaire, des éditeurs), économique (marché éditorial) et politique (pouvoir) –, exacerbées par les pressions d'extrême droite très fortes dans le milieu culturel, nous poussent à retrouver des formes de militantisme. C'est ce à quoi nous invite, de manière plus positive, la chercheuse Julie Fette qui postule que les bibliothécaires ont le pouvoir de « *rendre l'offre plus égalitaire qu'elle ne l'est* »⁸. Cette responsabilité, nous la portons professionnellement dans notre offre documentaire et nos propositions d'actions culturelles. Elle s'appuie sur des formations – il s'en trouve de plus en plus, notamment via les bibliothèques départementales – ; ce sont des moments précieux qui permettent d'échanger entre professionnels, en instaurant de la nuance dans un débat profondément clivant en France. Cette prise de conscience mène à la mise en avant d'une diversité d'auteur·rices, mais aussi de personnages, à mettre en avant. Nos simples tables de valorisation peuvent en effet jouer un rôle très engagé, en allant bien au-delà d'une seule mise en avant des parutions récentes, ou dominantes.

LA PARTICIPATION : PRODUIRE UNE OFFRE COLLECTIVEMENT

Pour éviter de viser une mission « universelle » qui peut s'avérer en réalité excluante, il n'est pas inutile de mener des études de publics, pour nuancer le « ressenti » du seul bibliothécaire, forcément situé dans un milieu qu'il survalorise. Accepter un biais, c'est déjà le combattre... Sans aller jusqu'au détail des bibliothèques du Queens, aux États-Unis, qui ont pu employer un bibliothécaire avec une formation de démographe et établir une cartographie particulièrement efficace⁹, chercher à connaître les berceaux linguistiques, d'origines, les niveaux d'études d'un bassin de vie, peut être très utile. Ne serait-ce que pour identifier les obstacles : production éditoriale insuffisante, difficulté de dialogues avec les allophones, manques de compétences... manques qui peuvent être l'occasion de travailler directement avec les publics en question pour constituer des fonds et des offres.

8. Julie FETTE, « Heureux comme stéréotype en France », *Revue des livres pour enfants*, n° 310, décembre 2019. [En ligne] < https://cnlj.bnf.fr/sites/default/files/revues_document_joint/dossier_heureux_stereotype_france_310.pdf >.

9. L'expérience, qui reste passionnante, est par ailleurs liée à un système complètement différent du nôtre : financements en partie privés, moyens différents, etc. Voir : Fred J. GITNER, « Connaître les publics : la cartographie communautaire », *Bibliothèque(s)*, n° 80, octobre 2015, p. 18-20. [En ligne] < <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/67095-80-bibliotheques-et-inclusion.pdf#page=20> >.

Il est enfin possible, face à une offre absente, de la créer, en faisant participer ses publics. La participation est largement étudiée et se pratique selon mille incarnations : de l'atelier faisant découvrir diverses traditions culinaires entre usagers, au débat sur la santé mentale en impliquant les personnes concernées, en passant par une participation directe aux acquisitions dans des fonds méconnus ou dépréciés (adolescent, romance, *young adult*...). La participation est une notion exigeante dès qu'elle ne se limite pas à une valorisation ponctuelle et superficielle ; elle constitue un véritable levier pour tenter d'atteindre nos idéaux. En partageant notre pouvoir, il ne s'agit pas de céder à une démagogie où tout se vaut, il s'agit toutefois d'admettre que, oui, quelles que soient nos études et notre compétence, notre parole n'est pas la seule à avoir de la valeur. Et qu'un de nos rôles est précisément de permettre à des paroles massivement inaudibles d'exister et de se faire entendre.

INDISPENSABLES [PARTIE 4] BIBLIOTHÉCAIRES ?

LECTURE 7. DE LA QUESTION DE LA HIÉRARCHISATION ET DU CHOIX : À LA RECHERCHE D'UN UNIVERSEL NON PRESCRIPTIF

par David Sandoz

LECTURE 8. FAÇONS D'ENTENDRE, MANIÈRES DE PARLER

par Tristan Cléménçon

LECTURE 9. INDISPENSABLES BÉNÉVOLES : TISSEURS DE LIENS ET VECTEURS DE SENS ENTRE ACTEURS ET TERRITOIRES DE LA LECTURE PUBLIQUE

par Farid Gueham

Denis Merklen place haut l'ambition des bibliothèques et des bibliothécaires : être des « agents de transformation sociale », ou n'être pas (indispensables). C'est sous le signe de la « sensibilité éclairée » que David Sandoz s'empare de cette question en discutant de la prescription et des choix documentaires à l'aune des doutes et des failles éprouvées en équipe. Le sensible, c'est pour Tristan Cléménçon la qualité d'écoute du bibliothécaire en prise avec les vulnérabilités multiples concrètement abordées par le récit de situations vécues. « Piliers discrets » de la lecture publique, dont Farid Gueham analyse les caractéristiques, les bénévoles incarnent une tout autre facette, mal connue, de l'indispensable « bibliothécaire ».

LECTURE 7

DE LA QUESTION DE LA HIÉRARCHISATION ET DU CHOIX : À LA RECHERCHE D'UN UNIVERSEL NON PRESCRIPTIF

par David Sandoz

«[...] ces liens sociaux ont une nature symbolique (la lecture, la pensée, l'émotion, l'accès à l'information, la construction d'un point de vue et l'élaboration d'une critique du monde, de mes proches ou de moi-même), de proximité et de distance, passant par l'élaboration de contenus. Alors, le seul espace et la mise en contact avec des documents ne suffisent pas. La question des contenus se pose comme une tâche et un défi collectifs.»

Denis Merklen

«Qu'est-ce qui compte, qu'est-ce qui est primordial et qu'est-ce qui est secondaire?» En clôturant son intervention, passionnante, avec ces mots, provocateurs pour l'assemblée, il m'a semblé que Denis Merklen créait une forme de tension «dramatique», utilisant la technique du *cliffhanger* comme un bon scénariste de série. Il a répondu avec humour à la question que j'ai posée à ce sujet en expliquant que c'était de sa part une démarche assumée pour être réinvité. Plus sérieusement, la question a surtout été l'occasion d'un début de débat sur la hiérarchisation des contenus, que je souhaiterais ici poursuivre en inscrivant ma réflexion dans le champ de la lecture publique.

Il me semble qu'il y a là, à travers la question de la hiérarchisation, que je déplacerai rapidement vers la question concrète du choix – comment choisir ce qui va intégrer la collection? –, une opportunité de questionner ce qu'est la bibliothèque et d'interroger ce qui structure son action au quotidien. Peut-être permettra-t-elle de proposer «l'universel non prescriptif» évoqué par Claude Poissenot¹ lors du débat?

1. Claude Poissenot est sociologue, enseignant-chercheur à l'IUT «Métiers du livre» de Nancy, membre du CREM (Centre de recherche sur les médiations: < <http://crem.univ-lorraine.fr/> >) à l'université de Lorraine. Voir son blog, *Du côté des lecteurs*, sur *Livreshebdo.fr*: < <https://www.livreshebdo.fr/blogs/du-cote-des-lecteurs> >.

DE LA QUESTION POLÉMIQUE DE LA HIÉRARCHISATION À LA QUESTION PRATIQUE ET POLITIQUE DU CHOIX

Ce n'est pas la première fois que Denis Merklen évoque ce point. Lors d'un entretien accordé au BBF² en 2022, il affirmait que *« défendre la diversité et la pluralité de la bibliothèque publique [...], ne doit pas nous empêcher de voir qu'il est impossible de ne pas hiérarchiser les produits culturels, tout comme il est impossible de ne pas opérer des choix, par exemple de dépense du budget. »* La hiérarchisation est un sujet qui a nourri de nombreux débats dans la profession. Elle soulève la question de sa légitimité (qui hiérarchise ? depuis où et à partir de quoi ?), de la violence et de l'exclusion symbolique, des rapports de pouvoir et de domination, d'exclusion et de reproduction, qui ont été soulevés par la critique bourdieusienne.

La bibliothèque publique doit-elle nécessairement hiérarchiser les contenus ?

La bibliothèque de lecture publique ne gère pas des connaissances, des contenus intellectuels, mais leur accès, via des supports, des médias, voire des ressources numériques. Elle met en œuvre un large panel de dispositifs de médiations pour permettre la rencontre entre les œuvres contenues dans ces supports et les publics. Sa mission n'est, en dehors des fonds patrimoniaux, pas la conservation, mais la diffusion. En ce sens, sa mission ne semble pas être de hiérarchiser des contenus, mais plutôt d'évaluer la pertinence de proposer tel ou tel support au regard de la potentialité d'une rencontre avec un usager, ses besoins, ses attentes, voire avec les besoins d'un collectif.

Hiérarchiser les contenus au risque de hiérarchiser les publics

Hiérarchiser les contenus pose de nombreuses questions, en particulier si l'on reconnaît les droits culturels tels qu'ils sont définis par la conférence de Fribourg³ et inscrits aujourd'hui dans la loi Robert. Une hiérarchisation implique une échelle de valeurs. Certaines expressions culturelles, ou modalités d'expression, seraient secondaires, d'autres primordiales ? Est-ce

2. Denis MERKLEN, « Les bibliothèques, agents de socialisation politique et d'élaboration des points de vue collectifs : entretien avec Denis Merklen », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2022-1. [En ligne] < <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2022-00-0000-002> >.

3. « La Déclaration de Fribourg sur les droits culturels », 1993, adoptée à Fribourg le 7 mai 2007 : < <https://droitsculturels.org/observatoire/wp-content/uploads/sites/6/2017/05/declaration-fr3.pdf> >.

acceptable? Comme l'a souligné Claude Poissenot lors de l'échange qui a suivi la conférence, la hiérarchisation des contenus conduit la bibliothèque à sélectionner ses publics.

La nécessité du choix

Plutôt que d'aller plus avant sur une question polémique en développant un argumentaire qui pourrait s'avérer stérile si l'on ne s'entend pas au préalable très précisément sur ce que l'on entend par hiérarchiser, il me semble plus intéressant de se déplacer vers la question concrète du choix. Il est incontestable que le bibliothécaire a à choisir, organiser, distinguer des produits culturels, livres, films, musiques, jeux, etc. Qu'il hiérarchise ou non, il opère une sélection, dans ce qu'il achète, conserve lors d'un désherbage, met en valeur par des dispositifs de médiation formels ou informels.

Plus largement, la bibliothèque peut être conçue comme un ensemble de dispositifs visant à faciliter la rencontre entre des publics et des œuvres de l'esprit, mais aussi des idées, des personnes. Le choix s'opère sur les ressources documentaires, mais aussi sur l'ensemble des dispositifs mis en œuvre : l'architecture, l'aménagement, l'accueil au quotidien, le conseil personnalisé, la communication, le plan de classement, la signalétique, la programmation culturelle, les partenariats, les interventions auprès de publics spécifiques (scolaires, seniors, etc.). Il n'est pas possible de tout faire : des choix collectifs sont nécessaires et s'imposent. La question du choix sera d'abord posée pour les collections pour ensuite être élargie à l'ensemble du dispositif bibliothèque.

COMMENT CONCRÈTEMENT CHOISIT-ON EN BIBLIOTHÈQUE ? COLLECTION IDÉALE, QUALITÉ DE L'IMPERFECTION ET SENSIBILITÉ ÉCLAIRÉE DU BIBLIOTHÉCAIRE

La question du choix pose celle, fondamentale, non polémique et très concrète, de ses modalités. Comment le bibliothécaire choisit-il les supports et les contenus culturels qu'il va mettre à disposition des publics? Qui opère le choix? Selon quels critères? En s'appuyant sur quels outils?

Dans son billet du 17 mars 2009, «Les fantasmes de la collection idéale», Bertrand Calenge donne des pistes de ce qui guide en pratique les choix du bibliothécaire : «*la conviction positive*», «*l'influence des critiques*», «*la pression des publics*», «*le repérage d'un déficit dans la collection*», «*inversement, la*

couverture abondante d'un sujet», et «*surtout la quotidienneté des acquisitions*» sur une année budgétaire avec un budget limité⁴. On peut ajouter à cela la professionnalisation du métier qui a conduit au développement d'outils et de techniques de gestion et d'évaluation des collections : charte documentaire, fiches domaines, indicateurs.

Une collection idéale ? Le mythe de la perfection

Une maîtrise parfaite de ces outils, et des bibliothécaires parfaitement formés et cultivés, connaissant bien leurs publics, permettrait-il de constituer une collection parfaite, idéale ? Je suis convaincu que non.

Ces bibliothécaires parfaitement compétents seraient nécessairement sociologiquement situés – ne serait-ce que par le fait qu'ils ont suivi des études longues –, et cette collection parfaite prédirait son public, comme l'avait vu Bertrand Calenge qui citait Dominique Lahary : «*En ce sens, exclure des livres, ce peut-être du même coup, et quelles que soient les intentions, exclure des gens.*»⁵ Une collection parfaite idéale serait idéale pour un public idéal qui n'existe pas ou alors elle supposerait que la bibliothèque se donne la mission civilisatrice de construire ce public idéal, de l'amener à être ce qu'on attend de lui – comme par exemple maîtriser la culture littéraire classique.

Par ailleurs, si la technique et le savoir permettaient une sélection parfaite, il n'y aurait plus de choix, d'espace de liberté, de subjectivité, de sensibilité, d'émotion. La technique et le savoir peuvent même, comme nous le rappelle Ivan Illich, devenir tyranniques utilisés au-delà d'un certain seuil. Si un choix technique et un savoir parfait étaient suffisants, le bibliothécaire pourrait être remplacé par un algorithme, voire une intelligence artificielle. Or on sait qu'ils tendent à renforcer les goûts et à enfermer les gens dans leurs pratiques. Au contraire, permettre de sortir de soi, de son milieu quel qu'il soit, sortir du connu, s'ouvrir à l'altérité semble être une des fonctions essentielles de la bibliothèque.

Il n'est pas question ici de remettre en cause l'utilité d'outils de politique documentaire ni celle des outils statistiques de connaissance de la population qui permettent d'ajuster la collection à son public. Ces outils et techniques sont nécessaires, mais sont-ils suffisants ? Ne risquent-ils de masquer

4. Voir sur ce point : Renaud AÏOUTZ et Jérôme POUCHOL, «*Chapitre I. De l'offre documentaire à l'action bibliothécaire*», in Calenge par Bertrand, *parcours de lecture dans le Carnet d'un bibliothécaire : du blog au book*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2018 (coll. La Numérique). [En ligne] < <https://books.openedition.org/pressesenssib/2178> >.

5. Dominique LAHARY, «*Pour une bibliothèque polyvalente : à propos des best-sellers en bibliothèque publique*», *Bulletin d'information de l'ABF*, 2000, n° 189. [En ligne] < <http://www.lahary.fr/pro/2000/ABF189-bibliotheque-polyvalente.htm> >.

l'importance d'une relation sensible aux publics et aux œuvres, d'une part, et d'un questionnement éthique et politique, d'autre part ?

L'importance de la relation : proximité et distance, une nécessaire diversité au sein des équipes

Si l'on s'accorde à concevoir la bibliothèque comme un ensemble de dispositifs permettant la rencontre entre des gens et des œuvres, des idées, des personnes, il faut bien reconnaître que pour que cette rencontre avec l'autrui devienne possible, il faut d'abord que les publics soient présents. Pour cela, il est nécessaire qu'ils y trouvent du familier, se reconnaissent un minimum dans ce que propose la bibliothèque. Et plus encore, il faut qu'une relation de confiance, de proximité se tisse entre les bibliothécaires et les usagers, ou entre l'institution et les habitants, qui créent les conditions, la possibilité pour le bibliothécaire de proposer du nouveau, du différent. Cela nécessite une certaine proximité sociale, culturelle, émotionnelle avec les gens et aussi, d'une certaine façon, que le bibliothécaire ait un rapport sensible incarné avec les œuvres choisies et mises à disposition. Ainsi, une équipe de bibliothécaires ne doit pas être trop éloignée de la population à desservir. La proximité avec le territoire, et ses habitants, d'au moins une partie de l'équipe est un réel atout. C'est en entrant en relation avec les gens, en communiquant ses goûts et ses passions, sa curiosité, voire ses émotions que le bibliothécaire les amène à sortir du connu, à s'ouvrir à la nouveauté. Pour cela, les bibliothécaires ne doivent ni être trop proches (tous issus du milieu local) ni trop éloignés.

La diversification des profils et des compétences, qui va bien souvent de soi aujourd'hui, ne semble pas suffisante. La diversité nécessaire est complexe à définir, mais elle doit être très large : sociologique, culturelle, de parcours, de sensibilité, d'origine, de niveau scolaire et d'étude, de rapport à l'écrit, à la culture. Il s'agit de constituer des équipes diversifiées, rassemblées autour d'un projet commun, d'harmoniser le travail, de le cadrer et de l'accompagner entre autres grâce à des techniques bibliothéconomiques, mais d'accepter aussi que chacune et chacun fasse des choix subjectifs « imparfaits » qui donneront à la collection son épaisseur, sa richesse et sa diversité.

Valeur de l'imperfection et sensibilité éclairée

C'est une position qui ne va pas de soi, car l'équipe diversifiée sera certainement ainsi moins « compétente », moins « efficace » pour constituer la collection la plus parfaite (mais au regard de quels critères ?). Si l'on accepte que le public idéal n'existe pas et ne doit pas être un horizon, qu'il faut prendre

les gens comme ils sont dans leur grande diversité, il me semble que c'est en acceptant l'imperfection ou la fragilité des choix, de la sélection d'une collection, que la bibliothèque peut remplir son rôle. Comme l'écrit Léonard Cohen dans sa chanson *Anthem* : « *Forget your perfect offering, there is crack, a crack in everything that's how the light gets in* » [« Oubliez vos offrandes parfaites, il y a une fissure en toute chose, c'est par là qu'entre la lumière »]. Mais quelle est cette fissure ? Peut-être une approche sensible, fragile, des choses. Une subjectivité éclairée par une pratique quotidienne.

La technique ne suffit pas, mais n'est pas à rejeter, loin de là. Il ne s'agirait pas de penser qu'une politique d'acquisition puisse être simplement la somme des goûts, voire des marottes des bibliothécaires. Il s'agira comme souvent de trouver l'équilibre entre d'une part, une rationalité technique, des techniques utiles et nécessaires, et, d'autre part, la subjectivité, la sensibilité éclairée, cultivée par la pratique professionnelle quotidienne des bibliothécaires – c'est-à-dire nourrie d'une relation continue aux œuvres et aux publics. Ainsi, ce serait, à mes yeux, une erreur de séparer les fonctions d'acquisition et de gestion des collections, des fonctions d'accueil et de médiation, car l'une se nourrit de l'autre. Ce sont les facettes indissociables d'un même métier.

En plus de l'accueil quotidien, du contact avec les œuvres et du dialogue et des échanges avec les gens, les personnes qui fréquentent la bibliothèque, les bibliothécaires vivent et font vivre concrètement la relation œuvres/publics en mettant en œuvre le rôle social de la bibliothèque par leurs interventions régulières auprès de publics spécifiques, de la petite enfance au grand âge en passant par les publics en situation de handicap. Leur sensibilité et leur intelligence professionnelle sont donc nourries du contact des œuvres, des publics et de l'expérience concrète de la relation qu'ils suscitent entre publics et œuvres.

Une trop grande technicisation explique peut-être un paradoxal désintérêt pour la politique documentaire au sein de la profession. Aujourd'hui, il est bien plus difficile de recruter des responsables de la politique documentaire que des responsables de la programmation culturelle. Le fait que ce domaine, qui faisait autrefois partie du cœur du métier, est aujourd'hui moins attractif n'est pas anodin. Peut-être est-ce justement parce qu'il est moins relié à une réflexion et à un projet éthique et politique ? Et il est intéressant qu'une prise de conscience ait lieu à ce sujet, qui conduise l'ABF à faire des collections le thème de son congrès en juin 2023 : « Collections, les bibliothécaires sortent de leurs réserves »⁶.

6. La captation des interventions de ce congrès est mise en ligne : < <https://www.abf.asso.fr/2/213/1011/ABF/68e-congres-8-10-juin-2023-dunkerque> >.

DONNER UN SENS À L'ACTION, QUEL PROJET COMMUN ?

Il me semble que ce serait aussi une erreur de chercher dans des outils, des techniques, la colonne vertébrale qui va donner sens et structure à un projet commun et à la somme des choix qui vont, jour après jour, constituer une collection vivante toujours en évolution. Cette colonne vertébrale semble bien plutôt à trouver dans un projet commun, un projet politique et social partagé.

Au service de qui ou de quoi est la bibliothèque publique ?

La question devient : alors comment définir ce projet ? Comment pourrait-il faire sens commun au-delà des convictions de chacun ? Une première piste pour essayer de répondre pourrait être de se poser la question suivante : au service de qui ou de quoi sont les bibliothèques ? Sont-elles comme certains bibliothécaires le pensent au service de la littérature et de la Culture avec un grand C ? Sont-elles plus simplement au service des gens qui les fréquentent (avec le risque d'une offre plus adaptée aux usagers les plus passionnés et assidus qu'aux personnes moins férues de culture) ou des habitants, qu'ils soient utilisateurs ou non ? Sont-elles au service d'un projet de politique public porté par des élus ? Au service de la République ou, plus largement, de la démocratie ? Ou encore les bibliothèques sont-elles au service de l'ordre (favoriser le vivre-ensemble, le décroisement des quartiers, lutter contre les rixes – cela peut être une des fonctions assignées par les élus, à un nouvel équipement), ou du désordre – favoriser l'émancipation, la liberté, porter un projet de transformation sociale comme semble le prôner Denis Merklen ? Un projet de transformation sociale... mais, dans nos sociétés multiculturelles, il n'y a plus (s'il n'y en a jamais eu) de conception unique du bien et de la vie bonne. N'y a-t-il pas un risque à mettre la bibliothèque au service d'une idéologie ou d'une cause ?

À la recherche d'un universel non prescriptif

Face à l'impossibilité de s'accorder sur une réponse unique, la tentation est grande de se contenter d'une réponse englobante, consensuelle. La bibliothèque serait alors un peu au service de tout cela. Encore une fois, il s'agirait d'un équilibre à trouver. Pour autant, est-ce cela vraiment penser ce qu'est la bibliothèque et surtout, concrètement – puisque c'est la question qui nous occupe ici – est-ce que cela permet vraiment de structurer et justifier la somme des choix qui vont conduire à la constitution d'une collection (et plus

largement à la somme des dispositifs de médiation entre les publics et les œuvres de l'esprit qu'est la bibliothèque)?

Comment penser pleinement ce qu'est la bibliothèque sans tomber dans les écueils d'une vision particulière, réductrice, voire excluante, comme risque de l'être une conception qui hiérarchise les contenus? La question du choix – comment concrètement choisit-on les documents en bibliothèque –, point de départ de notre réflexion, trace peut-être une piste vers une solution. Elle permettrait peut-être de trouver «l'universel non prescriptif» évoqué par le sociologue Claude Poissenot.

Le projet de la bibliothèque publique est, me semble-t-il, le contraire d'un projet prescriptif ou hiérarchisant, il s'agit d'offrir une ouverture sur le monde réel, sur l'imaginaire, sur les idées, les connaissances et les opinions les plus diverses, qui rende possible le choix. Un choix libre, éclairé, émancipé autant que possible de tout déterminisme social. La bibliothèque n'est peut-être pas la seule institution, ni le seul acteur, à se donner cette mission, mais elle est la seule librement et gratuitement accessible à tous, à tous les âges de la vie.

La bibliothèque fait cela en permettant, par l'ensemble des dispositifs qu'elle met en place, l'accès aux œuvres, aux idées et aux personnes qui les créent, les pensent, les portent. Elle propose aussi bien souvent aux publics d'être acteurs, à travers des actions coconstruites ou proposées par eux, des ateliers, des rencontres et des débats. Par-là, elle crée des fenêtres, des portes, et des ponts qui peuvent permettre aux individus de s'émanciper et de faire de vrais choix.

Cet objectif pourrait être regardé comme un horizon éthique et politique qui guide et oriente les choix des bibliothécaires. En particulier lorsqu'ils rédigent un projet de service. La question à se poser serait alors: est-ce que l'action que j'envisage contribue à lutter contre les déterminismes sociaux, à offrir aux personnes une ouverture culturelle qui leur permet de se construire, de faire des choix les plus libres et éclairés possibles?

En ce sens, on retrouve ici ce qu'évoque Denis Merklen dans sa conférence: «*Si les bibliothèques n'étaient pas un agent de transformation sociale, elles ne seraient pas indispensables.*» Pour cela, la bibliothèque doit s'incarner dans un territoire, créer du lien avec la localité, car l'individu abstrait n'existe pas. Il est le fruit d'une multitude de liens sociaux, et d'une histoire qui le dépasse. La liberté est individuelle, mais elle ne se construit pas en dehors d'un tissu de relations sociales. Et bien souvent, elle nécessite des actions collectives.

Ainsi, comme le dit très bien Denis Merklen, la réussite du projet de la bibliothèque suppose une «*intelligence de situation capable de définir son projet, suivant des principes universels, ici et maintenant. L'intelligence de situation indispensable à la bibliothèque est une intelligence collective, qui suppose un*

travail collectif d'appréciation de l'état de la vie locale. C'est à ce prix qu'elle peut définir des objectifs et des moyens d'action», c'est-à-dire faire des choix collectifs orientés par un objectif partagé.

Donner à chacun et chacune la capacité de faire des choix libres, éclairés, émancipés autant que possible des déterminismes sociaux, peut être pensé comme l'horizon utopique de la lecture publique. Cela constitue un projet éthique et politique fort, à même de structurer l'action par un universel non prescriptif et de donner sens à la multiplicité des choix individuels et collectifs des professionnels, mais aussi des élus, des partenaires et des habitants, qui vont construire jour après jour l'offre de service de la bibliothèque.

LECTURE 8

FAÇONS D'ENTENDRE, MANIÈRES DE PARLER

par Tristan Cléménçon

Denis Merklen a terminé sa conférence plénière au 67^e Congrès de l'ABF. Il répond aux questions et dit à propos des bibliothécaires : « *Votre principal outil de connaissance [du monde social qui environne la bibliothèque], c'est votre parole et vos oreilles.* » Court, clair et compréhensible. Le propos est un conseil avisé. Il pourrait même sonner comme une mise en garde : « *Prenez garde à la façon dont vous entendez* » (Évangile de Marc, chap. 4, v. 24). Car nous avons aussi tendance – la grande facilité d'accès aux données de tous ordres aidant – à nous contenter de statistiques, d'indicateurs, de chiffres rassurants ou inquiétants, nous permettant de dresser fièrement les profils sociodémographiques des habitants d'un territoire donné. Et de déterminer les services adéquats généralement associés aux besoins supposés de ces profils. « *Mais je ne suis pas qu'une statistique!* », rétorquerait l'utilisateur·ère.

« Notre parole et nos oreilles » : qu'est-ce que cela peut signifier, en particulier dans le cadre de la mission de transformation du monde social, raison d'être d'une bibliothèque de lecture publique selon Denis Merklen ? Quelle place accordons-nous à l'écoute, à notre parole et à celle de l'autre ? Pourquoi ne peut-on se satisfaire de la simple production de données pour appréhender notre public et développer une relation aux utilisateur·rices ?

Sans nier l'importance des indicateurs, quels qu'ils soient, j'aimerais réaffirmer, à travers quelques situations rencontrées au cours de ma carrière et mes réflexions personnelles, l'importance d'une écoute bien comprise et le pouvoir de la parole du bibliothécaire. Ces compétences, légitimées par le statut du bibliothécaire et sa position institutionnelle, demeurent essentielles à un accueil de qualité, à une hospitalité envisagée comme devoir et responsabilité. Si accueillir est aussi un acte collectif, c'est sur la relation interpersonnelle dans toute l'attention qu'elle requiert que je voudrais insister ici.

LA BONNE DISPOSITION À L'ÉCOUTE : RECONNAÎTRE LES LIMITES DU « PROFILAGE STATISTIQUE », S'ÉCOUTER

De l'intérêt (limité) du chiffre

Les mathématiques effraient parfois mais le chiffre souvent rassure. Les nombres sont parfaits. Leur langage séduit car il a quelque chose d'universel, il parle à tout le monde ou presque, au-delà des singularités et des nuances

souvent difficiles à appréhender. Ou alors il tient du langage naturel, s'évertuant à décrire au plus proche l'existant, au-delà ou en deçà du culturel, plus insaisissable.

Nous avons besoin de données chiffrées pour décrire un territoire et sa population. Et surtout pour objectiver, garantir la neutralité de l'approche, quand bien même les données ou les statistiques ne sont jamais entièrement neutres. On détermine, on sélectionne, on trie, on met dans des cases. La segmentation est aussi un aide-mémoire, la condition même de la connaissance. Les bibliothécaires ne le savent que trop bien. Le profilage est une séduisante aide à la décision politique pour s'engager sur des axes, des orientations de lecture publique. Les tableaux de bord nourrissent l'évaluation, le suivi de l'activité en la mesurant à échéance régulière ou tout au long de l'année, et permettent de dresser des bilans.

En bibliothèque, il est important de lier ces données *a priori* froides (les caractéristiques du territoire desservi et de sa population) aux actions concrètes menées quotidiennement dans les équipements. C'est là que tout prend son sens, en descendant la chaîne des implications qui commence par les valeurs, les principes. Lorsque ces valeurs sont centrées autour d'un accueil inconditionnel et d'une bienveillance entendue comme le souci de prendre en compte les vulnérabilités particulières (terme très lié au *care*), le lien peut être limpide : les chiffres présentent-ils une population au revenu moyen par ménage bas (relativement à d'autres territoires) ? Adoptons la gratuité ! Révèlent-ils un nombre important d'étrangers ? Valorisons les langues parlées sur le territoire et construisons du commun en contribuant à la maîtrise du français, et en posture d'accueil, apprenons à reformuler ! Le taux de redoublement avant l'entrée en 6^e est-il plus élevé qu'ailleurs ? Développons l'aide aux devoirs dans nos lieux !

Les statistiques sont précieuses mais, pour l'être vraiment, elles doivent servir une éthique, une politique. Surtout, du désir justifié de clarté dans l'action publique à l'obsession du chiffre, la frontière est ténue. Les données peuvent enfermer, réduire l'autre au même, figer dans des catégories, des identités économiques, sociales, culturelles... refuser le mouvement. La réalité est toujours plus complexe et la vie irréductible à tout processus d'objectivation, à toute tentative de sa représentation. Si nous pensons trop en termes de catégories, nous manquons les subtilités de l'interaction humaine, la meilleure compréhension des raisons, des motifs, l'ajustement à l'unicité de chacun et de chacune.

Et puis, l'imprévu dans tout ça ? Celui qui invite à communiquer, à se rassembler, brisant notre routine. Lorsque je prends le train, je rêve souvent d'un arrêt en pleine voie, au milieu de nulle part. Lorsque j'accueille des personnes

en bibliothèque, je me surprends parfois à imaginer l'établissement en refuge improvisé où l'interaction hors du cadre révèle les individualités pour le meilleur et le pire, dévoile l'humain.

«*La connaissance de la vie sociale qui ne se réduit pas à du profilage statistique*», énonce Denis Merklen. Ce sont aussi des rencontres, des dialogues avec des personnes, dans et hors de la médiathèque, qu'elles soient directement utilisatrices de nos services ou partenaires. Appréhender un territoire et sa population, c'est aussi l'arpenter, sortir hors les murs, et s'imbiber du climat.

S'écouter

Car le risque du nombre est dans son chiffre. «Faire du chiffre» et courir après. Tout bibliothécaire sait aujourd'hui le temps passé à remplir des tableaux afin d'assurer la traçabilité de l'activité, la pertinence des choix effectués et, au final, justifier l'utilisation des deniers publics. C'est une étape nécessaire. Un·e élu·e pourra être convaincu·e par le témoignage d'un enfant et de sa mère qui adorent les espaces de la bibliothèque et trouvent génial l'atelier pop-up qui a stimulé leur imagination, mais trois ou quatre élu·es, c'est une autre affaire. Ici, il est plus pertinent d'apporter des résultats chiffrés.

Pourtant l'émotion, qui passe par une incarnation, est un puissant levier de persuasion. Pour cette raison, il est important d'inviter le plus souvent possible les élu·es dans les lieux et les inviter à regarder, à écouter ce qu'il se passe, le bruit comme le silence.

Tout commence par soi et son rapport au temps. Il est urgent de prendre le temps, entend-on souvent. D'autres parlent de décélération. Prendre le temps de sortir pour sentir l'air du quartier ou de la ville dans laquelle on travaille. Prendre le temps d'observer les fameux publics ou non-publics et se montrer disponible, à l'écoute. L'attention à ce qui se passe dans et hors la médiathèque appelle une respiration lente et profonde qui doit suspendre le moment du chiffre. La condition d'une bonne écoute de l'autre commence par soi. Parce que bien accueillir, c'est avant tout bien s'accueillir, gérer de façon adéquate ses émotions, reconnaître les moments d'introspection personnelle et s'accorder du temps pour cela, un temps suspendu, qui n'est pas un temps perdu mais débarrassé de toute préoccupation de productivité, une résistance à l'injonction permanente du faire. Il faut ralentir.

S'écouter, c'est savoir identifier ses propres émotions et ses limites. Dans une situation tendue avec un·e usager·ère ou avec un·e collègue, quand la disposition d'écoute n'est plus assurée, c'est savoir passer la main, dans un cadre d'action connu et partagé collectivement.

La qualité d'attention doit toujours l'emporter sur la quantité d'attention (demander poliment de patienter!), la qualité d'accueil sur la quantité d'accueil. Si la fréquentation de notre médiathèque est proche de zéro, reprenons nos données de territoire mais avant, inspirons un bon coup et promenons-nous alentour, lentement. Nous en apprendrons autant.

L'ÉCOUTE DU BIBLIOTHÉCAIRE : L'ACCUEIL (DE LA PAROLE) DE L'USAGER

Écouter, ça veut dire quoi ?

Tendons l'oreille aux mots. Oreille, c'est *ous* en grec, qu'on retrouve dans acoustique, ouïe, écoute. Le verbe grec *akouô* (écouter) signifie littéralement « oreille pointue ». Écouter, c'est donc pointer l'oreille. La racine *ak* a donné acuité, en anglais, *acute*, c'est-à-dire pénétrant ou avisé. Écouter, c'est donc aussi apprendre, exercer son entendement, comprendre.

Au-delà d'une écoute attentive, et pour comprendre une personne, un ancien professeur de philosophie politique me disait qu'il fallait commencer par donner raison à l'autre. À l'époque, je n'avais pas compris ce qu'il voulait dire, sans doute parce que je ne l'écoutais pas attentivement, que je ne l'écoutais pas, tout simplement.

En passant des données statistiques, du recensement des caractéristiques ou des qualités de l'autre, à sa compréhension, nous gagnons quelque chose dans la relation. Entendons-nous bien, il n'est ni possible ni souhaitable de connaître l'autre car nous ne le connaissons qu'à travers notre perception, et cette relation est une relation de pouvoir. Connaître, c'est s'approprier, maîtriser, dominer. Emmanuel Levinas l'a bien expliqué. Mais il me semble que nous pouvons comprendre par une écoute attentive et une attention particulière, sans réduire au même. Le passage de la relation de pouvoir à la relation éthique passe par cette attention aux vulnérabilités et par la conscience de sa responsabilité. C'est là la condition indispensable d'un accueil authentique, d'une hospitalité. L'autre est un étranger, toujours, tout le temps.

L'ATTENTION AUX FRAGILITÉS : SITUATIONS VÉCUES

La contradiction

Parfois, le-la bibliothécaire condamne un-e usager-ère sans lui permettre la contradiction. Je l'ai en particulier constaté lors de conflits impliquant des enfants ou des adolescent-es. Un-e collègue exclut un gamin pour la journée

parce qu'il a «trop» chahuté, a crié et récidivé malgré deux ou trois rappels à l'ordre et avertissement, a mis une gifle à son ami. Les faits sont constatés, le règlement est appliqué (d'ailleurs que dit exactement le règlement?), l'enfant est exclu. «*Va faire un tour dehors, ça te fera du bien!*» Oui, à 11 ans, lorsqu'on sait que l'enfance se caractérise par un passage à l'acte en permanence, ça peut faire du bien de s'aérer. Mais si la fin de l'histoire peut effectivement conduire à une exclusion temporaire, a-t-on écouté? connaît-on les raisons de l'acte? A-t-on pris le temps d'échanger:

- *Mais il m'a traité de fils de pute et de gitan, Monsieur!*
- *Je te crois. Je vais aller en parler avec lui. Tu comprendras cependant qu'ici il y a des règles à respecter, comme dans tout lieu. Il est interdit de se taper dessus. Mettre une claque à ton ami, c'est le frapper. Nous avons tous besoin de paix dans la bibliothèque, toi compris. Tu es donc exclu pour la journée. Reviens demain, tu seras le bienvenu, et réfléchis à ton geste. Je vais aller voir ton ami.*

Principe de contradiction oblige, la bibliothécaire va voir l'ami en question:

- *Ton ami a été exclu pour la journée parce qu'il t'a frappé et qu'ici, ce n'est pas toléré. Tu l'aurais traité de fils de pute et de gitan. C'est vrai?*
- *Mais c'est parce qu'il m'a pris mon téléphone et qu'il voulait pas me le rendre.*
- *Je vois. C'est quoi pour toi une pute? Et un gitan?*
- *Il a toujours le même jogging, c'est un gitan.*

Toujours écouter l'ensemble des parties impliquées. Et saisir la moindre opportunité pour établir un dialogue, rétablir quelques vérités, lutter contre les stéréotypes, humaniser. Ici, on se pose en adulte qui s'adresse à un enfant, dans une relation forcément éducative. Pourtant, régulièrement, même dans ce genre de situation, on renonce, fatigué, on ne fait plus l'effort d'initier l'échange.

La raison

Autre exemple, cette fois-ci avec une adulte. Une collègue s'inquiète du comportement irrationnel d'une femme dans l'espace numérique. La personne n'aurait pas toute sa raison, convaincue d'être observée par une entité mystérieuse qui la piste et cherche à lui soutirer ses données numériques personnelles. Elle serait «folle», le dialogue est devenu impossible. Elle prend d'ailleurs à témoin les bibliothécaires:

– Vous voyez [en pointant du doigt le coin supérieur droit de l'écran], il y avait le bouton «imprimer» juste ici et il n'y est plus. Je sais que c'est eux, parce qu'ils peuvent prendre le contrôle de l'ordinateur. Et mon impression ne s'est pas faite. Je suis suivie, c'est eux ça. Vous pouvez imprimer pour moi? Mais ailleurs?

Commencer par donner raison, au-delà de ce qu'on perçoit, folle ou non :

– Vous avez raison, nos données peuvent être piratées et votre activité sur l'ordinateur tracée. Mais vous êtes bien tombée parce que je suis justement expert en informatique. Je sais comment régler le problème.

Je débranche un fil situé derrière l'unité centrale et qui ne servait à rien.

– Voilà, maintenant, plus personne ne peut voir ce que vous faites.

Je réinstalle le bouton «imprimer».

– Tentez une impression pour voir.

La feuille sort de la machine.

– Ah oui, merci!

– Je pense qu'il n'y aura plus de souci maintenant.

Inclure, en utilisant les dispositifs de droit commun, sans écarter pour mieux «traiter», c'est toujours souhaitable et c'est souvent possible (pas tout le temps!).

LA PAROLE DU BIBLIOTHÉCAIRE : UN ENGAGEMENT

La parole, qu'est-ce que c'est ?

Parole et parabole ont la même étymologie. Originellement, la parabole est une histoire, un récit imagé, qui répond à une question, celle d'un-e élève ou d'un-e disciple. Elle procède par comparaison en ramenant une interrogation, un sujet complexe, de l'inconnu au connu. Elle établit un lien entre deux personnes, en cherchant à s'assurer de la compréhension par le locuteur, quitte à le renvoyer à lui-même en agrémentant le propos d'une pointe de mystère.

Par sa parole, la-le bibliothécaire comprend la demande de l'usager-ère :

- en acceptant symboliquement la relation ;
- en reformulant éventuellement lorsque la demande ne semble pas claire, quitte à user de l'image.

Il s'assure de comprendre, d'être compris, et rassure.

La parole ne se réduit pas aux sons émis, la parole est aussi acte. En tant qu'agent public, le bibliothécaire s'engage et engage sa collectivité. Il répond d'elle et pour elle, dans le cadre de ses droits et devoirs. Il est responsable. Il peut rassurer en satisfaisant un besoin précis (trouver un document, donner accès à un ordinateur, inscrire à une activité...), mais c'est sa parole présente, attentive et attendue, qui l'oblige par son statut de serviteur du public (*civil servant* disent les Anglais).

Si la parole du bibliothécaire est perçue comme *a priori* crédible car émanant d'un agent public, elle doit aussi pour être acceptée, pour convaincre, résonner avec son environnement, le rappeler sans s'enfermer dans le même. En ce sens, le recrutement d'agents représentatifs des caractéristiques socio-démographiques ou ethno-raciales du territoire concerné et l'acculturation partielle du bibliothécaire aident à crédibiliser la parole.

Des Roms et des stats : histoire d'une parole accueillante

On dit souvent que dans l'accueil du public, tout se joue à l'entrée et à la sortie. Ce sont deux occasions immanquables de contact, deux occasions de faire bonne impression.

Pour l'entrée, la scène se déroule à La Courneuve (Seine-Saint-Denis) en 2015. Un important camp de Roms, que beaucoup ignoraient jusque-là, est démantelé. Plusieurs familles décident de s'installer dans un petit parc qui fait face à la mairie. Ils logent dans des tentes. La médiathèque Aimé-Césaire, toute proche, offre un accueil inconditionnel et certains – des enfants principalement – connaissent déjà le lieu. Progressivement, des dizaines des personnes roms se mettent à fréquenter quasi quotidiennement ce lieu gratuit où les pratiques ne sont pas prescrites *a priori*. On y recharge son téléphone, on boit un café, on utilise les ordinateurs, on emprunte des documents... Problème : lors de l'inscription, aucun·e ne peut justifier l'adresse de son domicile. Effectivement, puisqu'ils-elles n'en ont officiellement pas. Quand une situation inédite se présente, qui bouscule nos processus, ce sont nos valeurs qui dictent la conduite à tenir. Bienveillance, prise en compte des fragilités particulières. Le bibliothécaire dit : « *Pas de souci, on va indiquer Parc de la mairie.* » La parole est rassurante. Mais pour quelques-uns, elle serait irresponsable. Au contraire, les bibliothécaires assument leur parole et leurs actes. L'accueil inconditionnel est une posture morale qui ne souffre aucune exception.

Mais si les documents ne sont pas rendus ? Facile, nous savons où les personnes se trouvent, dans le parc ! L'occasion d'une courte promenade

(200 mètres). Et voilà une belle manière de combattre les préjugés. Revenons à nos statistiques. Par une requête dans notre SIGB, nous avons cherché à connaître le nombre de documents perdus pendant la période de présence des familles roms à la médiathèque. Il n'avait pas évolué mais stagnait à 1 pour 1000 empruntés. Les chiffres peuvent être d'un grand secours lorsqu'ils servent un propos humaniste en contribuant notamment à lutter contre certains préjugés tenaces.

Durant ces quelques mois, la fréquentation a augmenté, des relations humaines ont été établies. La veille de son départ, j'aborde un des gamins roms près de la machine à café. Je discutais régulièrement avec lui. Je remarque un trou dans son blouson. Nous sommes au lendemain de l'attentat au Stade de France. Il m'explique qu'il traînait autour du stade le soir du match. Lors de l'explosion, un boulon a traversé sa veste rembourrée pour venir se loger dans son dos. Il me montre la blessure sous le pansement. Il en rit. Je lui dis : *«T'es un guerrier, toi!»* Et lui : *«Ouais!»* Voilà pour la sortie.

*

La parole du bibliothécaire est créatrice sans être démiurge, comme celle de l'usager, comme toute parole, à condition d'être entendue, c'est-à-dire comprise, ce qui ne signifie pas forcément acceptée ni assignant au même. Si la bibliothèque est un lieu authentique d'écoute et de parole, alors c'est potentiellement un formidable outil de transformation sociale.

LECTURE 9

INDISPENSABLES BÉNÉVOLES : TISSEURS DE LIENS ET VECTEURS DE SENS ENTRE ACTEURS ET TERRITOIRES DE LA LECTURE PUBLIQUE

par Farid Gueham

*« La bibliothèque comme espace public s'oppose, idéalement, à la bibliothèque d'un territoire. En ce sens qu'elle **n'est pas une émanation de la vie locale**¹, qu'elle n'est pas la bibliothèque d'un groupe social, d'un quartier, par exemple, comme elle peut l'être dans le cas des bibliothèques que nous voyons créées dans les quartiers populaires d'Amérique latine ou en Espagne, comme des projets militants – souvent impulsés par des enseignants – ou des bibliothèques associatives dans des villages ou des petites villes en France ; ou comme bibliothèque populaire d'autrefois. La bibliothèque espace public n'émerge pas au sein d'un territoire par des énergies locales qui la feraient naître. Elle est implantée dans un territoire grâce à la force transformatrice des pouvoirs publics. Dans un cas comme dans l'autre, la bibliothèque résulte de forces visant la transformation de la localité, mais elles partent, pour ainsi dire, en sens inverse. »*

Denis Merklen

Et si les bénévoles, si nombreux dans les réseaux de lecture publique ruraux, dans les plus petites communes, étaient également des « ponts », intermédiaires, passeurs et facilitateurs, entre les bibliothécaires et les lecteurs-usagers ?

Le recours aux bénévoles s'inscrit également dans une ambiguïté : ils incarnent l'« émanation de la vie locale », la proximité absolue sans forcément pouvoir, à eux seuls, garantir la cohésion d'un « espace public » qui se veut transformateur, posant les limites fédératrices de la seule « *localité partagée* ».

Peut-être plus encore que le bibliothécaire, le bénévole serait un relais précieux, car identifié sur le territoire, habilité à « *parler, discuter, accompagner et participer à la vie sociale, familiale, personnelle et collective qui l'entoure* : – “Madame, vous me parliez l'autre jour de votre fille, je pense que ce film est intéressant pour vous” », comme le souligne Denis Merklen. Si le bénévole peut permettre la socialisation de premier cercle, celle de la **coprésence**, qui permet

1. [NDA] C'est nous qui soulignons.

aux uns et aux autres de se retrouver à la sortie de l'école ou un dimanche de juin au vide grenier, il peut difficilement faire aboutir l'autre versant de la socialisation attendue de la bibliothèque, celle qui, plus institutionnelle, jette des ponts **vers ce que et ceux que** « *je ne connais pas personnellement et que je ne rencontrerai sûrement jamais, ce lien social médié par des ponts institutionnels ou commerciaux, la bibliothèque, la maison d'édition ou la salle de cinéma, le livre ou la presse* ».

En 2022, un rapport de l'Inspection générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche (IGÉSR), rédigé par Philippe Marcerou, Christian Bigaut, Isabelle Duquenne et Françoise Legendre², s'interrogeait sur la place et le rôle des bénévoles dans les bibliothèques territoriales : dissociant les « *bénévoles* » des « *volontaires* », tout en constatant que les bénévoles représentent l'écrasante majorité des collaborateurs occasionnels, cette mission d'inspection a souhaité suivre l'avis du 24 février 1993 du Conseil économique et social (CES) considérant le bénévole comme « *une personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial* ».

Les bénévoles qui exercent dans des bibliothèques en régie sont, par conséquent, des « *collaborateurs occasionnels du service public* », notion qui a fait l'objet d'une abondante jurisprudence. Ce sont environ 70 000 personnes qui sont aujourd'hui engagées dans une action de bénévolat en bibliothèques territoriales³, chiffre que la mission n'a pas souhaité augmenter des quelque 20 000 personnes qui exercent dans le réseau associatif « Lire et faire lire » et des quelque 10 000 autres qui ont une action de développement du livre et de la lecture dans divers cadres associatifs. Ces 70 000 personnes représentent environ 12 000 équivalents temps plein. Dans de nombreuses collectivités territoriales de moins de 5 000 habitants, leur présence permet – et souvent, conditionne – l'ouverture et le fonctionnement courant des bibliothèques ; dans d'autres collectivités, plus grandes, le recours à des bénévoles ou à des volontaires est plus limité.

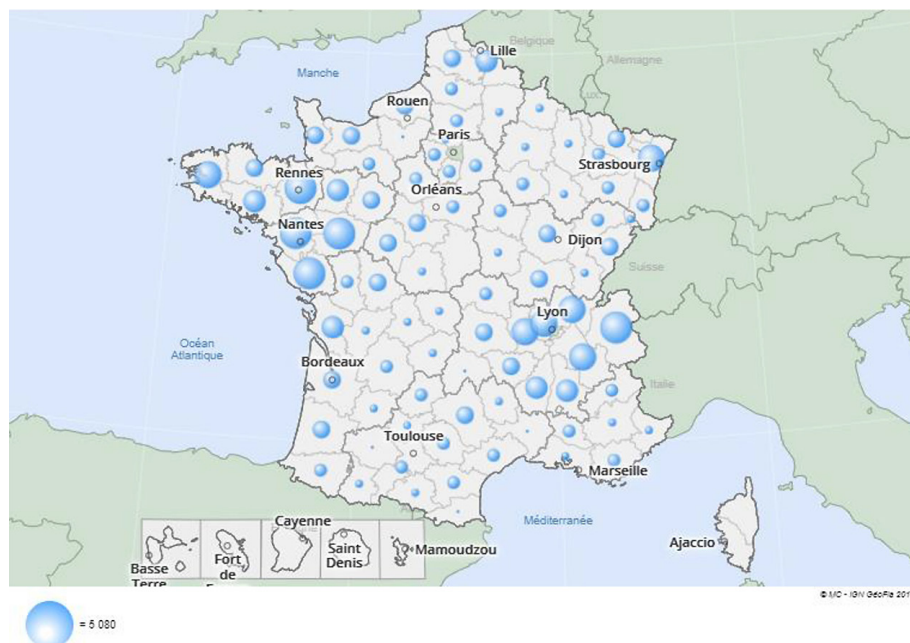
La répartition géographique du bénévolat dans les bibliothèques territoriales n'est pas homogène : phénomène rural, il est plus fréquent à l'ouest de la France, plus réduit au sud-est et limité dans les grandes villes et leurs banlieues.

2. Inspection générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche (IGÉSR), *La place et le rôle des bénévoles dans les bibliothèques territoriales*, rapport à Madame la Ministre de la Culture, n° 2022-034, février 2022. [En ligne] < <https://www.education.gouv.fr/media/113219/download> >.

3. Par ailleurs, un nombre non négligeable de bibliothèques, singulièrement les plus petites, celles-là même qui ont le plus fréquemment recours aux bénévoles, ne déclarent pas leurs données statistiques dans cette enquête

Selon l'Observatoire de la lecture publique (sources 2017), les régions comptabilisant le plus grand nombre de professionnels du livre par habitant sont aussi celles où le nombre de bénévoles est le plus élevé (Auvergne – Rhône-Alpes, Bretagne); la corrélation inverse fonctionne aussi (Hauts-de-France, Grand Est).

Figure. Nombre de bénévoles par département



Source : ministère de la Culture, Direction générale des médias et des industries culturelles, Service du livre et de la lecture, 2021 (chiffres de 2018). Extrait du rapport cité de l'IGÉSR : < <https://www.education.gouv.fr/media/113219/download> >.

En 2019, à l'occasion de la journée mondiale du bénévolat, le département de l'Isère organisait une rencontre avec et pour les 2000 bénévoles des bibliothèques et médiathèques du territoire⁴. Dans ce département, 488 salariés et 1972 bénévoles animent les bibliothèques et médiathèques. Sans bénévoles, beaucoup de bibliothèques, notamment en zone rurale, ne pourraient plus ouvrir leurs portes. En effet, 90 % de ces bénévoles interviennent dans les communes de moins de 10000 habitants. En majorité, ils sont retraités, avec 80 % des femmes de plus de 63 ans, mais aussi de plus en plus de jeunes actifs

4. « Une première en Isère, rencontres des bénévoles des bibliothèques », communiqué du département de l'Isère, publié le 9 décembre 2019 : < <https://www.isere.fr/actualites/une-premiere-en-isere-rencontres-des-benevoles-des-bibliotheques> >.

souhaitant transmettre leur passion du livre au plus grand nombre. Dans le cadre d'une campagne vidéo, une question est posée à l'ensemble des bénévoles. Pour moi, le bénévolat c'est... Les réponses sont variées : « *aller à la rencontre des autres* » ; « *le bénévole sert à participer à la vie de la bibliothèque, à amener ses compétences et son savoir-faire et à être une "ouverture"* » pour les bibliothécaires salariés. Les trois qualités essentielles du bénévole : « *écoute* » « *partage* » et « *ouverture* ». Grâce à leur formation, les bénévoles sont maintenant plus « *armés* », pour répondre aux missions. Dans la représentation même de ses missions, la notion d'ouverture, de transmission, de passage, est centrale et constitutive du cœur de l'action du bénévole.

PORTRAITS DES BÉNÉVOLES : ENJEUX ET FRAGILITÉS DU BÉNÉVOLAT

Les femmes sont très majoritaires parmi les bénévoles, environ 90 % des effectifs, indépendamment de leur âge. Un constat qu'il conviendra de nuancer à l'avenir en fonction des bibliothèques : l'arrivée de jeunes retraités, de bénévoles encore engagées dans la vie professionnelle ou de jeunes de moins de 18 ans, peut faire évoluer cette proportion. Les bénévoles, considérés comme la « colonne vertébrale » du tissu associatif français, ont déjà été mis à mal par la crise de la Covid, qui a éloigné une partie des retraités de leurs missions associatives : en effet, plus d'un bénévole sur trois est à la retraite. La récente réforme des retraites⁵ inquiète les responsables du million d'associations actives. En repoussant l'âge de départ à la retraite, l'hypothèse d'une baisse de l'afflux de celles et ceux qui, après avoir quitté leur travail, s'engagent dans une activité bénévole, est réelle.

En 2021, dans le département des Hautes-Alpes, on recense 331 bénévoles. La majorité d'entre eux sont des retraités diplômés : la quasi-totalité des bénévoles sont titulaires du baccalauréat et 30 % ont un diplôme supérieur à la licence.

Dans certains territoires ruraux, comme dans les Côtes-d'Armor, le réseau de 234 bibliothèques compte un nombre d'emplois publics en bibliothèques relativement limité et le fonctionnement du réseau départemental de lecture publique repose essentiellement sur les bénévoles, qui représentent 78 % des personnels. L'engagement citoyen est donc essentiel, mais le temps disponible et le vieillissement des bénévoles ne garantissent pas la continuité du service public, moins encore le développement de nouveaux services, notamment les services numériques. Un état des lieux en opposition avec les attentes

5. < <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047625782> >.

contemporaines des publics telles que l'amplitude horaire ou le développement de nouveaux services innovants. En Indre-et-Loire, la bibliothèque départementale souligne l'importance des bénévoles, mais aussi le vieillissement généralisé des profils, qui posent plusieurs problèmes : celui d'un engagement souvent ponctuel, des équipes fragilisées qui n'entreprennent pas spontanément des démarches de formation. En 2018, une enquête menée par la bibliothèque départementale des Bouches-du-Rhône confirme ce constat : sur 1 168 bénévoles pour lesquels la mission dispose de données précises, on retrouve sept lycéens (0,7 %), 208 personnes en activité professionnelle (20 %) et 854 retraités (73 %).

Les bénévoles peuvent être porteurs de « *représentations* » ou « *perceptions* » de la bibliothèque parfois trop en décalage avec les évolutions actuelles portées par les professionnels des bibliothèques. Ces représentations sont et restent souvent très centrées sur les publics scolaires, parfois au détriment du reste de la population. Dans certains réseaux, l'âge moyen vieillissant de certains bénévoles s'accompagne d'une lassitude, du souhait de transmettre, de passer le relais à de nouvelles générations, mais ces bénévoles ne trouvent personne pour les remplacer. Se pose enfin la problématique d'harmoniser les procédures, les horaires, la programmation de l'action culturelle. Pour beaucoup de bénévoles, les compétences se limitent par ailleurs au prêt et retour de documents. Sur les quelque 61 179 personnes enregistrées par le Service Livre et Lecture dans la collecte statistique en 2018, 10 676 bénévoles sont considérés comme « qualifiés ».

La fragilité induite par la dépendance à un bénévolat vieillissant, parfois peu organisé, peut mettre en péril la pérennité de certains établissements ou réseaux : ce fut notamment le cas dans le réseau de Savoie Biblio où, depuis mars 2020, les effets des confinements se sont fait plus lourdement sentir sur ces équipes.

L'image d'Épinal du bénévole « retraité de l'enseignement » s'avère être plus qu'un simple cliché, alimenté par une réalité sociologique relevée par le rapport de l'IGÉSR : parmi les personnes retraitées – majoritaires dans les équipes de bénévoles –, les enseignantes retraitées sont très représentées, voire majoritaires dans un nombre important de bibliothèques départementales. Cette surreprésentation participe au biais de perception d'une bibliothèque assumant un rôle de prolongement de l'école. Elle serait ainsi, et avant tout, « *un service destiné aux enfants ou à une portion très particulière de la population, pour un usage spécifique* »⁶. Un décalage avec l'ensemble de la population active puisque la part d'enseignantes reste minoritaire dans la population.

6. IGÉSR, rapport cité, p. 20.

UN ENGAGEMENT QUI S'INSCRIT DANS LE TEMPS LONG

Cependant, il n'y a pas une pratique mais plusieurs « pratiques » du bénévolat.

L'ancienneté de la pratique de bénévolat en bibliothèque est étroitement liée au profil même des bénévoles : une part importante de bénévoles âgés de plus de 70 ans est impliquée sur un temps long (plus de 20 à 26 ans en moyenne dans le département des Bouches-du-Rhône) – et plus couramment plus de dix ans. Le rapport de l'IGÉSR relève également une durée de l'engagement bénévole davantage corrélée au mandat électoral des élus communaux ou intercommunaux que par le passé. Une évolution imputable pour partie à la taille des petites communes, favorisant une proximité entre bibliothèques et services municipaux : une proximité parfois filiale des bénévoles avec l'exécutif de la commune, maires ou adjoints. Des mouvements de remplacement des bénévoles lors des changements d'exécutif sont parfois observés. Certains bénévoles inscrivent leur engagement dans un cheminement vers la professionnalisation et le métier de bibliothécaire⁷ : les bénévoles projetant par ailleurs une notion de stabilité et de sécurité professionnelles inhérente au statut du fonctionnaire. En Saône-et-Loire, la formation initiale d'une durée de sept jours lors de la formation des bénévoles permet l'identification de profils en reconversion professionnelle.

Dans son article « Le bénévolat : du militantisme au volontariat »⁸, l'économiste Danièle Demoustier soulignait l'usage alors relativement récent du terme « bénévole ». Évoqué pour la première fois dans la littérature des années soixante-dix et quatre-vingt, dans un contexte d'essor associatif, il était le plus souvent associé au terme « militant » : militant bénévole, puis bénévole militant. Si l'autonomie du bénévolat par rapport au militantisme s'est affirmée au gré du renforcement de missions « gestionnaires » au sein d'associations ou avec l'apparition du salariat et de la professionnalisation, l'engagement bénévole en bibliothèque reste porté par un socle de valeurs : accès à la culture, émancipation, promotion de l'égalité femme-homme, lutte contre l'illettrisme, la fracture numérique ou sensibilisation aux enjeux du développement durable et de l'écologie.

7. Cf. les recommandations du rapport de l'IGÉSR (voir note 1).

8. Danièle DEMOUSTIER, « Le bénévolat, du militantisme au volontariat », *Revue française des affaires sociales*, 2002, n° 4, p. 97-116. [En ligne] < <https://www.cairn.info/revue-francaise-des-affaires-sociales-2002-4-page-97.htm> >.

UN VIVIER LOCAL À L'ÉQUILIBRE FRAGILE

La localité facteur de force et de faiblesse du bénévolat

Le vivier local de recrutement des bénévoles est à la fois sa force et sa faiblesse : certaines bibliothèques relèvent une *« faible reconnaissance des élus vis-à-vis des bénévoles. Se pose également la question de l'ancrage et du renouvellement des bénévoles : il est ainsi difficile de déloger certains bénévoles de 80 ou 85 ans »*⁹. Par l'historique de leur engagement, mais aussi le décalage entre le « turnover » des équipes salariées et la constance des effectifs bénévoles, un équilibre fragile impacte le fonctionnement de certaines équipes. Certains bibliothécaires témoignent dans le rapport de l'IGÉSR et se déclarent, en tant que salariés *« dépendant[s] de leur bon vouloir [celui des bénévoles] »*¹⁰. Cette cohabitation des profils professionnels et bénévoles n'est pas sans soulever plusieurs problématiques : méconnaissance réciproque, absence de « culture professionnelle commune », rôle et répartition des missions, positionnement hiérarchique avec le sentiment possible d'une mise à l'écart pour le bénévole historique lors de l'intégration d'un professionnel salarié de la lecture publique.

Un encadrement de la pratique du bénévolat à conforter

Toujours très largement informel dans ses modalités et les engagements qu'il implique, le bénévolat souffre encore d'un déficit d'encadrement : les bibliothèques départementales sont au centre du dispositif et l'encadrement des bénévoles dans les bibliothèques territoriales s'inscrit dans un schéma à deux niveaux : si les bibliothèques municipales et intercommunales recrutent des bénévoles, ce sont les bibliothèques départementales qui mettent en place les dispositions de gestion de ces bénévoles, plus spécifiquement sur le volet de la formation. Le rapport de l'IGÉSR souligne des lacunes dans la connaissance de la population des bénévoles par les bibliothèques départementales. Dans le département du Bas-Rhin, la bibliothèque de la Collectivité européenne d'Alsace s'associe au réseau des médiathèques de la Ville et de l'Euro-métropole de Strasbourg lors de *« visites conseils »* qui permettent de croiser, d'actualiser les données de chaque partenaire, de réaliser un point d'étape sur les relations entre la collectivité et l'équipe de la bibliothèque, de son équipe, des salariés aux bénévoles. Rares sont les bibliothèques départementales qui ont réalisé des enquêtes spécifiques sur la population bénévole, l'enquête de

9. IGÉSR, rapport cité, p. 95.

10. *Ibid.*

la bibliothèque départementale des Bouches-du-Rhône faisant exception. Sur les sites Web des bibliothèques départementales, la diversité des informations présentées atteste d'une absence de réglementation régissant les bénévoles, que le service soit géré en régie directe – via la gestion directe du service créé par l'autorité délibérante de la collectivité –, ou par délégation de service public – en confiant la gestion du service public à une personne privée, en l'occurrence une association. Parce que leur investissement se retrouve de fait nimbé d'un flou administratif et juridique, les bénévoles sont le plus souvent associés aux acteurs du champ associatif. Ce sont ainsi plusieurs textes réglementaires particuliers qui sont applicables « par extension » aux bénévoles : par exemple, les frais de déplacement assumés par les bénévoles peuvent être défrayés des dépenses qu'ils ont engagées pour l'association ou la collectivité publique.

Bénévoles et collectivités territoriales

L'exercice du bénévolat en bibliothèque relève ainsi d'une activité de gré à gré entre les collectivités territoriales et les bénévoles. L'enjeu de lier les parties sans lien d'autorité, de subordination et sans contrepartie financière n'est pas simple, en l'absence d'un « contrat de travail », qui fixe les droits et obligations entre les bénévoles, l'association qui les représente et la collectivité territoriale. Le rapport de l'IGÉSR souligne ici la portée d'un texte *« qui s'efforcera de concilier deux principes contradictoires : le désir des bénévoles de rester libres de la gestion de leur temps et leur besoin de régularité et, pour la collectivité, la nécessité d'une présence exigée par le principe de continuité du service public »* (p. 4). À ce titre, le recours aux bénévoles dans un réseau de lecture publique impacte le projet culturel, mais aussi politique, du territoire sur lequel il œuvre.

Médiathèques départementales : vers un statut du bénévole

Afin de sortir du « flou » induit par le manque de formalisation de l'engagement citoyen, la mission de l'IGÉSR prône la mise en place de « *convention-type des collaborateurs occasionnels du service public en bibliothèques appelée Convention de bénévolat* » (p. 15). Plusieurs bibliothèques départementales mettent en ligne des conventions de bénévolat, dont le but premier est de sécuriser et de consolider l'engagement. Certaines permettent la mise en place de certificats de reconnaissance du volontariat. Dans sa dimension juridique et réglementaire, il est intéressant de constater que ce « statut officiel » est peu revendiqué par les bénévoles, qui le perçoivent davantage comme un cadre contraignant. Une formalisation qui entrave la liberté et le cadre informel de l'engagement,

et l'idée que ce cadre nouveau tendrait à effacer la frontière entre bénévoles et agents des médiathèques. L'enjeu est donc de proposer une « contractualisation » auprès de bénévoles, qui pourrait davantage être associée à une convention d'objectifs et de moyens. La contractualisation avec le bénévole par un texte définissant de manière claire les objectifs, moyens et modalités assurant la continuité du service public liés à l'activité du bénévole est une gageure, celle de concilier deux visées contradictoires : l'aspiration légitime de liberté et de flexibilité du bénévole, et le besoin de régularité et de gestion prévisionnelle qu'implique la continuité du service public.

*

Piliers discrets, essentiels à l'activité de nombreux réseaux de lecture publique, les bénévoles, par l'ancrage qui est le leur, facilitent le lien au territoire. Mais leur rapport plus complexe aux professionnels des métiers du livre questionne leur rôle et leur place, en marge d'un projet culturel et parfois même politique, auxquels ils peuvent ou non être associés. Contextes territoriaux, professionnels, voire interpersonnels, nuancent d'autant un investissement bénévole qui se dessine et s'adapte au gré des territoires et des individualités. Dans son article « *La place du bénévole dans les bibliothèques publiques* », Pauline Roux¹¹ constatait « *un réel écart entre les bénévoles enthousiastes, réclamant des formations, et une partie des bénévoles ne voulant pas se former – par manque de temps ou d'intérêt* ». Une ambivalence qui s'explique car inhérente au statut du bénévole : « *On ne peut imposer à quelqu'un s'engageant volontairement trop de contraintes et d'obligations, sans risquer d'entraver sa motivation.* » Se pose enfin l'hypothèse du conflit de valeur pour la figure du bénévole « *militant* », dont l'adhésion, ou du moins la neutralité vis-à-vis des professionnels et de la collectivité, est attendue. Peut-être lui incombe-t-il un rôle d'intermédiaire, de « *pont* » et de « *porte* » vers l'ailleurs, vers l'autre, vers le pluralisme consacré par la Charte des bibliothèques¹².

11. Pauline ROUX, « La place du bénévole dans les bibliothèques publiques », billet publié le 3 mai 2017, mis à jour 19 mai sur le carnet Hypothèses *Le Monde du livre*. [En ligne] < <https://mondedulivre.hypotheses.org/6327> >.

12. Adoptée par le Conseil supérieur des bibliothèques le 7 novembre 1991. [En ligne] < <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1096-charte-des-bibliotheques.pdf> >.

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Encadré 1. Présentation de l'ABF (Association des bibliothécaires de France) . . .	28
Encadré 2. Microfiction. Rebondir sur les murs de la bibliothèque	47
Photos. Entrée de la bibliothèque Méjanès, Aix-en-Provence, juillet 2023.	47
Dessin. Texte illustré par Torariel.	48
Figure. Nombre de bénévoles par département.	144

Cet ouvrage a été réalisé avec les outils d'édition structurée développés par l'IR Métopes à la MRSH et aux Presses de l'université de Caen Normandie.

Secrétaire d'édition et maquettiste

Celestino Avelar

Secrétaire administrative

Véronique Bolinde

Conception graphique

atelier Perluette & BeauFixe, 69001 Lyon

< <http://www.perluette-beaufixe.fr> >

Le catalogue des Presses

< <https://presses.enssib.fr/> >

Commander en ligne sur le Comptoir des Presses d'universités

< <https://www.lcdpu.fr/editeurs/enssib/> >

Commander ou consulter en ligne sur OpenEdition Books

< <https://books.openedition.org/pressesenssib/> >

Enssib – université de Lyon

Presses de l'Enssib

École nationale supérieure des sciences

de l'information et des bibliothèques

17-21, boulevard du 11 novembre 1918

69623 Villeurbanne Cedex

Tél. 04 72 44 43 43

Contact: presses@enssib.fr

< <https://www.enssib.fr/> >

Première mise en ligne: novembre 2023